

Diplôme de conservateur des bibliothèques

Mémoire d'étude / janvier 2014

## **Les bibliothèques face à « l' échec de la démocratisation culturelle »**

**Gwénaëlle COUSIN-ROSSIGNOL**

Sous la direction d'Anne-Marie BERTRAND  
Directrice de l'ENSSIB



## **Remerciements**

*Mes premiers remerciements vont, bien entendu, à Anne-Marie Bertrand, qui a proposé ce beau sujet, me l'a présenté et m'a accompagné dans cette étude, toujours avec une chaleureuse attention. Ses conseils avisés et ses encouragements m'ont aidé à avancer.*

*Je tiens ensuite à remercier l'ensemble des sociologues, conservateurs, bibliothécaires et élus qui ont bien voulu répondre à mes questions sur cette thématique complexe, mais passionnante : Anne-Françoise Blot, Johann Bru, Fabrice Chambon, Emmanuel Cuffini, Olivier Donnat, Florence Dugrillon, Christophe Evans, Véronique Forcet, Véronique Gouttenoire, Daniel Le Goff, Brigitte Maury, Claude Poissenot, Cécile Rabot, Agnès de Toffoli, Sylvie Vernay et Gülsen Yldirim.*

*Je souhaite également remercier Monsieur Jean-Claude Albert, mon ancien directeur, aujourd'hui retraité. Nos débats sur les inégalités d'accès à la culture sont à l'origine de mon intérêt et de mes réflexions sur la question de la démocratisation culturelle. Et bien plus.*

*Enfin, je remercie mon compagnon pour son soutien inconditionnel.*

---

### ***Résumé :***

Au nom de la démocratisation culturelle, les bibliothèques se sont attachées à rendre possible l'accès au savoir et à une lecture de qualité au plus grand nombre. Cependant, les études sociologiques sur le public des bibliothèques menées à partir des années 1980, ainsi que les grandes enquêtes sur les pratiques culturelles des français ont montré l'inachèvement de ce processus: les classes sociales dites défavorisées fréquentent peu ces établissements, apanage des classes moyennes. Si bien qu'aujourd'hui, le discours sur l'échec de la démocratisation culturelle semble dominant. Cette domination n'est qu'apparente. En réalité, les bibliothèques entretiennent une relation ambiguë avec la notion de démocratisation culturelle car le débat sur le succès ou l'échec de la démocratisation culturelle en bibliothèque n'a jamais été réellement tranché. La pérennité de la démocratisation comme objectif social et politique est questionnée aujourd'hui en bibliothèque, sans être totalement remis en cause car cet idéal n'a pas encore trouvé de remplaçant suffisamment légitime.

### *Descripteurs :*

Bibliothèques publiques – publics – France

Démocratisation de la culture – France

Bibliothèques publiques – enquêtes de publics

Bibliothèques publiques – politique culturelle

### ***Abstract :***

In the name of the cultural democratization, libraries attempted to make possible the access to the knowledge and to the reading in the largest number. However, the sociological studies on the public of libraries led from 1980s, as well as the big inquiries on the cultural practices of the French, showed the incompleteness of this process: the disadvantaged social classes frequent little these establishments, which are privilege of middle classes. So that today, the speech on the failure of the cultural democratization seems dominant. But in reality, libraries maintain an ambiguous relation with the notion of cultural democratization because the debate on the success or the failure of the cultural democratization was never really settled. The sustainability of the democratization as social and political objective is questioned in library today, without being totally challenged because this ideal has not found yet a successor enough justifiable.

### ***Keywords :***

Public libraries – users – France

Cultural democratization – France

Public libraries – library survey

Public libraries – cultural policy

### ***Droits d'auteurs***



Cette création est mise à disposition selon le Contrat :

**Paternité-Pas d'Utilisation Commerciale-Pas de Modification 2.0 France**

disponible en ligne <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/2.0/fr/> ou par courrier postal à Creative Commons, 171 Second Street, Suite 300, San Francisco, California 94105, USA.



# Sommaire

<b>SIGLES ET ABRÉVIATIONS.....</b>	<b>15</b>
<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>17</b>
<b>LES BIBLIOTHÈQUES ET LA DÉMOCRATISATION CULTURELLE : UNE RELATION AMBIGUË.....</b>	<b>23</b>
<b>1.1 Le double héritage aristocratique et démocratique des bibliothèques...23</b>	
1.1.1 <i>Des origines hybrides.....</i>	23
Bibliothèque savante, bibliothèque populaire : la dualité originelle.....	23
La construction du modèle de bibliothèque publique.....	25
1.1.2 <i>La permanence de cet héritage dans l'organisation du système bibliothèque.....</i>	25
L'organisation des espaces et des collections.....	26
La relation au public.....	26
Un héritage difficile à assumer.....	27
<b>1.2 Une relation déséquilibrée.....27</b>	
1.2.1 <i>Les bibliothèques : un impensé de la démocratisation culturelle ? La place restreinte de la politique de lecture et des bibliothèques dans les politiques nationales de démocratisation culturelle.....</i>	28
La place de la bibliothèque dans les trois temps forts de la démocratisation culturelle .....	28
Des facteurs explicatifs.....	29
La bibliothèque absente des rapports récents traitant du thème des inégalités d'accès à la culture.....	30
1.2.2 <i>La place importante de la démocratisation culturelle dans la politique de lecture publique et les valeurs des bibliothécaires .....</i>	30
L'affirmation de la vocation démocratique de la bibliothèque .....	31
La structuration du métier de bibliothécaire autour des idéaux de partage de la culture et du savoir.....	31
L'objectif affiché de la politique de lecture publique .....	32
<b>1.3 La démocratisation culturelle en bibliothèque : succès ou échec ? La difficulté de l'évaluation. ....</b>	<b>33</b>
1.3.1 <i>Les différentes enquêtes montrent des inégalités persistantes en matière de fréquentation des bibliothèques.....</i>	33
Les sources et les chiffres.....	33
Les facteurs d'inégalités et les freins à la fréquentation.....	35
Comparaison internationale.....	36
1.3.2 <i>Mais plusieurs éléments permettent de relativiser ce constat.....</i>	36
Des biais d'interprétation.....	36
La complexification de la fréquentation des bibliothèques.....	37
L'importance de la légitimité sociale des bibliothèques .....	37
<b>L'ÉCHEC DISCUTÉ : LES DÉBATS SUR LA RÉALITÉ DE L'ÉCHEC DE LA DÉMOCRATISATION CULTURELLE EN BIBLIOTHÈQUE DANS LA LITTÉRATURE PROFESSIONNELLE.....</b>	<b>39</b>
<b>2.1 Le cadre idéologique : émergence et développement du discours sur l'échec de la démocratisation culturelle.....</b>	<b>39</b>
2.1.1 <i>De la démocratisation culturelle à la « culture pour chacun » : l'émergence progressive de la rhétorique de l'échec.....</i>	39
L'ère de la désillusion.....	39
La reconnaissance officielle de l'échec.....	41

Des tentatives de substitution.....	41
2.1.2 <i>Les non-dits de la rhétorique de l'échec</i> .....	42
L'illégitimité.....	42
L'inéquité.....	43
L'inefficacité.....	43
<b>2.2 La réception des résultats des enquêtes sociologiques sur la fréquentation des bibliothèques dans la littérature professionnelle : entre intérieurisation et mise à distance.....</b>	<b>44</b>
2.2.1 <i>Le Métier de bibliothécaire : du pessimisme à « l'hypothèse »</i> .....	44
2.2.2 <i>Les comptes-rendus du BBF : une certaine distance</i> .....	47
<b>2.3 La démocratisation culturelle : « une question toujours à reprendre ». L'échec en débat dans les revues professionnelles.....</b>	<b>49</b>
2.3.1 <i>Le doute sans le débat</i> .....	49
Les années 1980 : le constat sociologique de l'échec de la politique de l'offre en bibliothèque.....	50
Les années 1990 : les bibliothèques étreintes par le doute .....	50
2.3.2 <i>La dilution progressive de la question de la démocratisation des publics</i> .....	52
Le début des années 2000 dans le BBF : derrière les débats sur la fréquentation, la démocratisation.....	52
Vers un apaisement des débats? .....	54
<b>L'ÉCHEC VÉCU : BIBLIOTHÉCAIRES ET ÉLUS FACE À LA RÉALITÉ DE LA DÉMOCRATISATION CULTURELLE.....</b>	<b>57</b>
<b>3.1 Présentation et analyse du terrain.....</b>	<b>57</b>
3.1.1 <i>Des contextes très différents</i> .....	57
Au niveau territorial et socio-démographique.....	57
Au niveau politique.....	58
3.1.2 <i>Des bibliothèques emblématiques</i> .....	59
La BFM de Limoges et la gratuité.....	59
Montreuil et le rôle social des bibliothèques.....	60
Aveize : un taux d'inscription exceptionnel, une politique d'animation volontariste.....	61
<b>3.2 la démocratisation culturelle au prisme du local : reformulation, traduction et appropriation.....</b>	<b>62</b>
3.2.1 <i>La démocratisation culturelle dans les textes : une absence en trompe-         l'oeil</i> .....	62
La démocratisation culturelle, « sous-entendue ».....	62
Une reformulation équivoque.....	63
3.2.2 <i>La démocratisation culturelle dans les discours : entre constat d'échec,         critique et réaffirmation</i> .....	64
Un constat (presque) unanimement partagé.....	64
Un constat d'échec (presque) intuitif.....	65
3.2.3 <i>Un regard critique porté sur les bibliothèques</i> .....	66
<b>3.3 Du constat à l'action.....</b>	<b>68</b>
3.3.1 <i>Des attitudes différenciées face à l'échec de la démocratisation         culturelle</i> .....	68
Le désenchantement.....	68
La démocratisation culturelle comme combat.....	69
3.3.2 <i>La « politique des petits pas »</i> .....	69
La nécessité d'agir « tout azimuts », sur le long terme.....	69
La modestie des objectifs .....	70

3.3.3 <i>La permanence de freins multiples</i> .....	71
Le poids des représentations.....	71
Le manque de transversalité.....	72
Le manque de visibilité.....	72
Le manque de moyens.....	72
<b>CONCLUSION : DÉPASSER L'ÉCHEC : POUR UNE POLITIQUE RÉALISTE DE DIVERSIFICATION DES PUBLICS</b> .....	<b>74</b>
<b>SOURCES</b> .....	<b>79</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE</b> .....	<b>87</b>
<b>TABLE DES ANNEXES</b> .....	<b>97</b>



## *Sigles et abréviations*

ABF : Association des bibliothécaires français.

BBF : Bulletin des bibliothèques de France.

BCP : Bibliothèque centrale de prêt.

BDP : Bibliothèque départementale de prêt.

BFM : Bibliothèque francophone multimédia de Limoges.

BMVR : Bibliothèque municipale à vocation régionale.

BPI : Bibliothèque publique d'information.

CARD : Comité américain pour les régions dévastées.

CREDOC : Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie.

CSB : Conseil supérieur des bibliothèques.

CSP : Catégorie socioprofessionnelle.

DEPS : Département des études, de la prospective et des statistiques.

DGD : Dotation générale de décentralisation.

EAC : Education artistique et culturelle.

ENSSIB : École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques.

INSEE : Institut national de la statistique et des études économiques.

IRCAM : Institut de recherche et de coordination acoustique/musique.

MCC : Ministère de la culture et de la communication.

SIGB: Système intégré de gestion des bibliothèques.



# INTRODUCTION

---

En 1981, au Colloque d'Hénin-Beaumont, devant une assemblée de professionnels réunis sur le thème « lecture et bibliothèques publiques », le sociologue Jean-Claude Passeron remettait en cause l'impact supposé de la multiplication des bibliothèques sur la démocratisation de leur accès :

« En la forme actuelle de ses techniques d'offre comme des contenus offerts, la bibliothèque correspond surtout aux attentes et aux pratiques culturelles des classes moyennes. Les formes d'« animation » dont on l'enrichit aussi. L'augmentation, en surface et en volume, de ce type d'offre accroîtra probablement la « culturalisation » des classes moyennes (intensité des pratiques et nombre d'individus pratiquants). Mais ce réservoir n'est pas inépuisable. On ne peut prolonger la courbe et l'augmentation d'une offre inchangée butera vite sur un effet de plafonnement »<sup>1</sup>.

Ces propos marquent une rupture : celle du début de la fin d'une croyance dans la capacité de l'amélioration et de l'augmentation de l'offre à amener à la bibliothèque les parts de la population qui n'y viennent pas. Lors du même colloque, Gérald Grunberg, président de la section des bibliothèques publiques de l'ABF, se fait le porte-parole de cette prise de conscience : « Nous ne pouvons pas parler de la bibliothèque en la définissant simplement comme un équipement qui prête des livres à 20 ou 30 % de la population, ce qui suppose que 70 à 80% restent à l'écart et que cela regroupe, le plus souvent, les catégories sociales les plus défavorisées. La bibliothèque draine un public qui socio-culturellement est prédisposé à venir la fréquenter, mais il reste alors une immense majorité du public que l'on ne touche pas <sup>2</sup> ». Ce constat, alimenté par des sociologues comme Jean-Claude Passeron et Nicole Robine, est peu à peu intériorisé par les bibliothécaires, qui développent un discours auto-critique sur la bibliothèque, analysé ainsi par Anne-Marie Bertrand : « D'une part, les bibliothèques sont faites par les classes moyennes, pour les classes moyennes ; d'autre part, c'est le côté patrimonial, savant, qui rebute les classes populaires. [...] Le discours de la démocratisation est, ainsi, devenu indissociablement un discours sur l'échec de la démocratisation »<sup>3</sup>.

Les différentes enquêtes quantitatives menées depuis les années quatre-vingt semblent, à première vue, corroborer ces discours. Selon l'enquête du CREDOC de 2005 sur les usages, la fréquentation et l'image des bibliothèques<sup>4</sup>, la fréquentation des bibliothèques publiques a doublé depuis 1989, passant de 10 millions de Français de plus de 15 ans inscrits en 1997 à 12,5 millions en 2005. Mais c'est essentiellement du fait de l'augmentation des effectifs des catégories de population les plus investies dans la culture, et non d'un rattrapage de celles considérées comme étant les plus éloignées. En effet, la proportion d'ouvriers qualifiés et non qualifiés fréquentant les bibliothèques a dans le même temps stagné, et les classes

---

<sup>1</sup> PASSERON Jean-Claude, Acte du colloque d'Hénin-Beaumont, *Lecture et bibliothèques publiques*, Hénin-Beaumont, 20-21 novembre 1981, ORCEP ; p. 286.

<sup>2</sup> Intervention au colloque d'Hénin-Beaumont, *Lecture et bibliothèques publiques*, ORCEP, 1982.

<sup>3</sup> BERTRAND Anne-Marie, *Bibliothèque publique et public library : essai de généalogie comparée*, Presses de l'enssib, Villeurbanne, 2010.

<sup>4</sup> Voir les résultats de cette enquête dans MARESCA Bruno, *Les bibliothèques municipales en France après le tournant Internet : attractivité, fréquentation et devenir*, Bibliothèque publique d'information du Centre Pompidou, coll. « Etudes et recherche », Paris, 2007.

moyennes restent, proportionnellement, celles qui fréquentent le plus les médiathèques. Les bibliothèques ne sont évidemment pas les seuls établissements culturels concernés. Les résultats sur le long terme des différentes enquêtes *Pratiques culturelles des Français* sont là pour rappeler que les inégalités d'accès à la culture n'ont pas connu de réduction significative depuis 1974<sup>5</sup>, malgré un contexte pourtant favorable : augmentation du pouvoir d'achat, progrès considérables de la scolarisation, développement des équipements culturels...

Cependant, ces chiffres globaux ne rendent pas compte des efforts importants de rénovation, modernisation, ouverture sociale et de la diversification des usages dans ces établissements publics. Les bibliothèques ne sont plus les « *mausolées secrets, immobiles et déserts* »<sup>6</sup> qu'elles pouvaient être dans les années soixante et soixante-dix. Les collections correspondent mieux aux attentes des usagers. Elles sont devenues multimédias, les horaires d'ouverture se sont étendus, les locaux modernisés, les services proposés se sont étoffés, le personnel s'est professionnalisé, les partenariats avec les associations, l'éducation, l'hôpital, les maisons de retraites, les autres services culturels et sociaux se sont développés, afin de toucher le public le plus large possible. Les pratiques des usagers se sont diversifiées. Et un phénomène important a fait son apparition : les séjournants, qui fréquentent sans s'inscrire. Selon la dernière enquête du CREDOC de 2005 citée plus haut, ce public représenterait 14 % des fréquentants des bibliothèques et serait plus démocratique que le public d'usagers habituels, composé majoritairement de personnes appartenant aux classes moyennes.

En l'absence d'études qualitatives et d'évaluation précises, menées dans une perspective comparative, ce sont avant tout les chiffres des enquêtes globales que retiennent les professionnels du secteur. La déception face à la réalité brute des pourcentages est à la hauteur des investissements réalisés : importante. Elle alimente une rhétorique de l'échec de la démocratisation culturelle, très présente dans les discours des bibliothécaires. Ce « modèle interprétatif pessimiste », pour reprendre l'expression de Christophe Evans<sup>7</sup>, se retrouve également dans les nombreux débats sur les effets de la politique culturelle conduite par l'Etat, puis par les collectivités territoriales, comme si la démocratisation culturelle ne pouvait désormais être évoquée que sur le mode de la déploration.

C'est ce rapport des bibliothèques à ce cadre interprétatif pessimiste, « l'échec de la démocratisation culturelle », aujourd'hui dominant, que ce mémoire propose d'étudier. Or celui-ci est pour le moins complexe. Deux raisons principales peuvent être invoquées.

#### *La polysémie et l'ambiguïté des termes en présence, tout d'abord.*

La démocratisation culturelle est un paradigme qui structure l'ensemble des politiques culturelles. Il constitue un « référentiel sectoriel », c'est-à-dire, pour reprendre les analyses des politologues Pierre Muller et Yves Surel sur les politiques publiques<sup>8</sup>, une « structure de sens », constituée de valeurs et de normes, composée d'un « processus cognitif permettant de comprendre le réel en limitant

<sup>5</sup> 1974 est la date de parution de la première enquête *Pratiques culturelles des Français*.

<sup>6</sup> Voir BERTRAND Anne-Marie, *Les villes et leurs bibliothèques : légitimer et décider. 1945-1985*, éd. du Cercle de la librairie, coll. « Bibliothèques », Paris, 1999.

<sup>7</sup> EVANS Christophe, GAUDET Françoise, « Mesurer l'audience des bibliothèques municipales », *BBF*, 2006, n° 6, p. 20-23 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr/>> Consulté le 01 décembre 2013.

<sup>8</sup> MULLER Pierre, SUREL Yves, *L'analyse des politiques publiques*, Montchrestien, Paris, 1998.

sa complexité » et d'un « processus prescriptif permettant d'agir sur le réel ». L'idéal révolutionnaire de partage et d'égalité entre les citoyens est le fondement de ce paradigme. Dans cette optique, les biens culturels doivent être mis à la disposition de tous, au peuple et non plus aux « nantis » de l'Ancien Régime. La bibliothèque joue ce rôle politique de partage du savoir et de la culture, de formation de l'esprit critique des citoyens. C'est pourquoi la démocratisation culturelle est l'objectif de la politique de lecture publique et une valeur qui structure le métier de bibliothécaire. Il s'agit de faire en sorte que la « photographie du public de la bibliothèque ressemble de plus en plus à la photographie de la population<sup>9</sup> ».

Objectif affiché des politiques culturelles, la démocratisation culturelle n'est cependant jamais clairement définie. De quoi parle-t-on quand on évoque la démocratisation? De plusieurs choses, nous répond Jean-Claude Passeron<sup>10</sup>.

La démocratisation culturelle est à la fois un projet politique, un processus historique et une procédure technique. C'est un projet politique, car elle a pour objectif de convertir des publics à des « formes symboliques valorisées », c'est-à-dire à la culture légitime. Mais c'est aussi un processus historique, qui tend vers l'égalisation progressive des conditions d'accès à la culture. C'est enfin une procédure technique, qui peut s'appliquer à des dispositifs d'action publique, comme la décentralisation théâtrale ou la création des Maisons de la culture en 1961. A ces trois définitions peut s'ajouter une quatrième, celle de Sylvie Octobre, chargée d'études au Ministère de la Culture, dans « Comment mesurer la démocratisation ? Proposition de cadre interprétatif<sup>11</sup> ». Selon elle, « seuls sont justiciables du terme de démocratisation les cas réunissant les deux conditions suivantes : – augmentation de la fréquentation ; – augmentation du taux de pénétration de la catégorie la moins favorisée (sans qu'il y ait de repli de la part de l'autre catégorie de population) ».

On peut rajouter à cette polysémie une utilisation mouvante de la notion depuis les années 1950. Dans un premier temps, la démocratisation a été synonyme de la croissance en volume de la population fréquentant un établissement culturel. Elle s'apparentait à la massification. Mais la diffusion des premiers résultats des enquêtes de sociologie de la culture ont invalidé ce premier sens. La démocratisation est alors devenue, dans les années 1960, un objectif de « diminution des écarts de pratique entre les différents pratiquants ». Puis, avec le développement de la sociologie quantitative, un troisième sens est apparu : « les probabilités d'accès selon les catégories sociales ». Enfin, Jean-Claude Passeron relève un quatrième sens possible, celui de la « démocratisation d'un rapport social », utilisé par la psychologie sociale dans l'étude des interactions de pouvoir entre les acteurs sociaux.

La rhétorique de l'échec se réfère, implicitement, à cette pluralité de sens. Nos analyses devront l'intégrer. Tout comme nous prendrons en compte les multiples définitions de la bibliothèque. Collection organisée de documents et de flux, la bibliothèque est un lieu de partage du savoir, un lieu de mémoire, de sociabilité, un service public, un bâtiment. C'est une institution, c'est-à-dire une structure sociale

---

<sup>9</sup> PASSERON Jean-claude, « Consommation et réception de la culture. La démocratisation des publics », dans DONNAT Olivier, TOLILA Paul, *Le(s) public(s) de la culture*, Presses de Sciences PO, Paris, 2003, 390 p.

<sup>10</sup> PASSERON Jean-claude, « Consommation et réception de la culture. La démocratisation des publics », dans DONNAT Olivier, TOLILA Paul, *Le(s) public(s) de la culture*, Presses de Sciences PO, Paris, 2003, 390 p.

<sup>11</sup> OCTOBRE Sylvie, « Comment mesurer la démocratisation ? Proposition de cadre interprétatif », MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION, *Les publics des équipements culturels. Méthode et résultats d'enquête*, Les travaux du Département Etudes et Prospective, Paris, 2001.

constituée et, au sens anthropologique, un espace qui, à travers des normes et des valeurs, institue des individus et des pratiques. Enfin, la bibliothèque est un système d'interaction entre différents champs : le champ des professionnels qui y travaillent, le champ des décideurs politiques élus (les tutelles), le champ des usagers et le champ des partenaires institutionnels et associatifs. Chaque champ construit et diffuse sa propre représentation de la bibliothèque et produit un positionnement différent face à la rhétorique de l'échec de la démocratisation culturelle.

*La relation paradoxale des bibliothèques avec la démocratisation culturelle, ensuite.*

La démocratisation culturelle a été critiquée dès son avènement, avec la politique culturelle initiée par André Malraux (qui n'a par ailleurs jamais employé ce terme) et inexorablement dépréciée au fur et à mesure que se développaient les études de public. Cependant, et c'est le premier paradoxe, les politiques de lecture publique ont continué de l'afficher comme un « corps de doctrine ». Ainsi, la démocratisation culturelle semble toujours représenter une figure tutélaire structurante, qui est revendiquée pour légitimer l'action des bibliothèques.

Mais, deuxième paradoxe, il est aujourd'hui de bon aloi parmi les bibliothécaires de parler de l'échec de la démocratisation culturelle comme d'une évidence. Sans pour autant ni remettre en cause cet échec en s'interrogeant sur la réalité et la pertinence des chiffres avancés, ni tirer toutes les conséquences de cet échec, car les pratiques sont peu interrogées. De plus, si la rhétorique de l'échec semble majoritaire, l'acceptation de l'échec paraît plus difficile.

Enfin, troisième paradoxe, la bibliothèque semble l'institution culturelle la plus épargnée par les critiques sur l'échec de la démocratisation culturelle, par rapport au théâtre, à l'opéra et au musée. Elle occupe par ailleurs une place réduite dans ces discours.

Comment expliquer ces différents paradoxes ? Sur quels fondements idéologiques et sociologiques la rhétorique de l'échec de la démocratisation culturelle se base-t-elle en bibliothèque ? Cet « échec » conduit-il à une remise en cause des pratiques et à la mise en œuvre de stratégies innovantes pour attirer de nouveaux publics ? L'objectif de démocratisation culturelle dans les bibliothèques est-il aujourd'hui abandonné ou bien reformulé ? Assistons-nous à un changement de référentiel ?

L'hypothèse de recherche qui fonde ce travail est la suivante : le positionnement des bibliothèques face à l'échec de la démocratisation culturelle est ambivalent. Les bibliothèques sont conscientes de l'inachèvement du processus de démocratisation culturelle, mais continuent implicitement de s'en réclamer, tout en prenant leur distance. Le malaise vis à vis de la démocratisation culturelle est réel et pousse les bibliothèques à rechercher d'autres sources de légitimation à leurs actions.

Pour vérifier la pertinence de cette hypothèse initiale, nous avons souhaité croiser approche théorique et étude de terrain. Nous nous sommes limités aux bibliothèques de lecture publique, c'est-à-dire aux bibliothèques municipales et aux bibliothèques départementales de prêt, car la démocratisation culturelle n'a pas le même caractère légitimant et structurant pour les bibliothèques universitaires.

Notre étude se basera sur :

- une analyse de la réception par les bibliothécaires des études de publics montrant l'échec relatif de la démocratisation culturelle et les débats sur cette question dans la littérature professionnelle : articles du bulletin des bibliothèques de France (BBF), du bulletin d'information de l'Association des bibliothécaires français (ABF), puis Bibliothèque(s), ainsi que les différentes éditions du *Métier de bibliothécaire*, édité par l'ABF au Cercle de la librairie (de 1979 à 2013, soit huit éditions). La date retenue pour débiter l'analyse des discours sur l'échec de la démocratisation culturelle en bibliothèque est 1980. Cette date est celle de la parution dans le BBF de la synthèse de l'étude de 1979 « Expérience et images des bibliothèques municipales », qui montre l'inachèvement du processus de démocratisation culturelle en bibliothèque. C'est aussi à partir de 1980 que se développe vraiment le discours d'échec de la démocratisation culturelle, avec la prise de conscience de l'inefficacité de la politique d'augmentation et d'amélioration de l'offre sur la démocratisation de l'accès au livre et à la documentation.

- des entretiens semi-directifs avec des professionnels des bibliothèques et des sociologues (17)

- une étude comparative de trois bibliothèques aux problématiques particulières :

- la Bibliothèque francophone multimédia de Limoges (BFM), entièrement gratuite depuis 1802.
- le bibliothèque municipale de Montreuil, située en Seine-Saint-Denis, où se croisent plus de quatre-vingt dix nationalités et où plus de quatre-vingt pour cent de la population n'est pas assujettie à l'impôt sur le revenu.
- la médiathèque d'Aveize, petite bibliothèque rurale située dans les hauts du lyonnais (département du Rhône), faisant partie du réseau de la Bibliothèque départementale de prêt du Rhône et qui se distingue par un taux d'inscription très au-dessus de la moyenne de sa catégorie : 38,45 %.

Nous analyserons les écrits, les discours et les représentations qui guident les bibliothécaires et les élus à la culture, ainsi que les actions réalisées pour attirer un public qui n'a pas l'habitude de fréquenter les bibliothèques. Nous avons été confrontés à un certain nombre de difficultés, comme l'absence de projets d'établissement formalisés, l'absence de données chiffrées fiables ou encore certains biais, comme le fait qu'à Aveize et à Montreuil, l'élu à la culture soit aussi bibliothécaire.

Notre travail s'attardera dans un premier temps sur la relation ambiguë des bibliothèques avec le paradigme de la démocratisation culturelle, afin de poser le cadre et les enjeux. Qu'est-ce qui, dans l'ADN des bibliothèques, peut expliquer cette ambiguïté ? Quelle est la place de la démocratisation culturelle dans la politique de lecture publique et la place de la lecture publique dans les discours fondateurs de la démocratisation culturelle ? Peut-on évaluer la réalité de la démocratisation culturelle en bibliothèque ?

Dans un second temps, à partir de l'analyse des discours sur l'échec de la démocratisation culturelle en bibliothèque (dans certains articles du BBF, des bulletins d'informations de l'ABF, de Bibliothèque(s) et dans *Le métier de bibliothécaire*), nous étudierons la réception des enquêtes de publics montrant l'inachèvement de la démocratisation culturelle en bibliothèque et les débats suscités. Nous replacerons l'émergence des discours sur l'échec de la démocratisation culturelle en bibliothèque

dans son contexte historique et politique. Que révèlent les débats sur l'échec de la démocratisation culturelle en bibliothèque ? Comment ont-ils évolué ?

Enfin, dans un troisième temps, nous verrons comment élus et bibliothécaires se positionnent face à l'échec de la démocratisation culturelle. Partagent-ils le même constat d'échec ? La démocratisation culturelle a-t-elle toujours pour eux un rôle légitimant ? Quelles actions mettent-ils en œuvre pour diversifier le public ?

# LES BIBLIOTHÈQUES ET LA DÉMOCRATISATION CULTURELLE : UNE RELATION AMBIGUË

---

Avant de nous pencher précisément sur le positionnement des bibliothèques face à la rhétorique de l'échec de la démocratisation culturelle, il paraît nécessaire de revenir sur leurs relations avec la notion de démocratisation culturelle. Celle-ci est en effet marquée du sceau de l'ambivalence, que ce soit au niveau de l'héritage dont se revendiquent les bibliothèques, au niveau des textes fondateurs de la politique de démocratisation culturelle et de la politique de lecture publique ou de l'interprétation des résultats des enquêtes de publics en bibliothèque.

## 1.1 LE DOUBLE HÉRITAGE ARISTOCRATIQUE ET DÉMOCRATIQUE DES BIBLIOTHÈQUES

La généalogie du modèle de bibliothèque publique met en lumière un héritage, construit au cours des deux derniers siècles, qui comporte à la fois une part aristocratique et une part démocratique. La démocratisation de la lecture, que les bibliothèques s'efforcent de mettre en œuvre, va ainsi de pair avec une conception aristocratique de la culture. Cet héritage équivoque constitue un socle d'arguments critiques qui vont alimenter la rhétorique de l'échec de la démocratisation culturelle.

### 1.1.1 Des origines hybrides

Un double héritage structure le modèle de bibliothèque publique : le savant et le populaire, la restriction d'accès et l'ouverture à tous, l'aristocratique et le démocratique. L'histoire de la construction du modèle de bibliothèque publique est marquée par la tension entre ces deux principes.

#### *Bibliothèque savante, bibliothèque populaire : la dualité originelle*

On retrouve en effet cette dualité dès le XVI<sup>e</sup> siècle à travers deux visions différenciées portées par deux hommes : Gabriel Naudé, bibliothécaire de Mazarin et Claude Clément, jésuite et collègue du premier.

En 1627, dans *Advis pour dresser une bibliothèque*<sup>12</sup>, qui est considéré comme le premier traité de bibliothéconomie, Gabriel Naudé écrit, à propos des livres en bibliothèque, qu'il ne faut « n'en dénier jamais la communication au moindre des hommes qui pourrait en avoir besoin ». Il ne s'agit cependant pas ici de prôner un accès universel à tous, comme le rappelle Claude Jolly dans la préface de l'édition de l'*Advis* (2010) car la bibliothèque de Naudé « s'organise autour d'un principe unique : réunir tout ce qui est utile à la communauté savante ». La communication ne concerne ainsi seulement qu'un certain type de public, le public savant.

A cet accès restreint, Claude Clément oppose, dans *Musei, sive bibliothecae tam privatae quam publicae Extractio, Cura, Usus* (1635, Lyon), une fermeture: « la bibliothèque ne doit pas être indistinctement ouverte à tous. Si c'est un jardin, que ce soit un jardin fermé ; si c'est une fontaine, qu'elle soit scellée, si c'est un trésor, qu'il soit caché ». On peut cependant relativiser cette opposition car le texte de Clément reste malgré tout assez proche de l'idéal de partage de Naudé.

---

<sup>12</sup> NAUDÉ Gabriel, *Advis pour dresser une bibliothèque, Précédée de L'Advis, manifeste de la bibliothèque érudite/ par JOLLY Claude, A. Baudry et Cie, Paris, 2010.*

C'est au XVIII<sup>e</sup>, avec le mouvement des Lumières et la Révolution Française, que la part démocratique des bibliothèques se développe, pour un temps. Pour les Lumières, il existe un lien entre éducation, culture et émancipation du peuple. C'est ce principe des « arts » au service de l'instruction du peuple qu'énonce la Commission temporaire des arts dans son discours du 15 mars 1794 intitulé : « Instruction sur la manière d'inventorier et de conserver tous les objets qui peuvent servir aux arts, aux sciences et à l'enseignement » : « Le peuple n'oubliera point que c'est par une instruction solide et vraie que la raison se fortifie ». Le grand dessein des Lumières est former le citoyen par l'instruction. La bibliothèque en est, avec l'école et le musée, un des principaux vecteurs. La bibliothèque, « école de tous les citoyens », doit diffuser la connaissance et la culture sur tout le territoire.

Le marquis de Condorcet, dans son Rapport sur l'organisation générale de l'instruction publique<sup>13</sup>, se fait l'écho du programme révolutionnaire : « Chaque école aura une petite bibliothèque, un petit cabinet où l'on placera quelques instruments météorologiques, quelques modèles de machines ou de métiers, quelques objets d'histoire naturelle, et ce sera pour les hommes un nouveau moyen d'instruction ».

Ces idéaux révolutionnaires - éducation pour tous, formation de citoyens éclairés, égalité et émancipation- nous les retrouvons aujourd'hui dans les valeurs politiques portées par les bibliothèques. Un autre legs de cette période fondatrice, aura un impact considérable : les saisies révolutionnaires de 1789 (biens du clergé) 1792 (biens des émigrés) et 1793 (biens des universités, académies et sociétés savantes). Entre 4 à 7 millions de documents sont confisqués. La gestion des dépôts littéraires est confiée, par le décret du 28 janvier 1803, aux communes. C'est la naissance des bibliothèques municipales, qui n'auront de cesse, pendant plus d'un siècle, de classer, organiser, cataloguer ces collections patrimoniales. Occultant par la même occasion l'objectif démocratique de l'égalité d'accès aux bibliothèques, ainsi que la question des publics réels et potentiels, comme en témoigne Eugène Morel<sup>14</sup>, bibliothécaire à la bibliothèque nationale, pionnier de la lecture publique, au début du XX<sup>e</sup> siècle: « un immense travail accapare les bibliothèques, on catalogue, on dresse l'inventaire minutieux. Elles revivent tout leur passé, glorieux certes. [...]. Pas un instant il ne semble que les bibliothèques ne soient faites pour qu'on y lise. Le bibliothécaire va là où il y a des livres, des livres qu'on ne lit plus, à classer, à décrire. Et il fuit, là où il y aurait des lecteurs. Besogne vulgaire, rejetée dédaigneusement sous le nom de populaire. »

Ce bibliothécaire, résolument moderniste, critique le système dual de son époque. Des bibliothèques dites « savantes », destinées à la conservation de la culture érudite coexistent avec un petit réseau de bibliothèques « populaires », mises en place sous l'impulsion de militants de l'éducation populaire, de militants catholiques, d'enseignants et de syndicalistes. Ayant pour objectifs de former, vulgariser et divertir, ces bibliothèques « du peuple » sont confrontées à un manque chronique de moyens qui nuit à l'exercice de leurs missions.

---

<sup>13</sup> Marquis de Condorcet, *Rapport sur l'organisation générale de l'instruction publique*, présenté à l'Assemblée nationale législative au nom du Comité d'Instruction publique les 20 et 21 avril 1792, texte en ligne assemblée nationale, <http://www.assemblee-nationale.fr/histoire/7ed.asp>, consulté le 3 décembre 2013.

<sup>14</sup>MOREL Eugène, *Bibliothèques*, Mercure de France, 1909.

## ***La construction du modèle de bibliothèque publique***

Le modèle de la bibliothèque publique élaboré à partir du début du XXe siècle porte en lui cette dualité originelle. Il est à la fois en rupture et en continuité avec elle. En rupture, car influencé par l'exemple de la *public library* américaine, diffusé en France par Eugène Morel et, dans l'entre-deux-guerres, par les bibliothécaires américains du CARD (Comité Américain pour les régions dévastées). Le CARD fait la promotion de bibliothèques modernes, tournées vers la satisfaction des besoins des publics et l'éducation et caractérisées par « le libre accès aux rayons, la distinction des sections enfants et adultes, la gratuité et la qualification du personnel<sup>15</sup> ». Il prône également la création d'un réseau de lecture publique territorial, dans une exigence démocratique de couvrir tous les besoins d'un public que l'on souhaite élargi et diversifié. Quelques « bibliobus » font leur apparition, au service de ces objectifs. Noë Richter<sup>16</sup> analyse ainsi cette naissance de la lecture publique : « la bibliothèque publique moderne sera fondée en opposition avec la bibliothèque publique traditionnelle et avec la bibliothèque populaire ».

Mais cette rupture s'exprime surtout dans le registre rhétorique. Le manque de moyens reste criant et le « retard français » important. Les locaux sont vétustes, peu ouverts aux lecteurs, comme le constate un rapport ministériel de 1948 sur la Lecture publique en France : « Notre pays, qui est très certainement un de ceux qui possèdent les bibliothèques les plus riches du monde, est donc aussi un de ceux où le livre est le plus inaccessible à la masse. [...] En 1945, la grande majorité de nos bibliothèques municipales de province sont ou des bibliothèques de conservation ou d'étude, ou de simples cabinets de lecture, refuge d'érudits et de retraités de l'enseignement. Le grand public n'y vient pour ainsi dire pas, ignorant même parfois jusqu'à son existence. »

Il faut attendre les années soixante-dix pour qu'un véritable mouvement en faveur de la modernisation des bibliothèques publiques territoriales et de leur ouverture plus large au public soit impulsé et qu'elles deviennent des établissements culturels dignes d'intérêt et d'investissement ; d'autant que la réponse à la demande de services modernes (présentation des collections en libre accès, accueil des enfants, travail sur place, espaces d'exposition...), qui correspondent au modèle de la *public library*, nécessite la construction de nouveaux locaux adaptés à la mise en place de ces nouvelles fonctionnalités. De 1971 à 2000, on passe ainsi de 716 à 2886 bibliothèques municipales, financées en grande partie par la Dotation Générale de Décentralisation (DGD) à partir de 1982.

Cependant, pour Anne-Marie Bertrand, l'importation du modèle de la *public library* est « infidèle », « faussée par le refus de la bibliothèque savante ». La modernité technique, avec l'introduction de nouveaux médias (CD, DVD, ordinateurs en libre accès...) a pris le pas sur le projet politique initial de formation et d'éducation, même si les nouvelles « médiathèques » sont plus ouvertes, modernes et démocratiques que leurs prédécesseurs.

### **1.1.2 La permanence de cet héritage dans l'organisation du système bibliothèque**

C'est donc sur cet héritage multiple, qui est aussi une double légitimité avec d'un côté la légitimité intellectuelle, représentée par les collections, de l'autre la légitimité

---

<sup>15</sup> BERTRAND Anne-Marie, *Bibliothèque publique et public library : essai de généalogie comparée*, Presses de l'ENSSIB, Villeurbanne, 2010.

<sup>16</sup> RICHTER Noë, *La naissance de la lecture publique*, Editions de la queue de chat, Paris, 1992.

sociale, avec le public, le « peuple », que se construit le réseau des bibliothèques publiques territoriales que nous connaissons actuellement. Cet aspect « aristo-démocratique », pour reprendre l'expression de Martine Poulain<sup>17</sup>, se retrouve dans l'organisation même du « système bibliothèque », entendu comme système organisationnel et institutionnel, porteur de valeurs et de principes. Les exemples qui l'illustrent sont nombreux. Nous en avons choisi deux.

### ***L'organisation des espaces et des collections***

Le premier exemple est celui de l'organisation des espaces et des collections. Le principe qui la régit est celui d'une offre en libre accès. Faciliter l'accès aux collections, pour mettre le savoir et la culture à la portée de tous, est un élément démocratique reposant sur l'égalité des citoyens. Cette dimension n'a cependant pas caractère d'évidence. Elle présuppose que le lecteur est autonome et compétent pour se repérer dans les espaces et le classement des collections de la bibliothèque et que cette autonomie et cette compétence sont équitablement réparties entre tous les usagers. Martine Poulain et Jean-François Barbier-Bouvet<sup>18</sup>, Jean-Claude Passeron et Michel Grumbach<sup>19</sup>, Nicole Robine<sup>20</sup> ont tous démontré que c'était loin d'être le cas. « L'agencement des bibliothèques est conçu par des lettrés, pour des lettrés », écrit cette dernière. L'égalité de tous les citoyens face à l'institution bibliothèque est donc battue en brèche. L'incompréhension, l'incapacité à se repérer dans une bibliothèque est alors excluante, comme le rappelle le célèbre aphorisme de Dominique Lahary : « Si quiconque, entrant dans une bibliothèque, n'y décèle rien qui lui soit déjà familier, alors il lui est signifié, j'ose dire avec violence, que cet endroit n'est pas pour lui<sup>21</sup> » .

### ***La relation au public***

Le deuxième exemple est celui de la place du public dans les bibliothèques. Nous l'avons vu plus haut, la bibliothèque savante se caractérise par la domination des collections sur la satisfaction des besoins du public, tandis que l'utilisateur est au centre de la *public library*. Si le public est invoqué pour légitimer l'action des bibliothèques, on peut cependant être frappé par sa faible prise en compte au sein de l'institution bibliothèques. Le sociologue Christophe Evans<sup>22</sup> met ainsi en lumière le peu de place accordé, dans la formation des bibliothécaires, à l'accompagnement des usagers dans leur demande, ainsi que le faible nombre d'associations d'usagers associées à la co-construction de la politique documentaire ou de la programmation des politiques culturelles.

La politique de lecture publique est, comme la politique culturelle dans son ensemble, avant tout une politique de l'offre, qui repose sur la croyance malrucienne du pouvoir miraculeux de la rencontre avec les biens culturels. Cette

---

<sup>17</sup> POULAIN Martine, intervention à la table ronde Bibliothèques et démocratisation culturelle, dans les 25 ans de la BPI, Actes du colloque international organisé par la Bibliothèque publique d'information au Centre Pompidou, les 23 et 24 octobre 2002 : « Peut-être l'utopie de la lecture publique à la française est-elle d'essayer de fondre les deux modèles et d'instaurer ainsi une bibliothèque « aristo-démocratique ... »

<sup>18</sup> BARBIER-BOUVET Jean-François, POULAIN Martine, *Publics à l'œuvre. Pratiques culturelles à la BPI du Centre Pompidou*, BPI - Centre Pompidou/ La documentation française, Paris, 1986.

<sup>19</sup> PASSERON Jean-Claude, GRUMBACH Michel (dir.), *L'œil à la page. Enquête sur les images et les bibliothèques*, Editions de la Bibliothèque Publique d'Information, 2004.

<sup>20</sup> ROBINE Nicole, *Les jeunes travailleurs et la lecture*, La Documentation française, Paris, 1984, 266 p.

<sup>21</sup> LAHARY Dominique, *Pour une bibliothèque polyvalente : à propos des best-sellers en bibliothèque publique* in *Bulletin d'informations de l'ABF* n°189, 2000.

<sup>22</sup> EVANS Christophe, « La place des publics dans le modèle français », dans BERTRAND Anne-Marie (dir.), *Quel modèle de bibliothèque ?*, Presses de l'ENSSIB, Villeurbanne, 2008.

offre ne repose que très peu sur une analyse de la demande. Cécile Rabot<sup>23</sup>, maître de conférence et chercheuse au Centre de sociologie européenne, a étudié la prise en compte des usagers dans l'élaboration de l'offre de lecture des bibliothèques municipales. Il ressort de ses observations que la politique d'acquisition repose en partie sur l'expérience pratique des bibliothécaires, sur leur perception des usagers, de leurs demandes et de leurs lectures, telles qu'elles apparaissent au quotidien à travers les remarques et les questions, les rangements et les enregistrements de prêts. Mais les statistiques internes sont peu utilisées. C'est la connaissance du terrain qui prime, même si celle-ci peut s'avérer biaisée : le public n'est pas forcément celui qu'on croit. Le public représenté, imaginé, occupe donc une place plus importante que le public réel. La représentation des publics est donc déterminante dans le choix des documents.

Cette relation au public est la principale différence entre les bibliothèques françaises et les bibliothèques américaines. Elle explique la domination de la logique documentaire sur la logique éducative, des collections littéraires sur les documents pratiques, la faible place faite à l'actualité, l'absence de culture de service, le développement insuffisant de la logique participative et la faiblesse de la prise en compte des particularités des territoires sur lesquels elles sont implantées.

### *Un héritage difficile à assumer*

Cet héritage équivoque, les bibliothèques peinent à l'assumer. Selon Anne-Marie Bertrand<sup>24</sup>, « le premier héritage (la bibliothèque savante) est refusé. Le second (la bibliothèque publique) est assumé mais de façon fautive ». Cela a plusieurs conséquences importantes. D'une part, l'image des bibliothèques pâtit de cette confusion, ce qui explique en partie la faible présence de l'institution bibliothèque dans les politiques publiques culturelles, la faible mobilisation des pouvoirs publics à son égard. D'autre part, cela met les bibliothécaires dans une situation inconfortable. Les attentes envers le public correspondent en effet à celles de la bibliothèque savante : public de bon élève, cultivé et poli. Or la réalité est toute autre. Car l'objectif de démocratisation de la lecture a conduit les bibliothèques à accueillir des publics très hétérogènes dans leurs attentes, leurs goûts, leurs comportements de lecteurs. D'où un certain malaise de la profession, issu de ce décalage entre représentation du « bon public » et public réel. Ce malaise est accentué par le déséquilibre qui existe entre l'importance de l'objectif de démocratisation pour la profession et la réalité de son propre bilan, décevante.

## **1.2 UNE RELATION DÉSÉQUILBRÉE**

La relation des bibliothèques avec la notion de démocratisation culturelle est caractérisée par le déséquilibre. Les bibliothèques sont peu présentes dans les discours sur la démocratisation culturelle (et son échec) et les politiques culturelles, alors que ce paradigme a un caractère légitimant très fort pour la politique de lecture et fait partie des valeurs et des motivations mises en avant des bibliothécaires.

---

<sup>23</sup>RABOT Cécile, « Un service public du livre entre offre et demande : la prise en compte des usagers dans l'élaboration de l'offre de lecture des bibliothèques municipales aujourd'hui », Sherbrooke, Mémoires du livre / Studies in Book Culture, n°2, 2010.

<sup>24</sup> BERTRAND Anne-Marie, *Bibliothèque publique et public library : essai de généalogie comparée*, Presses de l'ENSSIB, Villeurbanne, 2010.

### **1.2.1 Les bibliothèques : un impensé de la démocratisation culturelle ? La place restreinte de la politique de lecture et des bibliothèques dans les politiques nationales de démocratisation culturelle**

Pour montrer la place restreinte qu'occupent les bibliothèques et la politique de lecture dans les politiques de démocratisation culturelle, nous nous concentrerons sur les trois grands moments qui ont marqué l'histoire de la démocratisation culturelle au XX<sup>e</sup> siècle : le mouvement de l'éducation populaire, la création du ministère des Affaires culturelles en 1959 et le ministère de Jack Lang de 1981 à 1986 et de 1988 à 1993.

#### ***La place de la bibliothèque dans les trois temps forts de la démocratisation culturelle<sup>25</sup>***

Le mouvement de l'Éducation Populaire, qui se développe à la fin des années trente, est habité par une ambition : démocratiser la culture en la popularisant. Cette volonté de « populariser la culture », étroitement liée à la politique de loisirs et au temps libéré par les congés payés, institués par le gouvernement du Front Populaire, est affirmée à maintes reprises. Joanny Berlioz, député PCF, le clame dans son « Rapport à la Chambre des députés afin de populariser la culture » du 12 novembre 1936 : « *Il faut cesser de regarder l'art comme un domaine réservé aux classes les plus aisées, aux spécialistes et aux snobs qui les déshonorent. L'art doit se rapprocher du peuple. [...] La culture, sous toutes ses formes, peut être popularisée, sans qu'il y ait lieu d'abaisser sa qualité [...]* ». Cette ambition se poursuit à la Libération, avec des associations issues de la résistance, comme Peuple et Culture, fondée par Joffre Dumazedier, théoricien de la civilisation des loisirs. Les gouvernements de la IV<sup>e</sup> République reprennent ces idées et mettent en place les Maisons des Jeunes et de la Culture (MJC), en 1944. Une décentralisation culturelle est amorcée. Les bibliothèques en sont au départ un des instruments. Les « bibliobus » et les Bibliothèques Centrales de Prêt (BCP), en 1945, doivent ainsi irriguer les communes rurales. Mais ce sont finalement surtout les Centres Dramatiques Nationaux qui sont chargés d'une mission de popularisation de la culture en province. Même si la création d'un réseau de lecture publique est amorcée.

Les bibliothèques sont également peu présentes dans les politiques de démocratisation culturelle mises en œuvre par André Malraux. Le souci égalitaire est affirmé dans le décret du 24 juillet 1959, portant organisation du ministère des Affaires culturelles. Malraux tint à en rédiger l'article premier : « *Le ministère chargé des affaires culturelles a pour mission de rendre accessible les œuvres capitales de l'humanité, et d'abord de la France, au plus grand nombre possible de Français ; d'assurer la plus vaste audience à son patrimoine culturel ; de favoriser la création des œuvres de l'art et de l'esprit qui l'enrichissent.* » L'ambition de démocratisation culturelle (l'accessibilité des œuvres au plus grand nombre), pour Malraux, se réalisera en luttant contre les inégalités géographiques, à travers la modernisation et la mise en place de nouvelles structures de diffusion : maisons de la culture, service de la création artistique, Centre national d'art

<sup>25</sup>Cette sous-partie s'inspire, en partie, des pages 13 à 16 du rapport « Favoriser un meilleur accès aux pratiques culturelles en Languedoc-Roussillon », que j'ai réalisé quand j'étais chargée d'études au Conseil Economique, social et environnemental Languedoc-Roussillon, en septembre 2009. En ligne : [http://www.laregion.fr/uploads/Externe/7f/DOC\\_FICHIERPDF\\_434\\_1253860866.pdf](http://www.laregion.fr/uploads/Externe/7f/DOC_FICHIERPDF_434_1253860866.pdf). Consulté le 13 décembre 2013.

contemporain, direction de la musique, inventaire du patrimoine pour une remise en état.... Les bibliothèques n'apparaissent pas dans les discours de l'écrivain Malraux car elles ne sont pas rattachées à son ministère (elles ne le seront qu'en 1975). Pour le premier ministre de la culture de la V<sup>e</sup> République, l'institution qui permet de mettre en contact direct le public et les œuvres capitales de l'humanité reste le musée, décrit dans son essai de 1947 *Le musée imaginaire*.

Enfin, les bibliothèques et la lecture publique sont peu mises en avant par Jack Lang, qui va pourtant, à partir de 1981, donner une dimension nouvelle à une politique culturelle. Elle devient davantage tournée vers la diversité culturelle et la démocratie culturelle que vers la démocratisation. La stratégie du ministère consiste, d'une part, à s'ouvrir sur les cultures du monde, et d'autre part à estomper la hiérarchie culturelle traditionnelle entre les différentes formes de culture en réhabilitant des formes « minoritaires », « populaires » ou « marginales », comme le rock, la bande dessinée, le cirque, la photographie, la mode, l'architecture industrielle... La volonté de réconcilier culture et fête, avec des manifestations comme la fête de la musique, la fête du cinéma, les journées du patrimoine, s'inscrit dans la même démarche. L'objectif est d'attirer le plus grand nombre en mettant en avant la dimension festive de l'événement, et, ainsi, d'instaurer un rapport plus décontracté à la culture. La deuxième orientation de la politique culturelle consiste à intégrer dans le champ culturel des activités économiques qui en étaient exclues : les industries culturelles pour défendre la création face à la force croissante des logiques financières à l'œuvre dans les domaines de la télévision, de l'édition, de la presse, de la musique, du cinéma... La rencontre avec les grandes œuvres de l'art et de l'esprit, chère à Malraux, ne passe donc plus systématiquement par la fréquentation d'un équipement culturel et n'est plus réservée à un temps et à un espace particulier. C'est pourquoi la bibliothèque n'est pas considérée comme le vecteur de cette conception de la démocratisation culturelle. Même si Jack Lang, en janvier 1984, affirme en Conseil des ministres sa volonté « *d'étendre le territoire du livre (...) en direction de nouveaux lieux et de nouveaux publics*<sup>26</sup> ». Plusieurs populations spécifiques sont ciblées, comme les détenus ou les personnes en situation de handicap, à travers des dispositifs comme culture en prison ou culture à l'hôpital qui perdurent aujourd'hui.

### ***Des facteurs explicatifs***

Cette faible visibilité des bibliothèques s'explique par divers facteurs. Un facteur historique, tout d'abord. Il existe en effet en France une tradition monarchique de soutien aux arts et à la création, qui permet de comprendre pourquoi la dimension artistique, à travers le théâtre et le musée, domine les politiques culturelles françaises. François 1<sup>er</sup> et Louis XIV incarnent cette figure du roi mécène, qui soutient mais aussi contrôle la vie culturelle. Or la bibliothèque n'est ni un lieu de création, ni de diffusion de la création artistique, comme le musée.

On peut également voir dans le facteur politique une cause de cette éclipse des bibliothèques. Avec la création d'un Service de lecture publique autonomisé au sein de la Direction des bibliothèques en 1967, la lecture publique est de nouveau une catégorie d'intervention publique. L'arrivée des socialistes au pouvoir en 1981 semble augurer une plus grande prise en compte des bibliothèques au sein de la politique culturelle. Mais l'absence de structuration et d'unité des associations de bibliothécaires, la focalisation sur la question de l'illettrisme et la décentralisation, qui engendre un éclatement de la

<sup>26</sup> Cité par Anne-Marie Bertrand dans *Les Bibliothèques municipales, enjeux culturels, sociaux, politiques*, Editions du Cercle de la Librairie, Paris, 2002.

politique de lecture publique, signent la disparition des bibliothèques de l'agenda et des programmes politiques<sup>27</sup>. La lecture publique n'est alors plus envisagée comme un moyen de lutter contre les inégalités sociales, si ce n'est sous la focale de l'illettrisme dans les années quatre-vingt dix. Elle n'est plus directement rattachée aux ambitions globales de la politique culturelle.

### ***La bibliothèque absente des rapports récents traitant du thème des inégalités d'accès à la culture***

Les rapports récents qui évoquent la thématique de l'égalité d'accès à la culture en témoignent. On peut ainsi citer le rapport Seban de mai 2013, intitulé *Dynamiser la circulation des oeuvres publiques sur le territoire*. Il a pour thème « d'explorer les voies et moyens d'une amplification de la politique de diffusion des œuvres des collections publiques sur le territoire national ». « L'élargissement des publics c'est-à-dire la démocratisation de l'accès à des œuvres » fait partie des objectifs visés par les propositions. Celles-ci se focalisent essentiellement sur les musées et lieux d'exposition et les initiatives « hors-les-murs ». Les bibliothèques, qui pourraient jouer un rôle, aux côtés des musées, pour favoriser l'égal accès de tous aux œuvres, sont absentes, alors même qu'Alain Seban dirige le Centre Pompidou, qui comprend le musée, le Centre-Pompidou Metz, la Bibliothèque Publique d'Information (BPI) et l'IRCAM.

De même, la bibliothèque est absente des nouvelles mesures préconisées en faveur de l'éducation artistique et culturelle (EAC). Le discours prononcé par la ministre Aurélie Filippetti, le 16 novembre 2013, annonçant un plan de développement de l'EAC ne contient pas une seule fois le mot « bibliothèque », ce qui laisse supposer que celle-ci ne peut être au service de l'éducation artistique, contrairement aux musées, au théâtre et à l'école.

Le dernier rapport du Conseil national du numérique, intitulé "Citoyens d'une société numérique - Accès, Littératie, Médiations, Pouvoir d'agir : pour une nouvelle politique d'inclusion » propose de s'appuyer sur les usages et l'éducation au numérique pour réduire les inégalités sociales. Alors que les espaces numériques des bibliothèques s'efforcent de lutter contre la fracture numérique en proposant un accès gratuit à Internet, des logiciels d'auto-formation et des ateliers de formation, les bibliothèques sont très peu citées en exemple.

À cette quasi-absence des bibliothèques des politiques culturelles ayant pour objectif de favoriser la démocratisation culturelle s'oppose l'importance de ce paradigme au sein du monde des bibliothèques.

## **1.2.2 La place importante de la démocratisation culturelle dans la politique de lecture publique et les valeurs des bibliothécaires**

La démocratisation culturelle occupe une place importante dans le système de valeurs qui régit le monde des bibliothèques. Les bibliothèques jouent en effet un rôle politique, en contribuant à la formation intellectuelle et critique des citoyens et en conservant le savoir et la mémoire des débats qui ont animé les sociétés. Leur objectif reste donc d'être fréquentées par le plus de personnes

---

<sup>27</sup>Voir LASALLE Marine de, « Les paradoxes du succès d'une politique de lecture publique », *BBF*, 1997, n° 4, p. 10-17 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr/>> Consulté le 11 décembre 2013.

possible, d'origine sociale diversifiée. Le public, sa venue et sa diversité sociologique sont la fin ultime du travail du bibliothécaire.

### ***L'affirmation de la vocation démocratique de la bibliothèque***

La vocation démocratique et la nécessité d'une ouverture à tous sont au cœur des différents documents qui formalisent l'éthique des bibliothèques. On les retrouve à l'article 3 de la Charte du Conseil Supérieur des Bibliothèques (CSB) : « La bibliothèque est un service public nécessaire à l'exercice de la démocratie. Elle doit assurer l'égalité d'accès à la lecture et aux sources documentaires pour permettre l'indépendance intellectuelle de chaque individu et contribuer au progrès de la société ». Et à l'article 4 : « Les bibliothèques qui dépendent des collectivités publiques sont ouvertes à tous. Aucun citoyen ne doit en être exclu du fait de sa situation personnelle. En conséquence, elles doivent rendre leurs collections accessibles par tous les moyens appropriés, notamment par des locaux d'accès facile, des horaires d'ouverture adaptés aux besoins du public, des équipements de desserte de proximité et le recours aux techniques de communication à distance ».

Le manifeste de l'UNESCO sur les bibliothèques publiques de 1994<sup>28</sup> s'inscrit dans la même démarche, quand il rappelle : « Les services de bibliothèque publique sont accessibles à tous, sans distinction d'âge, de race, de sexe, de religion, de nationalité, de langue ou de statut social. Des services et des documents spécifiques doivent être mis à la disposition des utilisateurs qui ne peuvent pas, pour quelque raison que ce soit, faire appel aux services ou documents courants, par exemple, les minorités linguistiques, les personnes handicapées, hospitalisées ou emprisonnées ».

### ***La structuration du métier de bibliothécaire autour des idéaux de partage de la culture et du savoir***

Le métier de bibliothécaire est lui-même structuré autour de ces idéaux de partage du savoir et de la culture. Selon Bernadette Seibel<sup>29</sup>, « l'ensemble de la profession partage la croyance que la connaissance est bonne en soi et qu'il lui appartient de transmettre à tous les savoirs et biens culturels. Elle s'accorde sur les finalités dernières : réalisation des idéaux de l'encyclopédisme et de la démocratisation, satisfaction de tous les intérêts, absence de discrimination quelles qu'elles soient (sociales, politiques, économiques...) ». Et Dominique Arot<sup>30</sup> d'ajouter : « Les bibliothécaires (ils n'en n'ont pas le monopole) sont habités par la conviction que l'écrit, qu'il soit littéraire, documentaire ou informatif – et donc que le livre- est un instrument de construction de soi, d'intelligence et de maîtrise du monde et donc une source de liberté ». Enfin, l'élargissement des publics fait partie des missions principales du bibliothécaire, comme l'évoque le Code de déontologie du bibliothécaire de l'Association des bibliothécaires français de 2003 dans son point quatre.

On est donc là sur le registre de la conviction, du militantisme, ce qui va contribuer d'autant plus à alimenter une certaine déception devant la réalité de la démocratisation culturelle.

---

<sup>28</sup> Manifeste de l'UNESCO pour les bibliothèques publiques, consulté le 11 décembre 2013, [http://www.unesco.org/webworld/libraries/manifestos/libraman\\_fr.html](http://www.unesco.org/webworld/libraries/manifestos/libraman_fr.html).

<sup>29</sup> SEIBEL Bernadette, *Au nom du livre : analyse sociale d'une profession, les bibliothécaires*, La Documentation française, Paris, 1988.

<sup>30</sup> AROT Dominique, « Les valeurs professionnelles du bibliothécaire », *BBF*, 2000, n° 1, p. 33-41 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr/>> Consulté le 11 décembre 2013

## *L'objectif affiché de la politique de lecture publique*

Ce souci de l'ouverture, de l'égalité d'accès et de l'élargissement des publics se retrouve en filigrane dans l'élaboration de la politique de lecture publique des collectivités locales à partir de la Libération. L'ouverture de la bibliothèque à tous devient une priorité des discours professionnels et politiques. « C'est dans les centres départementaux de lecture publique que s'ouvre le champ le plus vaste et le plus fécond à la vocation, à la mission, à l'apostolat du bibliothécaire pour la diffusion de la culture du peuple trop souvent négligée jusqu'ici [...] <sup>31</sup> » écrit Marcel Bouteron, premier responsable de la Direction des bibliothèques, en 1950. Ce souci du peuple est marqué par un certain paternalisme : il faut attirer de nouveaux publics, mais vers de « saines lectures ». Au fur et à mesure de la dilution du mouvement de l'éducation populaire, le « peuple » est remplacé par « le public » dans les discours. On assiste à une professionnalisation et à la fin du modèle de la bibliothèque savante. « Le projet de bibliothèque publique a cessé d'être populaire, mais il est devenu démocratique », analyse Anne-Marie Bertrand<sup>32</sup>.

Si, comme nous l'avons vu plus haut, les bibliothèques deviennent de moins en moins présentes dans les politiques culturelles nationales, l'échelon local s'est, en revanche, emparé de la bibliothèque, en tant qu'outil au service de la démocratisation culturelle. Plusieurs facteurs sont favorables à cette tendance : l'élévation générale du niveau de formation avec la massification de l'enseignement supérieur, le développement des loisirs et le renouvellement du personnel politique local avec la victoire de la gauche aux élections municipales de 1977, qui voit l'arrivée au pouvoir de nouvelles générations d'élus sensibles à la thématique de la réduction des inégalités sociales et culturelles. La montée en puissance de l'action locale rencontre également une forte demande sociale de services publics et culturels.

Les élus locaux vont faire des bibliothèques les fers de lance d'une politique culturelle démocratique. En 1997, un élu de Tourcoing écrit : « la lecture publique doit être considérée comme la priorité d'une politique culturelle municipale qui se veut démocratique<sup>33</sup> ».

C'est l'accueil de lecteurs toujours plus nombreux qui est recherché à travers la multiplication et la modernisation de l'offre qui sous-tend le développement de la politique de lecture publique à l'échelon local. Le succès est attendu. Et la fréquentation du public devient un outil de double légitimation. Elle légitime l'existence même des bibliothèques et a donc une « fonction d'auto-légitimation » (Jean-Claude Passeron). Mais elle permet également aux élus de justifier les investissements réalisés auprès des électeurs. Le succès public est le signe de la réussite. Et peu importe, finalement, la composition sociale de ce public, tant que les chiffres de fréquentation sont en augmentation. La notion de démocratisation culturelle perd alors son sens initial de diversification sociale du public pour s'apparenter, dans l'esprit des élus, mais également des bibliothécaires, à celui de conquête des publics, c'est-à-dire de conquêtes de lecteurs supplémentaires. En ce

---

<sup>31</sup>BOUTERON Marcel, « Le rôle du bibliothécaire », *L'Education nationale*, déc. 1950.

<sup>32</sup>BERTRAND Anne-Marie, « Le peuple, le non-public et le bon public : les publics des bibliothèques et leurs représentations chez les bibliothécaires », [en ligne]. DONNAT, Olivier et TOLILA, Paul (dir.). *Le(s) public(s) de la culture* [livre et CD-rom]. Paris : Presses de Sciences Po, 2003.

<sup>33</sup>Citation extraite de BERTRAND Ane-Marie, *Les villes et leurs bibliothèques*, Ed. du Cercle de la librairie, Paris, 1999.

sens, le public et la démocratisation culturelle sont instrumentalisés, alors même qu'il est très difficile d'évaluer la réalité de cette fréquentation.

### **1.3 LA DÉMOCRATISATION CULTURELLE EN BIBLIOTHÈQUE : SUCCÈS OU ÉCHEC ? LA DIFFICULTÉ DE L'ÉVALUATION.**

L'interprétation des différentes enquêtes de publics des bibliothèques contribue à entretenir l'ambiguïté du rapport de ces institutions avec la notion de démocratisation culturelle. Il est en effet difficile de se prononcer à partir de ces différentes enquêtes sur le succès ou l'échec de la politique de démocratisation culturelle en bibliothèque.

#### ***1.3.1 Les différentes enquêtes montrent des inégalités persistantes en matière de fréquentation des bibliothèques***

##### ***Les sources et les chiffres***

Il existe plusieurs sources pour évaluer la fréquentation des bibliothèques municipales en France, ainsi que le profil de leurs publics.

Il faut tout d'abord citer l'enquête *Pratiques culturelles des Français*, du département des études, de la prospective et des statistiques (DEPS) du ministère de la Culture et de la Communication. Elle a été réalisée cinq fois : en 1973, en 1981, en 1988, en 1997 et en 2008, avec les mêmes questionnaires, ce qui permet d'avoir une comparaison sur plusieurs décennies. Selon ces sources, de 1973 à 2008, le taux d'inscription en bibliothèque au cours des 12 derniers mois est passé de 13% à 18%. Cependant, cette augmentation ne se traduit pas forcément par une diversification sociale du public des bibliothèques. La part des agriculteurs est passée de 9% en 1973 à 13 % en 2008. La catégorie patrons industrie et commerce de 8 % à 14%. Les cadres supérieurs et professions libérales de 28% à 34%. Mais les cadres moyens, les employés, les ouvriers qualifiés et non qualifiés, les retraités et la catégorie « Autres » ont stagné.

Si l'on compare ces chiffres avec les chiffres de l'INSEE sur la composition de la population de quinze ans ou plus selon la catégorie socio-professionnelle en 2011, on remarque une surreprésentation de certaines catégories professionnelles : les cadres supérieurs et professions libérales sont 14% à être inscrits en bibliothèque, alors qu'ils ne représentent que 3,5% de la population. Les cadres moyens, catégorie qui compose 13,2% de la population, sont 25 % à être inscrits en bibliothèque. Il en est de même pour les agriculteurs, 1% de la population, mais 13% à être inscrits. En revanche, les employés, ouvriers qualifiés et non qualifiés sont représentés à part quasiment égale dans les inscrits en bibliothèque et dans la population. On retrouve ces mêmes inégalités et surreprésentations dans les chiffres de fréquentation des bibliothèques.

Les chiffres de la Direction du livre et la lecture sont la deuxième source officielle de statistiques sur la fréquentation des bibliothèques. Chaque année, cette direction du ministère de la Culture et de la Communication récupère de nombreux indicateurs chiffrés concernant les bibliothèques municipales et départementales de prêt. Mais ces chiffres ne concernent pas la population dans son ensemble. Ils sont en effet rapportés à la population des villes qui sont équipées d'une bibliothèque. Mais le rapport final publié chaque année ne fait pas état de chiffres sur le profil des publics. Selon les dernières données de 2011, le taux moyen d'inscrits actifs serait de 17,6%. Il est en baisse depuis 2006, où il était de 19,3%.

Les enquêtes sur l'expérience et l'image des bibliothèques, conduites en 1979, 1995 et 2005 constituent la troisième grande source de données chiffrées. Selon le compte-rendu de l'enquête de 1979 fait le *BBF* n° 6 de 1980, « la population des inscrits est socio-professionnellement et culturellement favorisée : elle comprend deux fois plus de cadres supérieurs et de membres des professions libérales (10 %), trois fois plus d'élèves et étudiants (28 %) et, au contraire, trois fois moins d'ouvriers (6 %) que l'ensemble de la population étudiée. Par ailleurs, les individus n'ayant pas poursuivi d'études au-delà de l'enseignement primaire y sont trois fois moins nombreux (13 %). La majorité des inscrits ont poursuivi des études secondaires ou supérieures (65 %) ».

L'enquête entamée en 1995 et publiée dans l'ouvrage *Les bibliothèques municipales et leurs publics : pratiques ordinaires de la culture*<sup>34</sup> en 2001 confirme les mêmes inégalités de fréquentation et de profils sociodémographiques des publics, tout en constatant une augmentation de la fréquentation des bibliothèques. On passe de 2,6 millions d'inscrits en 1980 à 6,6 millions en 1998. Dans la préface, Jean-François Hersent met en garde contre une interprétation optimiste de cette hausse : « Il convient en effet de prendre garde à ne pas confondre diffusion et démocratisation : si la fréquentation des équipements culturels a augmenté, c'est aussi en raison de l'augmentation de la population française et, surtout, parce que les catégories sociales les plus investies dans la vie culturelle ont intensifié leur rythme de fréquentation [...]. En réalité, l'objectif d'accroissement des publics et celui de la réduction des inégalités ne sont pas systématiquement liés : le public d'un équipement culturel peut parfaitement augmenter sans que, pour autant, on enregistre une réelle démocratisation, c'est-à-dire, sans qu'il y ait accroissement significatif des catégories sociales traditionnellement les plus éloignées des possibilités d'accès à la culture. L'enquête qui sert de base au présent ouvrage ne fait, à cet égard, que confirmer l'étonnante stabilité socioculturelle des usagers des bibliothèques publiques ».

La dernière enquête, celle de 2005, est publiée en 2007 par Bruno Maresca sous le titre *Les Bibliothèques municipales en France après le tournant Internet : attractivité, fréquentation et devenir*<sup>35</sup>. Résolument optimiste, elle constate que la fréquentation des bibliothèques publiques a doublé depuis 1989, passant de 23 à 43% et qu'elle pourrait, en 2010 et à condition que l'effort de modernisation se poursuive, atteindre les 50%. Ces chiffres de fréquentation (à ne pas confondre avec le taux d'inscription) cache un phénomène nouvellement analysé ici : la fréquentation des usagers non inscrits, qui tend à se développer. Dans les établissements municipaux, la proportion serait de 14% pour les adultes en 2005. Les inégalités de fréquentation en fonction du diplôme et de la catégorie socio-professionnelle sont toujours présentes. Les cadres supérieurs et les professions libérales restent sur-représentés et les ouvriers qualifiés et non qualifiés sous-représentés.

En résumé, ces différentes études mettent en lumière différentes formes d'inégalités dans l'accès aux bibliothèques: des inégalités territoriales (on fréquente plus les bibliothèques dans les grandes villes qu'en milieu rural), sociales (les cadres supérieurs et les professions libérales fréquentent plus les bibliothèques que

---

<sup>34</sup> BERTRAND Anne-Marie, BURGOS Martine, POISSENOT Claude, PRIVAT Jean-Marie, *Les bibliothèques municipales et leurs publics : pratiques ordinaires de la culture*, Bibliothèque publique d'information, centre Pompidou, Paris, 2001, 286 p.

<sup>35</sup> MARESCA Bruno, *Les Bibliothèques municipales en France après le tournant Internet : attractivité, fréquentation et devenir*, Bibliothèque Publique d'Information du Centre Pompidou, coll. « Etudes et recherche » ; Paris, 2007.

les ouvriers et ouvriers qualifiés), démographiques (les jeunes s'inscrivent plus et fréquentent plus les bibliothèques que les personnes âgées) et culturelles (les diplômés se rendent plus souvent en bibliothèque que les non diplômés). Il n'y a donc pas eu d'augmentation du taux de pénétration des catégories les plus éloignées de l'offre culturelle que sont les ouvriers qualifiés et non qualifiés.

### ***Les facteurs d'inégalités et les freins à la fréquentation***

Ces inégalités sont analysées dans les deux dernières enquêtes sur l'expérience et l'image des bibliothèques, qui contiennent toutes les deux des chapitres consacrés aux déterminants et aux freins à la fréquentation.

On retrouve tout d'abord les déterminants classiques des pratiques de lecture : l'âge (les Français en âge d'être à la retraite sont moins réceptifs à l'offre de lecture), le sexe (les femmes lisent plus que les hommes) et le diplôme, qui apparaît comme le facteur sociodémographique le plus déterminant, même si Michèle Petit et Chantal Balley<sup>36</sup> ont montré que certains parcours permettaient de nuancer ce constat. Tout comme le fait que le diplôme du père se révèle moins déterminant que celui qui a été acquis par l'individu. Mais la fréquentation des bibliothèques n'est pas qu'une question de capital social et culturel acquis via le milieu d'origine, les études et la position sociale. Elle est également une question d'affinité, de familiarité avec l'univers du savoir et de la culture proposé par les collections des établissements de lecture publique, qui s'acquiert par héritage, socialisation primaire ou socialisation secondaire (parcours individuels singuliers). S'il y a éloignement par rapport au monde des bibliothèques, c'est moins par ignorance qu'éloignement culturel par rapport au livre et à la lecture. Selon l'étude du CREDOC de 2005, le premier facteur explicatif de la fréquentation est l'intensité des pratiques de lecture. L'image que l'on a des bibliothèques vient en second. Et les dimensions structurelles comme le sexe, le niveau d'études ou la taille de l'établissement en troisième position. Ainsi, pour Bruno Maresca, « la question de la fréquentation est d'abord une question de niveau culturel et de centres d'intérêt avant d'être une question sociale <sup>37</sup> ».

En ce qui concerne les raisons de la non fréquentation par les non usagers, qui représentent 75% des Français selon l'enquête « L'expérience et l'image des bibliothèques » de 2005, les freins évoqués sont multiples : manque de temps pour 47% des usagers non inscrits et 44% des anciens usagers, manque d'habitude pour 44% des non usagers et 43% des anciens usagers, qui provient, pour 25% d'entre eux, d'un manque d'intérêt. À cela s'ajoutent également des questions d'image. L'austérité domine les représentations d'une fraction non négligeable de non usagers. Le manque de familiarité avec l'univers culturel des bibliothèques, qui joue comme un frein à la fréquentation, peut s'expliquer en partie par la dissonance entre l'offre des bibliothèques et les goûts des non usagers. La part de la population dont les goûts sont plus orientés vers le divertissement, la détente, l'utilité au quotidien, la variété française ne se retrouve pas dans des collections au sein desquelles certains genres qui relèvent de la culture du divertissement, de la culture populaire ou de la culture jeune occupent une place mineure. Ce qui fait dire à Jean-Marie Privat et Yves Reuter: « le choix des livres correspond aux classes moyennes<sup>38</sup> ». Claude Poissenot quant à lui parle d'« effet bibliothèque<sup>39</sup> » : « ne pas venir c'est avoir rencontré dans la bibliothèque (ou à

<sup>36</sup> PETIT Michèle, BALLEY Chantal, De la bibliothèque au droit de cité : parcours de jeunes, BPI, 1996.

<sup>37</sup> MARESCA Bruno, *Les Bibliothèques municipales en France après le tournant Internet : attractivité, fréquentation et devenir*, Bibliothèque Publique d'Information du Centre Pompidou, coll. « Etudes et recherche » ; Paris, 2007.

<sup>38</sup> PRIVAT Jean-Marie, REUTER Yves (dir.), *Lecture et médiations culturelles*, PUL, Villeurbanne, 1991.

<sup>39</sup> POISSENOT, Claude, L'« effet bibliothèque » : caractéristiques et fréquentation des bibliothèques publiques, 2005 [en ligne], [http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/docs/00/17/26/48/PDF/Argus\\_Poissenot\\_1.pdf](http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/docs/00/17/26/48/PDF/Argus_Poissenot_1.pdf), consulté le 13 décembre 2013.

l'extérieur) une offre qui en détourne ». Le plan de classement, la signalétique ou son absence, l'agencement des collections jouent un rôle non négligeable. « En matière de culture, la manière d'offrir est indissociable de l'objet offert » rappelle aussi Jean-Claude Passeron<sup>40</sup>.

### ***Comparaison internationale***

Les déterminants de la fréquentation des bibliothèques pourraient aussi dépendre des cultures nationales. Les comparaisons internationales des taux d'inscription et de fréquentation en bibliothèque municipale montrent en effet des différences assez notables entre les pays. Entre certains pays d'Europe du Nord, comme la Grande-Bretagne, la Finlande et des pays d'Europe méridionale comme la France ou l'Espagne, les écarts sont importants. En Finlande, pays de 5,4 millions d'habitants, 50 % de la population est inscrite et 80% d'entre elle fréquente une bibliothèque<sup>41</sup>. La Grande-Bretagne affiche elle un taux d'inscrits de près de 60%<sup>42</sup>. Alors que l'Espagne fait état d'un taux de 25%<sup>43</sup>. Selon le sociologue Christophe Evans : « tout porte à croire ainsi qu'en fonction de la culture nationale, il existe un type de rapport au livre et plus généralement aux institutions du livre »<sup>44</sup>. Comme pour la lecture de livres, la France se situe ici dans une position intermédiaire au niveau européen.

#### ***1.3.2 Mais plusieurs éléments permettent de relativiser ce constat***

À partir de ces analyses, peut-on pour autant dire qu'il y a un échec de la démocratisation culturelle en bibliothèque ? La réponse à cette question est éminemment complexe. Selon l'enquête *Pratiques culturelles des Français*, le taux de personnes appartenant à la catégorie ouvrier qualifié et non qualifié fréquentant les bibliothèques n'a pas vraiment augmenté depuis 1973. On ne peut donc pas parler de démocratisation au sens de Sylvie Octobre (augmentation de la fréquentation et augmentation du taux de pénétration de la catégorie la moins favorisée). Mais plusieurs éléments permettent de relativiser le constat d'échec.

### ***Des biais d'interprétation***

Les différentes enquêtes qui permettent de connaître le profil des usagers et des non usagers des bibliothèques sont des enquêtes globales et nationales, basées sur la méthode du sondage et sur des moyennes. Elles ne rendent pas compte de la réalité des actions locales et cachent une grande disparité des situations en fonction des territoires. Par exemple, l'enquête *Pratiques culturelles des Français* mesure l'évolution des pratiques, qui est liée à l'offre des établissements culturels publics, mais aussi à l'évolution de l'offre commerciale et à son impact sur les usages. En ce sens, ces enquêtes ne permettent pas d'évaluer les politiques de démocratisation culturelle. Pour cela, il faudrait, selon Olivier Donnat<sup>45</sup>, se donner les moyens de réaliser une véritable évaluation de politique publique. « Cela veut dire mener une action similaire dans trois bibliothèques et prendre trois autres bibliothèques qui servent d'échantillons témoins dans lesquelles on fait autre chose. On fait une enquête au temps t, on regarde ce qui se passe sur le profil des usagers et un an

<sup>40</sup> Ibid.

<sup>41</sup> Source Netherlands public library association.

<sup>42</sup> Source Ministry of Education, division for cultural policy.

<sup>43</sup> Source Ministerio de Cultura.

<sup>44</sup> *Le métier de bibliothécaire*, édition 2010.

<sup>45</sup> DONNAT Olivier, chargé d'études au département des études, de la prospective et des statistiques au ministère de la culture et de la communication, entretien du 23 octobre 2013.

après on refait une enquête ». Mais la culture de l'évaluation est encore peu développée en France, tout comme les enquêtes de publics, qui sont loin d'être généralisées. L'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (ENSSIB) a créé une base de données recensant des enquêtes de publics, consultable en ligne et à distance. Cependant, très peu d'enquêtes de ce type contiennent des données sur le profil sociodémographique des publics. Il s'agit en réalité d'enquêtes de fréquentation et de satisfaction. On ne dispose donc pas d'indicateurs statistiques suffisants pour évaluer la portée de la politique de conquête des nouveaux publics depuis une vingtaine d'années. Christophe Evans souligne également qu' « il existe peu de réflexions sur les motivations culturelles de la population<sup>46</sup> ».

### ***La complexification de la fréquentation des bibliothèques***

De plus, il est réellement complexe de mesurer l'exact profil sociodémographique des publics des bibliothèques. Car la question de la fréquentation des bibliothèques est devenue plus complexe depuis une décennie, avec l'apparition et le développement de nouveaux usages : multi-fréquentation et fréquentation sans inscription, abandon temporaire ou définitif... Il existe une différence notable entre les publics inscrits et la réalité de la fréquentation. L'enquête du CREDOC de 2005 sur « l'expérience et l'image des bibliothèques » évalue à environ 14% ce public fréquentant mais non inscrit. Il est probable que ce chiffre soit sous-évalué. Dans tous les cas, le passage par l'inscription est moins systématique et obligatoire que par le passé. Ce public d'utilisateur non inscrit a un profil sociologique un peu plus démocratique que le public inscrit. La catégorie « cadres et professions intellectuelles supérieures » représente 12% des usagers inscrits, contre 8% pour les usagers non-inscrits. Les ouvriers sont mieux représentés chez les usagers non-inscrits : 13%, contre 5% chez les inscrits. Les usagers non inscrits ont également un profil culturel différent : ils se disent moins proches du livre et de la lecture que les usagers inscrits. Ce qui fait dire à Christophe Evans dans la douzième édition du *Métier de bibliothécaire* : « la fréquentation non inscrite peut être considérée comme un signe d'élargissement des publics des BM contemporaines, lesquelles ne se réduisent pas au noyau dur des usagers inscrits essentiellement intéressés par le prêt des documents ». Enfin, il faut également prendre en compte le public qui ne fréquente pas, mais qui, vivant avec une personne ayant une carte en cours de validité, est un usager indirect (environ 15% des non fréquentants). Ce public est invisible pour les bibliothèques et l'on dispose de peu de données sur cette catégorie particulière.

Le libre accès exerce donc moins de filtre sociologique que l'inscription. La répartition des catégories socio-professionnelles de public sans carte ne se distingue pas beaucoup de la composition de l'ensemble de la population. C'est également le cas pour les anciens usagers.

### ***L'importance de la légitimité sociale des bibliothèques***

La bibliothèque continue de jouir d'une bonne image parmi les usagers inscrits, non inscrits et les non usagers. L'enquête de 2005 montre que la légitimité sociale de la bibliothèque reste intacte : « On le voit, l'image de la bibliothèque s'est banalisée en même temps que son public augmentait. À défaut de démocratisation réelle, elle connaît, comme le lycée, comme l'université, un phénomène de massification qui en fait un élément connu du paysage social quotidien. Connue et reconnue : les trois-quarts des non-usagers déclarent que c'est un établissement utile à tous. La légitimité sociale de la bibliothèque est donc saluée, même par ceux qui ne la fréquentent pas ». L'enquête

---

<sup>46</sup>Entretien du 21 juin 2013.

réalisée par 6 élèves conservateurs de l'ENSSIB auprès de 125 personnes pour le congrès de l'ABF 2013<sup>47</sup> le confirme. Le rôle social de la bibliothèque est largement affirmé et soutenu, même si peu d'attentes concrètes sont exprimées et que cette fonction sociale est adossée à une image qui est très traditionnelle.

Cependant, la relativisation de l'échec de la démocratisation culturelle en bibliothèque repose avant tout sur l'absence de réelle évaluation des actions menées jusqu'alors. C'est sur ce manque que vont se construire les discours et les débats sur ce thème dont la littérature professionnelle va se faire le reflet.

---

<sup>47</sup> Voir le compte-rendu qui en est fait en ligne : [http://www.abf.asso.fr/fichiers/file/ABF/congres/2013/CR\\_atelier2.pdf](http://www.abf.asso.fr/fichiers/file/ABF/congres/2013/CR_atelier2.pdf); consulté le 13 décembre 2013.

# L'ÉCHEC DISCUTÉ : LES DÉBATS SUR LA RÉALITÉ DE L'ÉCHEC DE LA DÉMOCRATISATION CULTURELLE EN BIBLIOTHÈQUE DANS LA LITTÉRATURE PROFESSIONNELLE

---

L'échec de la démocratisation culturelle en bibliothèque est un thème présent dans la littérature professionnelle depuis les années 1980. Son intériorisation par la profession n'est cependant pas totale. Un doute subsiste en effet. Il se nourrit du décalage entre les observations de terrain et les résultats présentés dans les différentes enquêtes sociologiques. Et alimente les débats qui vont agiter le *BBF* au début des années 2000.

## 2.1 LE CADRE IDÉOLOGIQUE : ÉMERGENCE ET DÉVELOPPEMENT DU DISCOURS SUR L'ÉCHEC DE LA DÉMOCRATISATION CULTURELLE

Les débats sur l'échec de la démocratisation culturelle dans la littérature professionnelle s'inscrivent dans un contexte idéologique particulier qu'il convient de présenter. Pour Philippe Urfalino, la brutale délégitimation de la mission de démocratisation culturelle est un moment clé de la politique culturelle française : «À partir de mai 68, la démocratisation culturelle est devenue une croyance<sup>48</sup>». Le discours d'échec s'est peu à peu imposé comme une évidence, corroboré par des observations sociologiques qui lui donnaient une caution scientifique. Cependant, cette certitude masque parfois un discours politique qui remet en cause la légitimité même de la mission de démocratisation.

### 2.1.1 De la démocratisation culturelle à la « culture pour chacun » : l'émergence progressive de la rhétorique de l'échec

L'émergence d'un discours sur l'échec de la démocratisation culturelle s'est faite par étapes. Formulé de manière implicite par les sociologues de la culture, l'échec de la démocratisation culturelle est devenu une catégorie de pensée, intégrée par les professionnels de la culture et portée par le politique.

#### *L'ère de la désillusion*

En 1960, le discours du jeune ministère des Affaires culturelles est clair. Gaëtan Picon, directeur général des Arts et des Lettres (1959-1966), dans une conférence prononcée à Béthune, s'indigne : « Qu'est-ce qu'une beauté qui n'existe pas pour tous ? Qu'est-ce qu'une vérité qui n'existe pas pour tous ? Que la culture n'existe que pour quelques uns, c'est un scandale qui doit cesser et que la démocratie s'emploie à faire cesser depuis qu'elle existe<sup>49</sup> ». L'État doit s'employer à réduire les inégalités d'accès à la culture. Pour agir, il faut d'abord connaître, et comprendre. En 1963, le ministère des Affaires culturelles crée son service d'études, qui mènera les différentes vagues successives d'enquêtes sur les pratiques

---

<sup>48</sup> URFALINO Philippe, « Mai 68 ou la fausse désillusion », dans *L'invention de la politique culturelle*, La Documentation française, Paris, 1996, p. 215-242.

<sup>49</sup> Dans POIRRIER Philippe, *La politique culturelle en débat. Anthologie 1955 -2012*, La Documentation française, 2013.

culturelles des français. La sociologie de la culture se développe, sous l'égide de Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron. Or les résultats vont à l'encontre du discours volontariste du ministère. Les disparités en matière d'accès aux biens et équipements culturels persistent. Pierre Bourdieu, en 1964, présente lors du colloque de Bourges « Recherche scientifique et développement culture », les premiers résultats d'une enquête sur les publics des musées commanditée par la cellule recherche du ministère des Affaires culturelles : « la part des différentes catégories sociales dans le public des musées paraît comme l'inverse de leur proportion dans la société globale, les classes sociales les plus favorisées étant les plus fortement représentées<sup>50</sup> ». Il critique également, en creux, la politique de l'offre mise en place par le ministère Malraux : « L'action sur l'offre ne peut tenir lieu de l'action, fondamentale, sur la demande et ne peut avoir une fonction de facilitation en réduisant l'écart entre l'offre et la demande, entre le niveau culturel objectif des œuvres offertes et le niveau des attentes (créé par l'éducation) ».

Le discours d'échec de la démocratisation culturelle se fonde sur ces constats, mais également sur les enquêtes *Pratiques culturelles des français*, dont la première édition eut lieu en 1973. Décennie après décennie, rien n'y fait : les écarts en terme de propension à pratiquer la culture dans les différentes classes sociales restent les mêmes. La notion est alors de moins en moins revendiquée comme un objectif réaliste. Olivier Donnat, qui coordonne la publication de ces enquêtes depuis les années 1980, n'hésite pas à évoquer lui-même la fin du mythe de la démocratisation culturelle, dans un article de la revue *Esprit* de 1991<sup>51</sup>.

Pour Laurent Martin, la démocratisation culturelle ne disparaît pas, mais elle est « reléguée à l'arrière-plan »<sup>52</sup>. Plusieurs éléments contribuent à cette relégation : la critique de la politique de l'offre, qui a échoué dans sa tentative de réduire les inégalités d'accès à la culture, l'essor des industries culturelles et la diversification des pratiques culturelles. Augustin Girard, chef du service des études au sein du ministère, observait dès 1978 : « le progrès de la démocratisation et de la décentralisation est en train de se réaliser avec beaucoup plus d'ampleur par les produits accessibles sur le marché qu'avec les produits subventionnés par la puissance publique<sup>53</sup> ».

La démocratisation culturelle est alors remplacée par les notions d'action culturelle et de développement culturel (Jaques Duhamel), de démocratie et de diversité culturelle (Jack Lang). Catherine Trautmann est la seule ministre (et la dernière?) à évoquer de manière explicite la démocratisation culturelle comme un objectif du ministère. Dans sa *Déclaration sur les mesures en faveur de la démocratisation de la culture* du 23 juin 1999<sup>54</sup>, elle fait de l'absence de réduction significative des disparités entre milieux sociaux, mesurée par les enquêtes pratiques culturelles de français de 1973, 1981, 1989 et 1997, un argument phare en faveur du maintien de l'objectif de démocratisation culturelle : « En conséquence, la démocratisation des pratiques culturelles demeure la priorité de mon action. Cette action se traduit par la mise en œuvre d'une politique visant à

<sup>50</sup> BOURDIEU Pierre, « Les musées et leurs publics », *L'expansion de la recherche scientifique*, n° 21, décembre 1964, p. 26-28.

<sup>51</sup> DONNAT Olivier, « Démocratisation culturelle : la fin d'un mythe », dans *Esprit*, n° 170, mars-avril 1991, p. 65-79.

<sup>52</sup> MARTIN Laurent, « La démocratisation de la culture en France. Une ambition obsolète ? », dans POIRRIER Philippe, MARTIN Laurent, *Démocratiser la culture ! Une histoire comparée des politiques culturelles, disponible en ligne*, [http://tristan.u-bourgogne.fr/CGC/publications/democratiser\\_culture/democratiser\\_culture.html](http://tristan.u-bourgogne.fr/CGC/publications/democratiser_culture/democratiser_culture.html); consulté le 15 décembre 2013.

<sup>53</sup> GIRARD Augustin, « Les industries culturelles », *Futuribles*, n°17, sept.-oct. 1978, p. 597.

<sup>54</sup> Consultable en ligne, <http://discours.vie-publique.fr/notices/993001954.html>, « collection des discours publics », [www.vie-publique.fr](http://www.vie-publique.fr), consulté le 15 décembre 2013.

réduire la distance culturelle et la distance sociale qui constituent pour certains publics des obstacles fondamentaux ».

### ***La reconnaissance officielle de l'échec***

Si la politique de l'offre était critiquée depuis longtemps, l'échec de la démocratisation culturelle n'avait jamais été officiellement reconnu par un ministre de la culture. Si ce n'est-à demi-mots, par Jack Lang en 1989 : « Est-ce à dire que, pour reprendre l'expression consacrée, la culture s'est démocratisée ? Sans doute dans les couches moyennes, de manière moins évidente chez les agriculteurs et les ouvriers : on ne supprime pas en une génération les inégalités sociales et culturelles qui ont marqué notre siècle et aussi les précédents<sup>55</sup> ».

Avec l'arrivée au pouvoir de Nicolas Sarkozy en 2007, l'échec de la démocratisation culturelle acquiert une notoriété publique. Mais cet échec est présenté comme celui de la politique culturelle menée jusqu'alors. « Les acquis de cette politique sont considérables : une offre artistique foisonnante, des musées et des monuments rénovés, un cinéma rivalisant avec la production internationale. Ces succès ne doivent cependant pas faire oublier les lacunes et les ratés : un déséquilibre persistant entre Paris et les régions, une politique d'addition de guichets et de projets au détriment de la cohérence d'ensemble, une prise en compte insuffisante des publics, et surtout l'échec de l'objectif de démocratisation culturelle. De fait, notre politique culturelle est l'une des moins redistributives de notre pays. Financée par l'argent de tous, elle ne bénéficie qu'à un tout petit nombre. [...] Votre première mission sera de mettre en œuvre l'objectif de démocratisation culturelle. Celle-ci a globalement échoué parce qu'elle ne s'est appuyée ni sur l'école, ni sur les médias, et que la politique culturelle s'est davantage attachée à augmenter l'offre qu'à élargir les publics » écrit Nicolas Sarkozy dans sa lettre de mission à Christine Albanel du 1<sup>er</sup> août 2007. Plusieurs mesures sont évoquées pour concrétiser cette politique de démocratisation culturelle, qui serait différente de celle menée auparavant : l'éducation artistique et culturelle, la médiation audiovisuelle, la gratuité des musées nationaux, la réforme des aides publiques à la création... La dénonciation de l'échec de la démocratisation culturelle s'inscrit ici dans une logique politique qui vise à marquer une rupture avec les prédécesseurs. Mais cette rupture reste de l'ordre du discours car les moyens évoqués pour renouveler en profondeur l'action du ministère n'ont en réalité rien de novateur. Le dernier ministre de la culture du quinquennat de Nicolas Sarkozy, Frédéric Mitterrand, parlera ainsi de « serpent de mer du ministère » et d'« incantation » à propos de la démocratisation culturelle<sup>56</sup>.

### ***Des tentatives de substitution***

Selon Laurent Martin, nous serions aujourd'hui entrés dans une quatrième ère de la démocratisation culturelle, qui se caractérise par « le retour du pédagogisme, les tentatives réitérées de renouer le lien rompu par Malraux entre la culture et l'éducation [...] et le basculement définitif des rapports entre la culture institutionnalisée et la culture vécue<sup>57</sup> ». La tentative de Frédéric Mitterrand d'imposer un nouveau paradigme de référence, « la culture pour chacun », en est l'illustration. Le programme de ce

<sup>55</sup> LANG Jack, « Le signe du succès », *Commentaire*, n° 48, vol. 12, hiver 1989-1990, p. 710-712.

<sup>56</sup> MITTERRAND Frédéric, *Le Figaro*, 30 juin 2013.

<sup>57</sup> MARTIN Laurent, « La démocratisation de la culture en France. Une ambition obsolète ? », dans POIRRIER Philippe, MARTIN Laurent, *Démocratiser la culture ! Une histoire comparée des politiques culturelles*, disponible en ligne, [http://tristan.u-bourgogne.fr/CGC/publications/democratiser\\_culture/democratiser\\_culture.html](http://tristan.u-bourgogne.fr/CGC/publications/democratiser_culture/democratiser_culture.html); consulté le 15 décembre 2013.

ministre, intitulé « Culture pour chacun. Programme d'actions et perspectives »<sup>58</sup> se réfère explicitement à « l'héritage de la démocratisation culturelle » dans son premier chapitre. Là encore, l'échec de la démocratisation culturelle est souligné. Mais c'est pour mieux lui substituer un nouveau concept : la « culture pour chacun ». Le politique s'est ici emparé des résultats sociologiques pour construire un discours d'échec de la démocratisation culturelle, dont l'objectif est de servir de base à un programme de renouvellement de l'action culturelle du ministère. Il s'agit de « faire triompher l'intime de l'intimidation sociale dont la culture est trop souvent porteuse<sup>59</sup> » et de s'opposer, ainsi, à la tentation globalisante de la démocratisation culturelle, synonyme de démocratisation de la culture de l'élite. Mais le succès de la « culture pour chacun » fut plus que mitigé. Les milieux professionnels de la culture ne s'approprièrent pas ce paradigme, dans lequel ils ne se reconnaissaient pas.

Enfin, l'actualité récente a vu le retour de l'éducation artistique et culturelle (EAC), à travers son intégration dans le projet de loi sur la refondation de l'école et le discours d'Aurélie Filippetti sur l'éducation artistique et culturelle du 16 novembre 2013. Cette nouvelle visibilité de l'EAC dans l'agenda politique témoigne de la volonté de revenir à des « fondamentaux », en agissant dès l'enfance, à l'école, afin de donner à tous les mêmes chances de connaître et pratiquer des activités culturelles.

### 2.1.2 Les non-dits de la rhétorique de l'échec

Le discours d'échec de la démocratisation culturelle est un construit lourd d'ambiguïté. Laurent Fleury s'interroge. Le discours d'échec de la démocratisation culturelle est-il un « constat sociologique » ou bien une « assertion idéologique<sup>60</sup> » ? En effet, le discours d'échec, ou plutôt les discours d'échec, contiennent en creux une triple critique de la démocratisation culturelle.

#### *L'illégitimité*

Derrière la rhétorique de l'échec de la démocratisation culturelle se cache tout d'abord une remise en cause de la légitimité même du projet, qui fait référence à différents sens de la démocratisation culturelle. D'une part, le projet est implicitement critiqué par ceux pour qui la démocratisation culturelle s'apparente à un projet de conversion de la masse à la culture légitime. Pour eux, la démocratisation culturelle masque une hiérarchie implicite de valeurs esthétiques. Elle rejoint le « légitimisme culturel », qui désigne, selon Laurent Fleury, « un rapport à la culture basé sur la croyance inconditionnelle dans la supériorité des œuvres, objets et pratiques socialement valorisés. Cette croyance est oublieuse des conditions sociales et de la production culturelle et du jugement de goût : les prétentions universalistes de la « grande culture » occultent l'élitisme auquel elle renvoie inévitablement. Cette croyance est exclusive : il n'y a dans cette perspective qu'une culture, définie de façon restrictive comme le corpus des œuvres valorisées par la critique savante, en dehors duquel on ne saurait

<sup>58</sup> PFISTER Guillaume, LACLOCHE Francis, *Culture pour chacun. Programme d'actions et perspectives*, septembre 2010, en ligne, <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/49062-culture-pour-chacun.pdf>, consulté le 18 décembre 2013.

<sup>59</sup> Culture pour chacun. Programme d'actions et perspectives.

<sup>60</sup> FLEURY Laurent, « Le discours d'« échec » de la démocratisation de la culture : constat sociologique ou assertion idéologique ? », dans GIREL Sylvia, PROUST Serge, *Les usages de la sociologie de l'art : constructions théoriques, cas pratiques*, L'Harmattan, coll. « Logiques sociales », Paris, 2007, 132 p.

reconnaître de véritable culture». Parce que la démocratisation culturelle s'apparente à une démocratisation de la culture de l'élite, de la culture légitime et ne prend pas en compte les autres cultures, elle est condamnée à échouer.

D'autre part, le discours d'échec de la démocratisation culturelle est également tenu par ceux qui assimilent démocratisation culturelle et politique culturelle, plus particulièrement celle menée par Jack Lang. Il s'agit alors, comme Michel Scheider dans *La comédie de la Culture*, Marc Fumaroli dans *L'État culturel* ou Alain Finkelkraut dans *La défaite de la pensée* de dénoncer un certain « relativisme culturel » et une « dilution de la notion de culture », sous couvert de favoriser l'accès de tous aux pratiques culturelles.

On constate donc un glissement entre le constat sociologique de taux différentiels de fréquentation des équipements culturels et le discours, plus idéologique, d'invalidation du projet.

### *L'inéquité*

L'inéquité des politiques de démocratisation culturelle est également critiquée. Cette figure discursive de l'échec se base sur l'argument de l'effet pervers. Les projets visant à élargir le public de la culture sont financés par des fonds publics, c'est-à-dire par tous, mais ne profitent finalement qu'à quelques uns, toujours les mêmes. Il existerait donc des effets anti-redistributifs forts. L'exemple des politiques de gratuité est souvent évoqué<sup>61</sup>. Certaines études montrent que cette dernière permet une augmentation de la fréquentation à court terme, mais que son impact à moyen et long terme est discutable et dépend de diverses variables : communication autour de la gratuité, accueil et services de qualité... De plus, l'augmentation de la fréquentation ne signifie pas pour autant diversification des publics. La gratuité change les comportements de visite, avec un accroissement de la fréquence de visite qui fausse les chiffres. Elle génère également un « effet d'aubaine ». Alors qu'elle est destinée à tous et financée par tous, il semble que cette mesure profite davantage aux visiteurs fidèles des musées, appartenant par ailleurs aux classes sociales favorisées, en leur permettant des visites récurrentes. Cependant, d'autres données<sup>62</sup> viennent pondérer ces résultats.

### *L'inefficacité*

Enfin, l'inefficacité des politiques de démocratisation culturelle est soulignée, à la lumière des enquêtes sociologiques. L'absence de réduction significative des inégalités d'accès à la culture est présentée comme un argument majeur. Dès lors, les déterminants sociaux identifiés par la sociologie de la culture (diplôme, catégorie socio-professionnelle, sexe...) deviennent des déterminismes sociaux contre lesquels les institutions seraient incapables de lutter. Les institutions seraient « des espaces de choix pour la distinction » et participeraient à la reproduction des inégalités. Ces analyses obèrent tout un champ de la sociologie de la culture qui permet de relativiser ce « pré-supposé déterministe ». Un changement d'échelle d'observation met en lumière le rôle de la socialisation secondaire et des stratégies individuelles d'appropriation et d'autonomisation par rapport aux structures sociales et familiales<sup>63</sup>. La micro-analyse

---

<sup>61</sup> BENHAMOU Françoise, « Généraliser la gratuité des musées nationaux ?, Une mauvaise réponse...à une mauvaise question », *Esprit*, juin 2008.

<sup>62</sup> EIDELMAN Jacqueline, CEROUX Benoît, « La gratuité dans les musées et monuments de France : quelques indicateurs de mobilisation des visiteurs », Ministère de la culture et de la communication, DEPS, coll. « Culture études », 2009-2, mars 2009.

<sup>63</sup> LAHIRE Bernard, *La culture des individus. Dissonances culturelles et distinction de soi*, Paris, La découverte, 2006.

permet aussi de découvrir, selon Laurent Fleury, que « les institutions peuvent définir des espaces de diminution, plutôt que d'exacerbation, des différences sociales<sup>64</sup> ».

Ces différents procès fait à la démocratisation culturelle se nourrissent de l'imprécision de la notion. Jean Caune parle, à son propos, d'« horizon flou des attentes »<sup>65</sup>. Mais également de la sur-interprétation des enquêtes pratiques culturelles des français, pour construire un discours d'échec délégitimant. Celui-ci a un impact important. Il est repris par les professionnels de la culture et plus particulièrement, pour ce qui nous intéresse, les bibliothécaires.

## 2.2 LA RÉCEPTION DES RÉSULTATS DES ENQUÊTES SOCIOLOGIQUES SUR LA FRÉQUENTATION DES BIBLIOTHÈQUES DANS LA LITTÉRATURE PROFESSIONNELLE : ENTRE INTÉRIORISATION ET MISE À DISTANCE

Cristina Ion<sup>66</sup> a montré comment la sociologie avait fait « son apparition dans la profession grâce à la conjonction d'une action militante qui vise à pousser la lecture publique sur le devant de la scène et d'un souci de démocratisation qui commence à disposer de ses premiers leviers institutionnels ». La prise en compte des enquêtes sociologiques sur la fréquentation des bibliothèques a ainsi été progressive, si l'on se réfère aux différentes éditions du *Métier de bibliothécaire* (1979, 1983, 1988, 1992, 1996, 2003, 2007, 2010 et 2013) et aux comptes-rendus de ces enquêtes dans le BBF depuis 1980. Leur réception n'est, de plus, pas univoque et laisse transparaître une évolution du rapport au discours d'échec de la démocratisation culturelle.

### 2.2.1 Le *Métier de bibliothécaire* : du pessimisme à « l'hypothèse »

Entre la parution des enquêtes sociologiques sur les publics des bibliothèques et les pratiques culturelles et leur prise en compte dans la littérature professionnelle, un certain temps s'écoule. Cristina Ion parle de « réception à contre temps<sup>67</sup> » pour évoquer ce décalage. Celui-ci se réduit rapidement à partir des années 1990, témoignant de l'importance croissante de la question des publics.

Le *métier de bibliothécaire* est l'ouvrage de référence de la littérature professionnelle française. Publié tout d'abord sous la forme d'un recueil de cours de la première (1966) à la cinquième édition (1977), il ne porte le nom de *Métier de bibliothécaire* qu'à partir de 1979. L'ABF est l'auteur de l'ouvrage pour toutes les éditions. Nous étudierons la réception des enquêtes sociologiques concernant les bibliothèques à partir de l'édition de 1979. En effet, entre l'édition de 1979 et celle de 1983, sont publiées plusieurs études qui montrent la persistance de la surreprésentation des classes sociales favorisées dans le public des bibliothèques : l'enquête « Expérience et image des bibliothèques municipales » (1979), l'enquête

---

<sup>64</sup> FLEURY Laurent, « Abolition des classes sociales ou production d'une fiction d'égalité ? La réalisation d'un espace utopique au TNP de Vilar », dans CHOPART Jean-Noël et MARTIN Claude (dir.), *Que reste-t-il des classes sociales ?*, Editions de l'Ecole nationale de la santé publique, Paris, 2004, p 121-136.

<sup>65</sup> CAUNE Jean, « La démocratisation culturelle : une évaluation à construire », dans POIRRIER Philippe, *Politiques et pratiques de la culture, Les Notices, La Documentation française*, Paris, 2010, 303 p.

<sup>66</sup> ION Cristina, *La réception du « discours sociologique » par les professionnels des bibliothèques*, mémoire d'étude pour le diplôme de conservateur des bibliothèques, mars 2008.

<sup>67</sup> *La réception du « discours sociologique » par les professionnels des bibliothèques*, mémoire d'étude pour le diplôme de conservateur des bibliothèques, mars 2008.

d'évaluation et d'analyse portant sur l'introduction d'une documentation audiovisuelle (1979), sous la direction de Jean-Claude Passeron et le colloque d'Hénin-Beaumont, où le même Jean-Claude Passeron rappelle que la bibliothèque, « En la forme actuelle de ses techniques d'offre comme des contenus offerts, [...] correspond surtout aux attentes et aux pratiques culturelles des classes moyennes ». Cette période constitue une césure, à la fois pour l'histoire de l'ouvrage *Le métier de bibliothécaire*, qui change de nom à cette époque là, et pour la sociologie des publics des bibliothèques, qui affirme avec plus de vigueur l'échec de la démocratisation culturelle en bibliothèque.

Dès l'édition de 1979, les résultats des enquêtes de sociologie de la culture sont pris en compte, mais de manière très limitée :

« Si des moyens sont nécessaires au développement d'un réseau de bibliothèques susceptibles de satisfaire les besoins de tous, il est bien évident qu'ils ne suffisent pas à assurer la promotion du livre. Il ne faut pas sous-estimer le poids des facteurs socio-économiques ou culturels, et leur influence sur la lecture et, de façon plus générale, sur les loisirs culturels. Les statistiques indiquent en effet que :

- les jeunes lisent plus que les vieux,
- les citadins plus que les ruraux
- les couches aisés de la population plus que les catégories sociales défavorisées,
- les personnes qui ont un niveau scolaire élevé plus que celles qui ont arrêté les études très tôt » .

Un tableau sur les pratiques socio-culturelles en fonction du sexe, de la situation de famille, de l'âge, de la catégorie socio-professionnelle et du niveau d'études, issu de l'enquête *Pratiques culturelles des français* de 1974 est inséré.

La possibilité d'une action de la bibliothèque en la matière est mise en avant : « Mais si l'impact des bibliothécaires est très étroitement lié au développement socio-culturel du pays, s'il est des obstacles à la lecture qui ne sont pas du ressort des bibliothécaires, il demeure à leur portée des moyens pour faciliter l'accès aux livres et à l'information, pour développer le goût de la lecture en suscitant des moyens nouveaux, pour rendre le public plus curieux et plus exigeant dans ses choix ». Les propos restent cependant marqués par une approche qui n'évite pas le jugement de valeur : « Ajoutons que, pour avoir envie de lire, il faut certaines motivations : curiosité intellectuelle, ambition sociale ou aspiration à transformer le monde, etc. : une société sans espérance n'a pas besoin de livres ! ».

Le même contenu est repris dans l'édition de 1983. Aux facteurs défavorables à la fréquentation des bibliothèques sont rajoutées les conditions de vie : « Mais les statistiques sur les pratiques culturelles ne peuvent être dissociées de celles sur les conditions de vie : lorsque la durée hebdomadaire du travail dépasse cinquante heures, lorsque le trajet à faire pour se rendre au travail dure une heure par jour, voire deux heures ou trois heures, la pratique de la lecture diminue (aux heures de pointe, il est difficile de lire dans les transports en commun...) ».

L'édition de 1988 marque une rupture. Un chapitre est désormais consacré à la sociologie de la lecture. Il est rédigé par Jean-Claude Utard, conservateur à Mediatix-Nanterre. Il est fait explicitement référence aux travaux de Jean-Claude Passeron, Jean-François Barbier-Bouvet et Martine Poulain : « Pendant longtemps on a cru que la simple ouverture de bibliothèques suffirait à gagner de nouveaux lecteurs, que la gratuité du livre en assurerait la démocratisation, et qu'ainsi viendraient progressivement

à la lecture des individus et des couches sociales qui auparavant ne lisaient pas. À l'usage il n'en est rien : 14,3% seulement des français de plus de 15 ans sont inscrits en bibliothèque, tous types de bibliothèques publiques confondus (13,2% en 1973), et parmi ces inscrits se retrouve l'inégale répartition des lecteurs. Fréquentent d'abord les habitués de la lecture : cadres supérieurs et moyens, élèves et étudiants, bacheliers et diplômés de l'enseignement supérieur, parisiens et habitants des grandes villes sont les fidèles adhérents. [...] Les travaux de J.-C. Passeron et de ses élèves dans les bibliothèques de la région parisienne, ceux de J.-F. Barbier Bouvet et M. Poulain à la BPI, rappellent que par ses techniques d'offre comme par ses contenus offerts, la bibliothèque correspond surtout aux attentes et aux pratiques culturelles des classes moyennes. [...] Bref, la bibliothèque permet probablement la capitalisation culturelle des classes moyennes mais ne va guère au-delà : les lecteurs populaires que l'on y voit se caractérisent par une auto-didaxie qui n'a guère de chance de se généraliser à l'ensemble des classes populaires ».

Les obstacles internes à la fréquentation des bibliothèques sont également cités, à travers les travaux de Nicole Robine. Le propos est très pessimiste. Seuls sont retenus des différents travaux le constat d'échec de la démocratisation culturelle par la politique d'augmentation de l'offre. Alors même que ceux-ci démontrent toute la complexité de la question et construisent une image des publics non déterministe et qui ne correspond pas aux représentations habituelles des bibliothécaires. L'intégration des enquêtes sociologiques est donc partielle. Cette incomplétude accentue la désillusion et le désenchantement et marque une vraie rupture avec les périodes « naïve » et « optimiste »<sup>68</sup> du Métier de bibliothécaire, qui vont de la première à la septième édition.

Les éditions de 1992 et 1996 reprennent le même discours, enrichi des analyses les plus récentes sur la sociologie de la lecture. Une place croissante est consacrée aux publics, dans plusieurs chapitres, témoignant du décentrement des bibliothèques de la conservation des collections à l'accueil des publics.

L'édition de 2003 consacre ce nouvel état de fait : « Le public est aujourd'hui une des raisons même de l'existence de la bibliothèque, au même titre que la collection et la médiation ». Elle développe une approche plus professionnelle et objective, signifiée par l'intégration d'un sociologue, Christophe Evans, à l'équipe de rédaction. L'échec de la démocratisation culturelle est reconnu et explicité, notamment dans sa différence avec la notion de massification : « Hormis les consommations audiovisuelles domestiques, on peut dire qu'il n'y a pas eu en France, de démocratisation culturelle au sens fort du terme. [...] Il est préférable, ainsi, de parler d'une massification des publics, sachant que la fréquentation brute a augmenté dans l'ensemble mais que ce sont prioritairement les catégories sociales déjà favorisées qui en ont tiré le plus grand profit ». Le contenu relatif à la fréquentation des bibliothèques et à ses publics est plus nuancé, tout en restant critique : « Il ne faut pas confondre la saturation de certains équipements, notamment certains jours de la semaine ou à certaines périodes de l'année, avec un succès généralisé au plan national ou une démocratisation de la lecture publique au sens fort de l'expression, c'est-à-dire un usage partagé équitablement en fonction des différentes catégories sociales. Si les bibliothèques sont beaucoup moins sélectives que le théâtre, par exemple [...] , elles le sont

---

<sup>68</sup> BERTRAND Anne-Marie, « Le deuil de la mémoire », Intervention au colloque "Le numérique : impact sur le cycle de vie du document", organisé à l'université de Montréal par l'EBSI et l'ENSIB du 13 au 15 octobre 2004, en ligne, <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/1205-le-deuil-de-la-memoire.pdf>.

quand même quelque peu [...] ». Le phénomène des fréquentants non inscrits fait l'objet d'un développement conséquent.

Dans les deux dernières éditions, celle de 2010 et de 2013, la fréquentation des bibliothèques est analysée dans toute sa complexité. On voit là l'influence de l'enquête du CREDOC de 2005 sur l'image et l'expérience des bibliothèques, qui a mis en avant un certain élargissement des publics des bibliothèques à travers le public de non-inscrits. En conséquence, le discours d'échec de la démocratisation culturelle semble mis à distance. Il est symboliquement relégué dans les notes : « Le critère du niveau de revenu quant à lui n'a pas d'incidence particulière sur la fréquentation non inscrite des BM, ce qui n'est pas le cas en ce qui concerne la fréquentation inscrite qui demeure une activité socialement marquée : typique des classes sociales moyennes et supérieures et des diplômés de l'enseignement supérieur ». Cette dernière phrase est annotée de la manière suivante : « Elle progresse grosso modo à mesure que les niveaux de revenus augmentent, ce qui tendrait à valider ici – du moins sous ces critères – *l'hypothèse d'un échec de la démocratisation des institutions culturelles* ». L'échec de la démocratisation culturelle est donc réduit à une hypothèse. Cette mise à distance des discours d'échec de la démocratisation culturelle se retrouve en filigrane dans les comptes-rendus des enquêtes sociologiques dans le *BBF*.

## 2.2.2 Les comptes-rendus du *BBF* : une certaine distance

Pour analyser la réception des enquêtes sociologiques par la profession, nous sommes penchés sur les comptes-rendus du *BBF*, à partir du numéro six de l'année 1980 (t.25), dans lequel est évoqué l'enquête « l'expérience et l'image des bibliothèques municipales »<sup>69</sup>. La publication de celle-ci marque en effet le début du développement des discours d'échec de la démocratisation culturelle en bibliothèque.

La plupart des études de sociologie de la culture et de la lecture<sup>70</sup> ont fait l'objet d'un compte-rendu dans le *BBF*, généralement de manière réactive, sauf pour la deuxième enquête sur les pratiques culturelles des Français de 1981, qui ne rencontre un écho dans le *BBF* que cinq ans après, en 1986<sup>71</sup>.

La première moitié des années 1980 est marquée par l'absence de réaction aux deux enquêtes phares publiées alors, « L'expérience et l'image des bibliothèques municipales » (1979) et « L'oeil à la page, enquête sur l'introduction d'une documentation audiovisuelle dans huit bibliothèques publiques », sous la direction de Jean-Claude Passeron et Claude Grumbach (1981). Celles-ci sont pourtant retranscrites dans le *BBF*. La présentation des résultats de la première est réalisée par l'ARCmc<sup>72</sup>, à la demande de la Direction du Livre au ministère de la Culture et de la Communication. La deuxième est effectuée par Jean-Claude Passeron lui-même. Tous les obstacles à une fréquentation éventuelle des bibliothèques sont ici détaillés.

Jean-Claude Passeron y donne des clés indispensables pour réaliser l'objectif de démocratisation de la culture : « Par là toute politique de « démocratisation de la culture » rencontre deux exigences, dont l'harmonisation réciproque n'est jamais donnée mais

---

<sup>69</sup> « L'expérience et l'image des bibliothèques municipales », *BBF*, 1980, n° 6, p. 265-299  
[en ligne] <<http://bbf.enssib.fr/>> Consulté le 20 décembre 2013

<sup>70</sup> Seules quelques-unes ne sont pas évoquées, comme les *Trois études sur la lecture* de Parmentier, Porto-Vasquez et Naffrechou, 1981 ; *Les pratiques des loisirs* : enquête 1987-1988, INSEE Résultats, n°1 et François de Singly, *Les jeunes et la lecture*, Les dossiers Education et formation, n° 24, janvier 1993.

<sup>71</sup> DARROBERS Martine, « Sondages insondables », *BBF*, 1986, n° 4, p. 358-377  
[en ligne] <<http://bbf.enssib.fr/>> Consulté le 20 décembre 2013

<sup>72</sup> La Société ARC me (Analyse, recherche et conseil en marketing et communication) a notamment effectué en 1973, la première enquête sur les pratiques culturelles des Français.

toujours à rechercher : la didactisation de l'offre, mais aussi son information par l'autonomie et l'hétérogénéité des demandes. Offrir des moyens de culture n'est pas offrir l'enrichissement culturel tant qu'on n'offre pas à tous les moyens symboliques et sociaux d'utiliser ces moyens. Mais cette deuxième offre est d'une autre sorte que la première qui tend toujours à enfermer le donateur dans l'aveuglement et la surdité de sa propre générosité : il lui faut accepter d'écouter ce que le donataire peut lui dire de sa propre culture, même et surtout quand il semble parler d'autre chose, bref de voir de la culture là où il est si commode et plus satisfaisant de ne voir que de la privation. Transmettre des instruments c'est s'obliger à transmettre aussi la capacité et le goût de les utiliser. En matière de culture l'offre n'est efficace que si elle est en même temps acceptation et connaissance du sens différent que ces instruments peuvent prendre ailleurs. À défaut, le don qui n'aboutit qu'à glorifier la vertu du dispensateur acharné à offrir malgré le refus de prendre est pire par ses effets que le refus de donner ».

Ce n'est qu'à partir de 1986 que les comptes-rendus laissent transparaître la manière dont les professionnels reçoivent les résultats des enquêtes. De 1986 à la fin des années 1990, les auteurs de ces comptes-rendus posent un regard critique sur les enquêtes réalisées et s'interrogent sur l'interprétation des chiffres. Ainsi Martine Darrobers, qui rend compte en 1986 de l'enquête pratiques culturelles des français publiée en 1982, parle à propos des chiffres rassemblés sur les pratiques de lecture « d'ambiguïté de l'information recueillie ». Si l'échec de la démocratisation culturelle est sous-entendu, il n'est pas pour autant affirmé haut et fort : « Néanmoins il apparaît douteux que les objectifs de démocratisation culturelle qui ont présidé à la politique de développement lancée depuis la fin des années 1960 et réaffirmée en 1981 aient pu être totalement remplis. Il est permis de se demander si la multiplication de l'offre en bibliothèque ne provoque pas un effet assez comparable à celui du livre de poche – ce qui n'est déjà pas mince!- développement et intensification de la lecture parmi les publics socialement acquis au livre plutôt qu'élargissement véritable de ses publics<sup>73</sup> ». Ces précautions oratoires tranchent avec les propos affirmatifs tenus par Jean-Claude Passeron au colloque d'Hénin-Baumont en 1981.

La troisième enquête *Pratiques culturelles des Français* de 1988 sonne le glas de l'utopie de la démocratisation culturelle. Martine Poulain, dans son compte-rendu<sup>74</sup>, se fait l'écho des débats sur les limites interprétatives de ce genre d'enquête globale : « Jacques Leenhardt estime (et chacun le lui accorde) que la limite interprétative de ce genre d'enquête est atteinte : il faut leur substituer radicalement d'autres modes de questionnement, plus compréhensifs des modes et fonctions du lire et qui auront été préalablement repérés. Mais comment quantifier correctement des usages du texte et des modes de lecture ? La mise en place de telles typologies risque d'être aussi lacunaire que les commodes, partielles et partiales estimations quantitatives ». Dès lors, tout au long des années 1990, les comptes-rendus d'enquêtes mettront en avant les lacunes de l'enquête du ministère de la Culture tout en valorisant les enquêtes qualitative de micro-sociologie, à l'exemple de *Lecteurs en campagnes, les ruraux lisent-ils autrement ?* De Raymonde Ladefroux, Michèle Petit et Claude-Michèle Gardien. Pour Jean-Claude

---

<sup>73</sup> DARROBERS Martine, « Sondages insondables », *BBF*, 1986, n° 4, p. 358-377  
[en ligne] <<http://bbf.enssib.fr/>> Consulté le 20 décembre 2013

<sup>74</sup> POULAIN Martine, « Pratiques culturelles », *BBF*, 1991, n° 4, p. 342-343  
[en ligne] <<http://bbf.enssib.fr/>> Consulté le 20 décembre 2013

Utard, qui en fait l'exposé<sup>75</sup>, l'ouvrage permet de « dépasser les clichés ou connaissances vagues ».

Les années 2000 et le début des années 2010 constituent une dernière période où le rapport à la démocratisation culturelle et aux résultats des enquêtes paraît plus apaisé. Le compte-rendu de l'ouvrage *Les publics de la culture*, sous la direction d'Olivier Donnat et Paul Tolila<sup>76</sup>, évoque sans embage la conclusion de Jean-Claude Passeron sur l'échec de la démocratisation culturelle : « Jamais, depuis la réalisation des premières enquêtes sur les pratiques culturelles et la fréquentation des établissements culturels, à la fin des années 1960, on n'avait débattu avec autant de liberté et de profondeur de réflexion scientifique (en mettant entre parenthèses le temps d'un colloque les impératifs immédiats de la politique politicienne) des enjeux sociétaux des politiques culturelles, en n'hésitant pas à réévaluer la portée et les limites du principe organisateur de celles-ci : la démocratisation culturelle ».

Mais quelques traces de soupçon persistent encore quant à la fiabilité des chiffres des enquêtes. Dominique Peignet<sup>77</sup>, qui rend compte de l'ouvrage de Bruno Maresca sur les Bibliothèques municipales en France après le tournant Internet publié en 2007, écrit : « Toutefois, l'écart entre le calcul du nombre d'utilisateurs estimé à partir des données des enquêtes (17 millions en 2005) et les derniers chiffres connus d'inscrits déclarés par les BM laisse perplexe ».

## **2.3 LA DÉMOCRATISATION CULTURELLE : « UNE QUESTION TOUJOURS À REPRENDRE<sup>78</sup> ». L'ÉCHEC EN DÉBAT DANS LES REVUES PROFESSIONNELLES**

Les deux principales revues professionnelles, le bulletin des bibliothèques de France et le bulletin d'information de l'ABF, puis la revue Bibliothèque(s) sont le reflet des débats sur la réalité de la démocratisation culturelle en bibliothèque qui ont agité la profession ces dernières décennies. Il est possible de distinguer plusieurs phases dans le traitement de cette question, qui vont du constat de l'absence des publics populaires en bibliothèque à la dilution de cette thématique dans une diversité de problématiques témoignant à la fois d'une vision plus professionnelle et moins politique et d'un certain retrait.

### **2.3.1 Le doute sans le débat**

Dans un premier temps, qui va des années 1980 à la fin des années 1990, l'échec de la démocratisation des publics en bibliothèque ne fait pas débat dans le *BBF* et le bulletin d'informations de l'ABF, alors même que Jean-Claude Passeron a clairement dressé le constat de l'échec de la politique de l'offre en bibliothèque. La thématique de l'échec de la démocratisation culturelle est évoquée essentiellement à travers celle, plus générale, de la politique culturelle.

---

<sup>75</sup> GARDIEN Claude-Michèle, LADREFROUX Raymonde, PETIT Michèle, « Lecteurs en campagne », *BBF*, 1994, n° 5, p. 93-94 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr/>> Consulté le 20 décembre 2013

<sup>76</sup> « Le(s) public(s) de la culture », *BBF*, 2004, n° 3, p. 133-134 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr/>> Consulté le 20 décembre 2013

<sup>77</sup> MARESCA Bruno, « Les bibliothèques municipales en France après le tournant internet », *BBF*, 2008, n° 1, p. 104-104 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr/>> Consulté le 20 décembre 2013

<sup>78</sup> L'expression est d'Anne-Marie Bertrand dans « Les affaires culturelles au temps d'André Malraux, 1959-1969 », *BBF*, 1997, n° 2, p. 111-112 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr/>> Consulté le 23 décembre 2013

### ***Les années 1980 : le constat sociologique de l'échec de la politique de l'offre en bibliothèque***

Les années 1980 voient le développement du discours d'échec de la démocratisation culturelle. Celui-ci, absent des bulletins d'informations de l'ABF, est présent dans le *BBF*, essentiellement sous la plume de Jean-Claude Passeron, qui s'applique à diffuser les résultats de ses différentes études menées en bibliothèque<sup>79</sup>, afin d'inciter les bibliothécaires à redéfinir la stratégie de l'offre en tenant compte des apports de la sociologie. Il s'agit tout d'abord de mettre en garde contre l'inefficacité de la politique d'augmentation de l'offre : « On touche du doigt ici la difficulté majeure de toute politique de démocratisation de la culture : la redistribution des expériences et des biens culturels ne fonctionne pas aussi mécaniquement que la redistribution des revenus. Il ne suffit pas d'offrir davantage en direction des moins bien lotis pour que ceux-ci reçoivent ce surplus dans les mêmes proportions ». Mais également de faire des propositions, en vue de démocratiser davantage le public: « utiliser une stratégie de lecture qui tienne compte de la culture des groupes sociaux les plus éloignés de la culture savante, « changer l'espace de l'offre », « didactiser l'offre », « inciter à lire : il n'y a pas de mauvais livres, il n'y a pas de mauvaises lectures »...

Ces constats et propositions sont repris en 1985 par Patrick Parmentier<sup>80</sup>, qui développe un discours auto-critique : « le bibliothécaire, confronté en permanence à des demandes du public, a du mal à réaliser que ses interlocuteurs ne sont qu'une petite minorité nullement représentative... ». Cependant, ces propos ne suscitent aucune réaction. Il faut dire que la ligne éditoriale du *BBF* et du bulletin d'informations de l'ABF ne favorise pas encore, à cette époque, le débat d'idées.

L'apport de la sociologie de Jean-Claude Passeron n'est que partiellement intégré par la profession. La démocratisation par l'augmentation de l'offre reste une croyance partagée, à l'image de cette interview de Bernadette Seibel<sup>81</sup> en 1986 : « La bibliothèque pour enfants s'est aussi constituée en contre-modèle de l'école sur le plan social. Démocratise-t-elle vraiment les chances d'accès aux biens culturels et réduit-elle les inégalités ?

BS. En créant de nouveaux lieux d'accès, en diversifiant et en multipliant les espaces, on améliore l'offre de lecture et on intensifie les chances d'accès au livre. Les enfants viennent en plus grand nombre, soit par le biais de l'école, soit d'eux-mêmes, comme ils iraient au centre de loisir du quartier. En ce sens, l'accroissement du public est bien une forme de démocratisation ».

L'heure est à la modernisation des bibliothèques. Le discours sur l'échec de la démocratisation culturelle en bibliothèque ne fait donc pas encore débat dans la profession et reste tenu avant tout par des sociologues.

### ***Les années 1990 : les bibliothèques étreintes par le doute***

Les années 1990 sont marquées par un certain optimisme, lié à l'essor de la construction de bibliothèques et à l'augmentation des chiffres de la fréquentation. La question du public se fait dès lors plus présente. Et des interrogations émergent.

---

<sup>79</sup> PASSERON Jean-Claude, « Images en bibliothèque, images de bibliothèques », *BBF*, 1982, n° 2, p. 69-83 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr/>> Consulté le 12 novembre 2013

<sup>80</sup> PARMENTIER Patrick, « Les rayons de la bibliothèque ou comment faire son miel », *BBF*, 1985, n° 1, p. 46-51 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr/>> Consulté le 12 novembre 2013

<sup>81</sup> SEIBEL Bernadette, « Anatomie des bibliothèques pour la jeunesse : innovation pédagogique et sociale », *BBF*, 1986, n° 1, p. 44-47 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr/>> Consulté le 12 novembre 2013

Dominique Lahary, dans un article du bulletin d'information de l'ABF<sup>82</sup>, intitulé «À nouvel équipement, public nouveau?», fait un constat désabusé : « Si le public augmente en valeur absolue, sa composition ne semble guère varier. Dans les deux villes, les trois groupes dominants sont, dans la population active, les cadres supérieurs, les professions intermédiaires et les employés. Marie-Odile Dufaure constate, à Fontenay, que son service ne touche pas les marges extrêmes de la population : tout se passe comme si les catégories très aisées et les milieux défavorisés n'avaient pas besoin de nous. Ceci ne concerne évidemment que le public adulte, l'action de la section jeunes et du bibliobus permettant de toucher de façon équilibrée les enfants de toutes origines sociales ».

De même, les difficultés du chiffrage d'une fréquentation et d'usages plus divers des bibliothèques sont pointées du doigt. Anne-Marie Bertrand se demande dans un article du bulletin d'informations de l'ABF ce que, dans ces conditions, « compter veut dire »<sup>83</sup>. Paradoxalement, l'augmentation de la fréquentation des médiathèques donne une visibilité accrue aux absents, au non-public non-usagers, exclus de la médiathèque<sup>84</sup>. Les « raisons de l'absence »<sup>85</sup> sont analysées. Le public est devenu un véritable enjeu de l'identité professionnelle et a une fonction de légitimation auprès des élus, qui doivent justifier auprès des citoyens du bon usage des deniers publics. La concurrence avec l'offre culturelle privée remet en cause l'argument selon lequel la bibliothèque s'adresserait à tous. Les propos de Jean-Claude Le dro, en 1996, se font l'écho de ces débats : « Les bibliothèques ont été conçues pour délivrer un service universel. Pourtant cette notion d'égalité est souvent perçue de façon restrictive : offrir le même service à chacun. Si on admet que ce sont les plus cultivés qui fréquentent le plus nos institutions, comment éviter que notre offre ne concerne qu'eux ? Comment concilier l'ouverture à tous et l'envahissement par une catégorie ? Les crédits culturels profitent aux nantis alors que nos exclus sont consommateurs assidus des industries privées de la culture. Il est évident que la relation de la bibliothèque avec ses publics est subie : elle propose un produit ou un service, éventuellement elle le fait savoir et elle attend que le client se manifeste. N'est-ce pas une approche contestable ? »<sup>86</sup>.

Cependant, l'échec de la démocratisation culturelle est évoqué essentiellement à travers les comptes-rendus des ouvrages qui fleurissent à cette époque sur la politique culturelle. Et ce discours n'est appliqué à la bibliothèque qu'avec nuances. Preuve en est, pour ces bibliothécaires qui écrivent dans le *BBF*, l'augmentation de la fréquentation. Pierre Louis, dans le numéro 3 du *BBF* de 1991<sup>87</sup>, évoque l'article d'Olivier Donnat dans la revue *Esprit*, intitulé « Démocratisation culturelle : la fin d'un mythe »<sup>88</sup> écrit qu'il « semble bien que les bibliothèques publiques aient, a priori et à moyens comparables, un peu plus de capacité à lutter contre les déterminismes sociaux ». De même, Jean-Claude Utard, en 1997 : « En ce sens, et même s'il faut se prémunir contre toute réappropriation par une catégorie, ou s'il ne faut pas croire qu'un public de masse est forcément originaire de toutes conditions sociales, la crainte des sociologues des années 70 que la seule offre culturelle n'entraîne pas automatiquement une démocratisation de

---

<sup>82</sup>LAHARY Dominique, « A nouvel équipement public nouveau ? », Regards sur les publics, *Bulletin d'informations de l'ABF*, n°151, 1991, p.36-38.

<sup>83</sup>BERTRAND Anne-Marie, « Compter », Regards sur les publics, *Bulletin d'informations de l'ABF*, n°151, 1991, p.11-14.

<sup>84</sup>BERTRAND Anne-Marie, « Une estime lointaine », *BBF*, 1998, n° 5, p. 38-42 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr/>> Consulté le 23 décembre 2013

<sup>85</sup>POISSENOT Claude, « Les raisons de l'absence », *BBF*, 1993, n° 6, p. 15-27 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr/>> Consulté le 23 décembre 2013

<sup>86</sup>LE DRO Jean-Claude, « Les exclus de la médiathèque », Médiathèques. Espaces, services, publics, *Bulletin d'informations de l'ABF*, n°170, 1996, p.17-19.

<sup>87</sup>« Lecture et bibliothèques », *BBF*, 1991, n° 3, p. 240-243 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr/>> Consulté le 12 novembre 2013

<sup>88</sup>DONNAT Olivier, « Démocratisation culturelle : la fin d'un mythe », *Esprit*, n° 3-4, 1991- 2

celle-ci est sérieusement à nuancer...<sup>89</sup> ». Mais cet optimisme va être entamé par la publication en 1998 des enquêtes « Expérience et image des bibliothèques » et *Pratiques culturelles des Français*. Dès lors, c'est la question de la fréquentation, entendue essentiellement au sens quantitatif du terme, qui prend le dessus sur celle de la démocratisation des publics.

### 2.3.2 La dilution progressive de la question de la démocratisation des publics

#### *Le début des années 2000 dans le BBF : derrière les débats sur la fréquentation, la démocratisation*

En effet, au début des années 2000, les chiffres de fréquentation stagnent, semblant annoncer la fin de l'accroissement du public dans les bibliothèques municipales. Ce nouveau terrain statistique créé un contexte favorable à la naissance d'un débat sur la responsabilité des bibliothèques dans cet échec relatif à diversifier et fidéliser ses publics. La publication d'un article de Claude Poissenot, dans le numéro 5 du *BBF* en 2001 est le point de départ d'une série de deux questionnements sur la question. Le sociologue met en avant, pour expliquer la fréquentation et la non fréquentation des bibliothèques, des facteurs internes à ces établissements : « Une partie du sens de la fréquentation de cet équipement culturel se loge en dehors des pratiques de lecture, dans le rapport aux institutions et à la culture (au sens où elle est entendue communément). Il apparaît ethnocentrique de penser comme évident l'accès de tous aux bibliothèques. Nous avons ainsi montré les obstacles culturels à la fréquentation des bibliothèques. Si une partie de la population n'entre pas dans ce lieu, cela s'explique par le décalage entre leur univers culturel et celui que manifeste la bibliothèque<sup>90</sup> ».

Deux numéros plus tard, Anne-Marie Bertrand ouvre le débat : « La bibliothèque, comme l'affirme Claude Poissenot, serait-elle « le lieu de la conservation et de la valorisation des idées plus que celui des savoir-faire » ? Plus, la non-fréquentation de certains publics serait-elle due à la distance qui sépare « leurs manières de catégoriser le monde de celles en vigueur dans cette institution » ? En bref, les bibliothèques publiques seraient-elles fermées aux publics qu'elles prétendent vouloir accueillir ?<sup>91</sup> ». Le débat ne se situe pas sur le plan des chiffres ou des statistiques. Mais bien sur le terrain des valeurs. Il s'agit de défendre ou de critiquer un modèle dans sa capacité à atteindre l'idéal de démocratisation culturelle. Dominique Lahary rappelle, indirectement, que nous sommes ici dans le registre de la conviction : « La thèse de Claude Poissenot se donne pour ce qu'elle est : une hypothèse, fondée sur les macrostatistiques relatives aux pratiques culturelles des Français, et qui demande à être vérifiée. Elle ne peut que nous heurter de front, et sembler à première vue scandaleuse à nombre d'entre nous qui travaillons parfois depuis longtemps – avec sincérité, engagement et la conviction d'une certaine efficacité – à ouvrir les services de lecture publique au plus grand nombre et à s'adresser à toutes les couches de la population. [...]»<sup>92</sup> ».

---

<sup>89</sup> UTARD Jean-Claude, « Le succès des bibliothèques publiques », *BBF*, 1997, n° 4, p. 24-29 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr/>> Consulté le 13 novembre 2013

<sup>90</sup> Poissenot, Claude, « Penser le public des bibliothèques sans la lecture ? », *BBF*, 2001, n° 5, p. 4-12 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr/>> Consulté le 19 novembre 2013

<sup>91</sup> POISSENOT Claude, *Opus cité*, *BBF*, 2002, n° 1, p. 9-9 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr/>> Consulté le 24 décembre 2013

<sup>92</sup> LAHARY Dominique, « Le comble du bibliothécaire », *BBF*, 2002, n° 1, p. 18-18 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr/>> Consulté le 23 décembre 2013

Un deuxième débat a lieu dans le *BBF* en 2003 sur le thème de la stagnation de la fréquentation : « Plus de 6 millions et demi de personnes, jeunes ou vieilles, actives ou retraitées, diplômées ou non, rurales ou urbaines, fréquentent aujourd'hui les bibliothèques municipales : ce n'est pas rien. Mais, on le sait, si l'ouverture de nouvelles bibliothèques contribue mécaniquement à augmenter ce nombre dans l'absolu, le taux relatif d'inscrits dans la population desservie, lui, stagne<sup>93</sup> ». Il est demandé aux contributeurs d'avancer des facteurs explicatifs de cette stagnation et de proposer des pistes pour en sortir<sup>94</sup>. La question de la démocratisation du public est ici absente, remplacée par celle, plus urgente, de la stagnation de la fréquentation. Les réponses au questionnement de départ sont prétextes à des interrogations inquiètes sur l'avenir des bibliothèques dans un contexte plus large d'évolution culturelle de la société.

L'intensité des débats révèle cependant la permanence du caractère légitimant de la démocratisation culturelle pour la profession et pour les bibliothèques. L'argument de l'absence d'enquêtes souligne, en creux, que l'on se situe bien dans une discussion dissensuelle qu'il est impossible de trancher, tant sont diverses les raisons de l'absence et les solutions à mettre en œuvre. Jean-Luc Gautier-Gentès, dans un article faisant la liste des raisons possibles de cette stagnation<sup>95</sup>, conclut ainsi le débat : « On tirera du récapitulatif parfois critique qui précède deux conclusions :

1. Personne ne sait vraiment comment expliquer la baisse observée. Avant de s'interroger sur l'impact des BM, il convient de scruter les statistiques en tant que telles. [...] 2. L'analyse de l'évolution des publics est un chantier qui reste, sinon à ouvrir, du moins à approfondir. En premier lieu, les données disponibles n'ont probablement pas livré tous les enseignements qu'il est possible d'en tirer. En second lieu, elles ne suffisent pas ».

Les débats sur la question de la fréquentation semblent donc témoigner d'une crise des valeurs, dans un contexte de fin de l'essor de construction et de rénovation des bibliothèques et d'évolution des pratiques culturelles. En outre, ils semblent aussi avoir, indirectement, pour conséquence de masquer le thème de l'échec de la démocratisation des publics. Christophe Pavlidès retourne ainsi le questionnement initial des débats de 2002 et 2003. : « Le chiffre de fréquentation n'est pas une fin en soi : ne vaudrait-il pas mieux ressusciter la question de la démocratisation, étendre le public au-delà des classes moyennes et supérieures, et partager qualité, culture et exigence ?<sup>96</sup> ».

« Question toujours à reprendre », la démocratisation culturelle refait pourtant son apparition à l'occasion d'un troisième débat, en 2005, qui clôt le cycle entamé en 2001. Si les différentes contributions ont avancé un certain nombre de causes (« les statistiques inadaptées, offre inappropriée, manque de moyens, image négative, modèle essoufflé »<sup>97</sup>), elles n'ont pas pour autant percé « le mystère de la question posée<sup>98</sup> ». D'où une « question complémentaire » : « et si, tout simplement et tout gravement, une des raisons était que les bibliothèques ont, silencieusement, changé de missions ? Si,

---

<sup>93</sup> Bertrand, Anne-Marie, « La fréquentation des bibliothèques municipales (1) », *BBF*, 2003, n° 1, p. 84-84 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr/>> Consulté le 24 décembre 2013

<sup>94</sup> BERTRAND Anne-Marie, « La fréquentation des bibliothèques municipales (1) », *BBF*, 2003, n° 1, p. 84-84 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr/>> Consulté le 23 décembre 2013

<sup>95</sup> GAUTIER-GENTES Jean-Luc, « Refonder les bibliothèques municipales : préliminaires », *BBF*, 2003, n° 2, p. 66-80 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr/>> Consulté le 23 décembre 2013

<sup>96</sup> PAVLIDES Christophe, « Une stagnation conjoncturelle ? », *BBF*, 2003, n° 4, p. 92-93 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr/>> Consulté le 23 décembre 2013

<sup>97</sup> BERTRAND Anne-Marie, « Mais à quoi servent vraiment les bibliothèques municipales ? (1) », *BBF*, 2004, n° 6, p. 86-86 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr/>> Consulté le 23 décembre 2013

<sup>98</sup> BERTRAND Anne-Marie, « Mais à quoi servent vraiment les bibliothèques municipales ? (1) », *BBF*, 2004, n° 6, p. 86-86 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr/>> Consulté le 23 décembre 2013

aujourd'hui, au lieu de démocratisation, on visait à la consommation de biens culturels ?<sup>99</sup> ».

L'interrogation sur la fréquentation et sa stagnation conduit *in fine* à se poser la question ultime : celle de l'utilité de la bibliothèque, de ses missions et de sa place dans la société. Elle est l'occasion d'exprimer un ensemble de doutes et de désenchantements sur les missions des bibliothèques. On est là encore dans le domaine des valeurs. Bruno David déplore ainsi le « glissement sémantique de la notion de démocratisation, désormais exclusivement employée pour évaluer le développement de l'accès à l'information et des industries du loisir<sup>100</sup> ». Selon lui, le discours sur la démocratisation de la culture servirait de « manège enchanté des bibliothécaires » pour masquer une soumission des bibliothèques à la société de consommation, convertissant ainsi l'objectif d'émancipation en aliénation. Cette critique est contrebalancée par une vision plus désenchantée : « On peut aussi déplorer que la démocratisation de la culture, objectif énoncé depuis trente ans, n'ait pas donné les résultats qu'escomptaient ses initiateurs, même si l'on peut aussi penser qu'elle a réussi en partie, puisque, malgré tout, il y a plus de visiteurs et d'emprunteurs dans les bibliothèques, les musées...<sup>101</sup> ».

La nécessité de mener des études précises et objectives sur la question est, cependant, rappelée par Jean-Luc Gautier-Gentès: « Ainsi, démocratisation de la culture, diffusion de la culture : pour en dresser le bilan sous le rapport des bibliothèques, sans doute va-t-on trop vite aux conclusions ; mettre au point une méthode appropriée reste un programme. De cette méthode doit faire partie la détermination, dans les résultats obtenus, de ce qui revient aux bibliothèques elles-mêmes (mètres carrés construits, offre documentaire démultipliée, etc.) et de ce qu'elles doivent au contexte (système éducatif, valorisation politique de la culture, etc.). Car, si désagréable que cette vérité puisse être à l'amour-propre professionnel, l'audience accrue que les bibliothèques ont enregistrée auprès de la population ne leur est pas exclusivement imputable ; pour une part, ce surcroît de public est dû à leurs efforts et à leur entregent, pour une autre, elles ont bénéficié d'un concours de circonstances. En matière de démocratisation et de diffusion culturelles, le bilan des bibliothèques reste donc à faire. Or, cette tâche, il est frappant de constater que les milieux professionnels ne se l'assignent pas<sup>102</sup> ». Les discours déterministes sont dénoncés et la complexité de la question soulignée. Cette riche et constructive intervention est cependant une des dernières à affronter la difficile question qui reste posée : « Les bibliothèques ont-elles ou non échoué à démocratiser la culture ? ».

### *Vers un apaisement des débats?*

La question de la démocratisation des publics et de son échec semble aujourd'hui s'être diluée dans un ensemble de problématiques. Le terrain de l'idéologie a été délaissé au profit d'une vision plus pragmatique et professionnelle. Ainsi, tout un numéro du *BBF*, en 2006, se focalise sur la méthode des enquêtes de fréquentation<sup>103</sup>. Un autre, en 2009, évoque l'accessibilité des bibliothèques en se

---

<sup>99</sup> BERTRAND Anne-Marie, « Mais à quoi servent vraiment les bibliothèques municipales ? (1) », *BBF*, 2004, n° 6, p. 86-86 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr/>> Consulté le 23 décembre 2013

<sup>100</sup> DAVID Bruno, « Le manège enchanté des bibliothécaires », *BBF*, 2004, n° 6, p. 87-97 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr/>> Consulté le 23 décembre 2013

<sup>101</sup> BELAYCHE Claudine, « L'institutionnalisation de la lecture publique », *BBF*, 2005, n° 2, p. 59-60 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr/>> Consulté le 23 décembre 2013

<sup>102</sup> GAUTIER-GENTES Jean-Luc, « Délices et supplices », *BBF*, 2005, n° 2, p. 63-72 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr/>> Consulté le 23 décembre 2013

<sup>103</sup> Connaître les publics : enquêtes et statistiques, *BBF*, t.51, n°6, 2006.

concentrant sur les aspects matériels de la question : horaires, accès des personnes en situation de handicap, accueil. Un numéro de *Bibliothèque(s)*<sup>104</sup>, en 2010, s'intéresse à la notion de Service public. Tous ces thèmes témoignent d'un basculement des réflexions sur « le public réel », « l'utilisateur concret », pour reprendre une expression de Claude Poissenot<sup>105</sup>. Faut-il y voir un apaisement des débats autour de l'échec de la démocratisation culturelle, un conjoncturel effacement ou bien une certaine « politique de l'autruche », consistant à détourner les yeux d'une question polémique ? Le débat reste ouvert. Car, en la matière, la multiplicité des points de vue domine. Alors même que la démocratisation culturelle reste un moteur pour l'action, comme le montre notre étude de terrain.

---

<sup>104</sup> « Service Public », *Bibliothèque(s)*, n° 53-54, 2010.

<sup>105</sup> POISSENOT Claude, « L'irruption de l'utilisateur concret : Du « service public » aux « services aux publics » » ; *Services publics, Bibliothèque(s)*, n°53-54, 2010, p.24



# L'ÉCHEC VÉCU : BIBLIOTHÉCAIRES ET ÉLUS FACE À LA RÉALITÉ DE LA DÉMOCRATISATION CULTURELLE

---

Après avoir analysé la manière dont « l'échec de la démocratisation culturelle » en bibliothèque était discutée dans la littérature professionnelle, nous souhaitons maintenant étudier les discours et actions des bibliothécaires (ici, essentiellement des conservateurs) et des élus (les élus en charge de la culture) sur le terrain. Nous avons pour cela choisi trois bibliothèques différentes : la bibliothèque francophone multimédia (BFM) de Limoges dans le département de la Haute-Vienne (87), la bibliothèque de Montreuil, en Seine-Saint Denis (93) et celle d'Aveize, dans les Monts du Lyonnais dans le département du Rhône (69).

## 3.1 PRÉSENTATION ET ANALYSE DU TERRAIN

Nous avons choisi ces trois bibliothèques à la fois pour le territoire sur lequel elles se situent (ville moyenne du centre de la France pour la BFM de Limoges ; ville cosmopolite de banlieue parisienne où vivent un certain nombre de populations défavorisées pour Montreuil, ruralité pour Aveize) et pour les actions qu'elles mènent afin d'attirer le public le plus large et le plus diversifié possible : gratuité pour Limoges, mise en valeur du rôle social de la bibliothèque pour Montreuil et dynamisme en matière d'action culturelle et de communication pour Aveize. Tous les éléments semblent réunis pour faire de la démocratisation culturelle un objectif affiché et partagé par les élus et les bibliothécaires.

### 3.1.1 Des contextes très différents

#### *Au niveau territorial et socio-démographique*

La **Bibliothèque francophone multimédia** (BFM) est située à Limoges, ville de 139 150 habitants (chiffres INSEE 2010) du département de la Haute-Vienne. Elle est la ville principale de la communauté d'agglomération Limoges Métropole qui regroupe dix-huit communes et rassemble 203 000 habitants, soit près de la moitié de la population de la Haute-Vienne. Limoges est le seul pôle urbain du département de la Haute-Vienne, à dominante rurale. Elle est donc attractive pour les habitants du département, qui viennent y trouver les équipements et les services publics dont ils ont besoin au quotidien. Du fait de cette situation, la BFM est classée Bibliothèque municipale à vocation régionale<sup>106</sup>. Cette attractivité se reflète dans la structure des publics de la BFM, avec 32% du lectorat qui résident hors de Limoges et 2% en dehors du Limousin. Limoges est aussi une ville universitaire, qui compte, au 15 janvier 2011, 14 109 étudiants. Ceux-ci représentent 25% des lecteurs inscrits.

Le niveau de vie de la population se situe dans la moyenne française, avec un revenu salarial annuel moyen net de prélèvements, en 2010 de 19 574 euros pour la

---

<sup>106</sup> Selon Wikipedia, « Les bibliothèques municipales à vocation régionale (généralement abrégé par le sigle BMVR) sont des bibliothèques municipales françaises présentant des critères spécifiques, qui les ont rendues éligibles à un ambitieux programme lancé par l'État pour financer la mise en place de bibliothèques centrales dans douze grandes villes qui en étaient encore dépourvues au milieu des années 1990 » ; [http://fr.wikipedia.org/wiki/Biblioth%C3%A8que\\_municipale\\_%C3%A0\\_vocation\\_r%C3%A9gionale](http://fr.wikipedia.org/wiki/Biblioth%C3%A8que_municipale_%C3%A0_vocation_r%C3%A9gionale); consulté le 14 décembre 2013.

Haute-Vienne, contre 19652 euros pour la moyenne française<sup>107</sup>. En 2008, 55 % des foyers fiscaux de Limoges sont imposables, contre 54,2 % au niveau national. La population est relativement homogène en termes de niveau de vie, les inégalités sont faibles.

**Le réseau des médiathèques de Montreuil** se situe sur un territoire très différent : celui du département de la Seine-Saint-Denis et des communes de la première couronne parisienne. Montreuil est la cinquième ville d'Ile-de-France par son nombre d'habitants : 102 770 habitants au 1er janvier 2013 (chiffres INSEE). Elle fait partie de la communauté d'agglomération Est-Ensemble, composé de neuf villes, dont Noisy-le-Sec ou Bobigny. Nous sommes donc dans le même ordre de grandeur que Limoges, mais dans un contexte tout autre. Montreuil se caractérise en effet par une mixité urbaine et sociale très importante (26 % des personnes sont immigrées, 19 % de nationalité étrangère, près de 100 nationalités sont représentées dans la population) et une population jeune, avec 26% âgée de moins de 20 ans. Ce territoire cumule des difficultés sociales importantes, avec un taux de chômage de plus de 17%, pour une moyenne nationale de 11% et plus de 80% de la population est non imposable. 20% des personnes de plus de 15 ans ayant été scolarisées n'ont aucun diplôme. Cependant, Montreuil connaît depuis quelques années des évolutions importantes du point de vue de sa sociologie. Les inégalités entre les quartiers se creusent, plus particulièrement entre le Bas-Montreuil, en cours de gentrification le long de la ligne 9 du métro, et le Haut-Montreuil, qui est un des lieux le moins connecté à la capitale et aux transports en commun, où se concentrent des populations moins favorisées socialement. Montreuil est une ville très dynamique sur le plan culturel, avec un nombre d'équipements très important : cinq théâtres dont un centre dramatique national, cent quarante troupes de théâtre, un conservatoire et un cinéma d'art et essai, sans oublier les cinq bibliothèques. Selon une enquête d'Anaïs Collet<sup>108</sup>, sociologue de l'Université Lyon II, une population d'intermittents du spectacle (techniciens, producteurs, réalisateurs, acteurs...) s'est installée dans les années quatre-vingt dans le Bas Montreuil. Le taux de population active travaillant dans le secteur de la culture est donc important. Le chiffre de 10% est souvent avancé.

**La médiathèque d'Aveize** est quant à elle implantée sur une commune du département du Rhône, qui compte 1110 habitants en 2010 et fait partie de la communauté de communes des Hauts du Lyonnais. Les données statistiques sur Aveize sont peu nombreuses, du fait de sa taille. L'école de musique associative et la salle des fêtes s'ajoutent à la médiathèque en terme d'équipement culturel et de loisir. Notons également la présence de nombreuses associations (théâtre, triathlon, association des familles, confédération paysanne...) qui font d'Aveize une commune dynamique.

### *Au niveau politique*

Sur le plan politique, nous avons deux communes historiquement de gauche, Limoges et Montreuil, et à une commune a-politique, Aveize.

---

<sup>107</sup> Source INSEE.

<sup>108</sup> COLLET Anaïs, *Sociologie des acteurs de la gentrification des quartiers anciens centraux d'hier et d'aujourd'hui, en ligne*, [http://resohab.univ-paris1.fr/jclh05/article.php3?id\\_article=20](http://resohab.univ-paris1.fr/jclh05/article.php3?id_article=20), consulté le 14 décembre 2013.

Du fait de la présence de nombreux ateliers et manufactures dès le XIX<sup>e</sup> siècle, Limoges a été une ville ouvrière, à dominante socialiste. Elle fut en effet surnommée « La ville rouge » ou « La Rome du socialisme » du fait de sa tradition de vote de gauche et des événements ouvriers qu'elle connut au XIX<sup>e</sup> siècle et au début du XX<sup>e</sup> siècle. Ce contexte particulier explique le succès du mouvement de l'éducation populaire sur ce territoire. Si l'on fait abstraction de l'entre-deux-guerres, Limoges n'a connu, depuis 1912, que des maires de gauche. Le groupe majoritaire, élu aux élections municipales de 2008, est constitué de représentants du Parti socialiste, du Parti communiste, de l'Alternative démocratie socialisme, du Parti radical de gauche et de Limoges-Écologie. Le maire actuel est Alain Rodet, qui est maire de Limoges depuis 1990.

Montreuil est une ville communiste depuis 1935. Elle fait partie de ce qu'on a appelé la « banlieue rouge » ou la « ceinture rouge » de Paris. Lors des élections municipales de 2008, la liste Europe écologie les verts menée par Dominique Voynet remporte les élections, mettant fin au règne du PCF à Montreuil. Cette victoire a souvent été interprétée comme le signe de la gentrification ou de la « boboisation » de la ville.

Aveize est quant à elle une mairie apolitique. Son maire est Michel Bonnier.

### **3.1.2 Des bibliothèques emblématiques**

Au-delà des différences territoriales et socio-démographiques, les trois bibliothèques choisies sont emblématiques, chacune à leur manière, de l'action menée en faveur de la démocratisation culturelle.

#### ***La BFM de Limoges et la gratuité***

La BFM de Limoges est l'établissement culturel phare de la ville. Elle est « tête de pont d'un véritable réseau de lecture publique<sup>109</sup>», avec cinq bibliothèques de quartiers, mais également la Bibliothèque du Conservatoire de Limoges et le Centre d'études et de recherche sur l'email (CEDRE) du musée des Beaux-Arts de Limoges. Elle est ouverte 39 heures par semaine.

Elle a été construite sur le site de l'ancien Hôpital général de Limoges, qui date du XVIII<sup>e</sup> siècle et à l'emplacement même du forum de l'ancienne ville gallo-romaine, appelée Augustoritum. Elle est ouverte au public depuis septembre 1998. Son architecte est Pierre Riboulet, grand prix national d'architecture, qui y a fait transférer une mosaïque romaine du I<sup>er</sup> et II<sup>e</sup> siècle, aujourd'hui visible par tous, au centre de la bibliothèque. Pour Pierre Riboulet, « La bibliothèque de Limoges, sans doute l'un des bâtiments les plus chargés de sens, est aussi une traversée du temps puisqu'elle est fondée sur le forum de l'ancienne ville romaine d'Augustoritum, dont j'ai repris la trace et l'orientation tout en intégrant un long bâtiment de l'hôpital du XVIII<sup>e</sup> conservé. Ces époques, y compris la nôtre, sont conciliées par le projet. La culture et la mémoire sont ici rassemblées dans le continuum historique [...]»<sup>110</sup>.

Alain Rodet, le Député-Maire PS de Limoges, avait en effet souhaité que la BFM soit « la locomotive » de l'aménagement du nouveau quartier de l'ancien Hôpital général.

L'objectif poursuivi était pour lui de permettre à tous les citoyens sans exception d'accéder à la culture et au livre, dans une économie dominée par le marché. La BFM est

<sup>109</sup> [http://www.bm-limoges.fr/1\\_reseau\\_6\\_bibliotheques.html](http://www.bm-limoges.fr/1_reseau_6_bibliotheques.html); consulté le 14 décembre 2013.

<sup>110</sup> Citation de Pierre Riboulet, site Internet de la BFM, <http://www.bm-limoges.fr/riboulet.html>, consulté le 14 décembre 2013.

donc entièrement gratuite depuis son ouverture, pour les résidents comme les non résidents. Elle reste une des rares bibliothèques de ville de plus de 100 000 habitants à l'être. La bibliothèque n'est pas le seul établissement culturel de la ville à être gratuit. Le musée des beaux-arts l'est aussi depuis 2008. C'est une démarche politique qui vise à lutter contre le frein d'accès à la culture que représenterait le coût de l'inscription. La gratuité est en effet présentée comme un élément favorisant l'égalité d'accès à la culture.

« Notre objectif est de garantir l'accès de tous à la culture. La gratuité est un élément essentiel pour nous tous, quelque soit notre niveau social. [...]. Nous avons conscience qu'il y a des freins à l'accès réel à la culture »<sup>111</sup>.

L'offre de services est considérable et s'adresse à tous les publics: atelier multimédia pour les personnes déficientes visuelles, accueil de personnes sourdes et malentendantes avec un agent de la BFM formé à la langue des signes, bibliothèque sonore, espace multimédia labellisé Cyber-base par le ministère de la Culture et de la Communication, présence sur le web avec un site dédié à la création musicale en Limousin, « l'Emusicbox », ou « Serialsblogueuses », blog participatif consacré à la culture ado etc.

L'offre documentaire est également importante. Les usagers peuvent emprunter jusqu'à 20 documents sur tout le réseau, parmi les 640 000 documents. À cela s'ajoute l'importance des moyens humains et financiers : 143 agents ETP et un budget de 670 000 euros pour l'acquisition de documents. Soit plus que la moyenne des établissements de lecture publique des territoires de 150 000 habitants, qui sont respectivement de 94 ETP et 426 820 euros<sup>112</sup>. La BFM est également pôle associé de la Bibliothèque nationale de France dans les domaines du théâtre et de la poésie francophone, ainsi qu'au titre du dépôt légal imprimeur.

Le succès est au rendez-vous, avec 45 561 inscrits en 2012, soit un taux d'inscription de près de 33%, bien plus que la moyenne des bibliothèques des villes comparables qui est de 12%. La médiathèque centrale voit passer près de 4000 visiteurs certains samedis. Et l'attractivité de la BFM dépasse largement le cadre communal, comme nous l'avons vu plus haut.

La visibilité de la bibliothèque est importante : les élus n'hésitent pas à la faire visiter à leurs homologues étrangers. Les habitants y amènent leurs amis et parents en vacances. « Pendant l'été il y a beaucoup de familles qui viennent avec leurs cousins et leurs copains pour leur montrer la bibliothèque plus les touristes arrivés là par hasard<sup>113</sup> ».

### ***Montreuil et le rôle social des bibliothèques***

Le réseau des bibliothèques de Montreuil est constitué d'une bibliothèque centrale (Robert Desnos) et de quatre bibliothèques (Paul Éluard, Colonel Fabien, Daniel Renoult, ainsi que la BCD La Noue), réparties dans les quartiers de la ville. L'inscription est gratuite depuis octobre 2009 pour les habitants de la communauté d'agglomération Est-Ensemble. Elle est de dix euros pour les usagers qui ne remplissent pas ces conditions. Cependant, c'est moins la gratuité qui est mise en avant dans la présentation du réseau que la réponse aux besoins des publics,

<sup>111</sup> Entretien avec Gulsen Yildirim, conseillère municipale déléguée à la lecture publique et à la Francophonie à Limoges, 2 octobre 2013.

<sup>112</sup> Chiffres de l'Observatoire de la lecture publique, en ligne, [http://www.observatoirelecturepublique.fr/observatoire\\_de\\_la\\_lecture\\_publique\\_web/docs/PROFILS-MOYENS-150000-HABITANTS.pdf](http://www.observatoirelecturepublique.fr/observatoire_de_la_lecture_publique_web/docs/PROFILS-MOYENS-150000-HABITANTS.pdf), consulté le 14 décembre 2013.

<sup>113</sup> Entretien avec Daniel Le Goff, directeur du réseau des médiathèques de Limoges, 20 septembre 2013.

comme l'indique la rubrique « Que sommes-nous ? » du site Internet de la bibliothèque : « Les bibliothèques de Montreuil sont un service public œuvrant à la culture, l'information, la formation et les loisirs de tous, dans le souci de répondre à la diversité des besoins et des aspirations de la population. Elles sont constituées en un réseau qui s'inscrit dans la communauté d'agglomération Est-Ensemble, pour un meilleur service rendu aux usagers<sup>114</sup> ». Montreuil est une ville à la population très diverse sur le plan social, économique et sociologique. Il n'est donc pas étonnant que l'action de la médiathèque de Montreuil soit caractérisée par cette volonté de s'adresser à tous ces publics très différents.

« Quand on monte un projet, on a la volonté de s'adresser à tous et donc d'aller dans tous les quartiers de la ville. Mais ça vaut aussi pour les partenariats (petite enfance, collèges, lycées...).. On passe à côté de l'objectif de démocratisation culturelle si on touche les lycées généraux mais pas les lycées professionnels. Il faut donc bien veiller quand on monte des initiatives à faire en sorte de s'adresser à tous<sup>115</sup>».

Chaque type de public est donc visé, avec des services pour les primo-arrivants ne parlant pas français, réunis sous l'intitulé « Je ne parle pas français » (ateliers de conversation, méthodes de langues et collections en langue étrangère, visites découvertes des bibliothèques pour les publics non-francophones, accueils de groupes d'apprentissage du français, d'alphabétisation et d'intégration...); pour les Tout-petits (heure des tout-petits, mois de la petite enfance, interventions dans les structures Petite Enfance); les adolescents; les adultes; les seniors; les établissements scolaires; les professionnel et les partenaires.

Le taux d'inscrit est de 18,5%, avec 19 055 inscrits actifs. Soit 5,5 points de plus que la moyenne des établissements de lecture publique d'un territoire de 100 000 habitants. Les moyens à disposition sont cependant moins importants que dans les bibliothèques des villes de 100 000 habitants : 52,2 ETPT pour Montreuil, contre 62,7 en moyenne, des locaux de 3739 m<sup>2</sup> pour une moyenne de 5594 m<sup>2</sup>, 145 places assises disponibles contre 420.

### ***Aveize : un taux d'inscription exceptionnel, une politique d'animation volontariste***

La médiathèque d'Aveize fait partie du réseau de la BDP du Rhône. Elle est citée comme un exemple de médiathèque particulièrement dynamique, gérée par des salariés et des bénévoles. Son taux d'inscription est exceptionnel pour les établissements de sa catégorie : 423 habitants sont inscrits et actifs, soit un taux de 38,45%. Alors que les statistiques nationales font état d'une baisse du nombre d'inscrits en bibliothèque, concomitante d'une augmentation de la fréquentation, le nombre de lecteurs actifs de la médiathèque d'Aveize est en légère hausse ( 2009 : 419 ; 2010 : 421 ; 2011 : 422 ; 2012 : 423).

La bibliothèque est ouverte dix heures par semaine, à des horaires stratégiques : de 15h à 18h le mercredi et le vendredi, pour toucher les familles et les sorties d'école, le jeudi de 13h30 à 14h30, en même temps que le club des anciens, et le samedi et le dimanche de 10h à 12h pour les actifs. La bibliothèque fonctionne avec une équipe de 17 bénévoles, dirigée par une salariée à mi-temps. L'inscription est gratuite. Le nombre d'activités proposées est impressionnant pour un village de 1110 habitants : accueil de classe, bébés lecteurs, portage à domicile, activités périscolaires, expositions...L'équipe cible tous les publics, y compris ceux situés dans les quartiers un peu excentrés

<sup>114</sup> <http://www.bibliotheque-montreuil.fr/pratique/que-sommes-nous/>; consulté le 15 décembre 2013.

<sup>115</sup> Entretien avec Fabrice Chambon, directeur du réseau des médiathèques de Montreuil, 22 octobre 2013.

d'Aveize, en communiquant par le biais d'affiches ou de flyers. Les élus semblent très attachés à cet équipement, qui est aussi un lieu de rencontre et de vie.

« Il y a toujours eu cette volonté, à la création il y a trente ans, il y a toujours eu un soutien qui a abouti à la création de cet équipement là et puis ça continue aujourd'hui. Il y a eu la volonté de la création du poste, qui est énorme, qui faisait suite à l'emploi jeune au moment de l'informatisation des collections, les bénévoles avaient demandé un soutien, comme il y avait les emplois jeunes, ça a été accepté et ensuite les bénévoles ont toujours voulu continuer à travailler avec un salarié. Oui, il y a un soutien de la municipalité et pour que ça fonctionne, c'est vraiment indispensable<sup>116</sup> ».

Ces trois bibliothèques ont donc en commun une même volonté des élus et des bibliothécaires de mettre en œuvre des actions ayant pour objectif la démocratisation culturelle. Pour autant, la réalité est-elle à la hauteur de l'ambition déclarée ?

## **3.2 LA DÉMOCRATISATION CULTURELLE AU PRISME DU LOCAL : REFORMULATION, TRADUCTION ET APPROPRIATION**

Les discours des élus et des bibliothécaires sur la démocratisation culturelle (et son échec) témoignent d'un certain malaise. Tout d'abord, l'expression n'est jamais présente sous sa forme initiale dans les textes relatifs à ces bibliothèques. Elle est toujours reformulée. Ensuite, si la démocratisation culturelle est évoquée, c'est à la fois pour dresser le constat de son échec et légitimer certaines actions. Ce qui n'empêche pas les bibliothécaires de développer un regard autocritique sur la responsabilité des bibliothèques dans cet « échec ».

### **3.2.1 La démocratisation culturelle dans les textes : une absence en trompe-l'oeil**

Aucune des bibliothèques étudiées ne dispose d'un projet d'établissement formalisé. Nous nous sommes donc penchés sur les rapports annuels et les documents relatifs à la politique culturelle, quand ils existaient, pour analyser la manière dont l'objectif de démocratisation culturelle était analysé.

#### ***La démocratisation culturelle, « sous-entendue »***

Quand on examine les textes relatifs aux bibliothèques en question ou à la politique culturelle de la ville, on est frappé par l'absence de l'expression.

Le mot démocratisation ne se retrouve ni dans le schéma de lecture publique 2008-2012 du département du Rhône, qui anime le réseau dont fait partie la médiathèque d'Aveize, ni dans le rapport annuel de celle-ci, ni dans les rapports annuels des bibliothèques de Montreuil et Limoges. Seul le document formalisant la politique culturelle de la ville de Montreuil intitulé « Les assises de la culture. Une nouvelle ambition culturelle pour Montreuil » fait exception. Mais c'est pour rejeter le terme, considéré comme galvaudé.

« Le débat entre démocratisation et démocratie culturelle n'a pas été évité pendant les Assises. Celui-ci anime les milieux professionnels et politiques de la

<sup>116</sup> Entretien avec Véronique Gouttenoire, directrice de la médiathèque d'Aveize, 19 septembre 2013.

culture depuis la création du ministère de la Culture en 1959. Néanmoins, la façon différente d'organiser les rencontres, en mêlant institutions et organismes indépendants, tout en contournant les débats sectoriels (théâtre, musique, musées...) ou corporatistes, a rendu obsolètes les oppositions d'hier et fait émerger un nouveau cadre possible pour l'action artistique et culturelle <sup>117</sup>».

Les objectifs de diversification des publics, d'égalité d'accès ne sont pas plus évoqués. Comme s'ils étaient implicites et sous-entendus. « La démocratisation culturelle n'est pas définie car elle fait partie des missions globales de la médiathèque, c'est sous-entendu <sup>118</sup> ».

### *Une reformulation équivoque*

En réalité, le paradigme de la démocratisation culturelle n'est pas absent. Il est présent, mais s'inscrit en creux des textes, en étant reformulé de manière implicite. Montreuil en est un exemple marquant, puisque l'expression est remplacée à dessein par le concept d' « agenda 21 de la culture » :

« La participation importante à certains ateliers ou conférences dédiés aux questions d'économie et de développement atteste de l'intérêt du plus grand nombre pour un changement de modèle. Les travaux onusiens, notamment la Déclaration universelle sur la diversité culturelle, ceux de Cités et gouvernements Locaux Unis sur l'Agenda 21 de la culture et ceux plus récents encore sur les droits culturels de la charte de Fribourg s'imposent comme des cadres référentiels à saisir pour renouveler les réflexions et actions. [...] La culture doit être prise en compte dans sa dimension dynamique et constructive, pour les individus et les groupes, et en fonction d'une réalité de territoire. La politique culturelle de la Ville de Montreuil doit être ainsi repensée dans un référentiel de développement soutenable plutôt que dans ses dimensions sectorielles. [...] Ce nouveau référentiel d'actions s'inscrit en interaction dans un écosystème local et conduit à privilégier toutes les convergences et les interactions entre la culture et les autres dynamiques locales (économie, environnement, action sociale...). La culture n'apparaît plus isolée dans une tour d'ivoire et réservée aux spécialistes et aux personnes éduquées. Ce nouveau référentiel d'actions s'appuie sur un concept central du développement soutenable : la responsabilité. Celle-ci doit être négociée sous forme de « contrat social » avec les différents acteurs comme avec les habitants et donner lieu à des formalisations ».

Développement durable, agenda 21, écosystème... La sensibilité écologiste de la majorité politique élue transparait.

L'emploi de ce nouveau référentiel est justifié par l'inadaptation du terme démocratisation culturelle: « Ce dispositif (des assises de la Culture) a permis de repenser la question de la culture pas uniquement du point de vue de son accès et de sa démocratisation. Avant, on ne s'interrogeait pas sur la question de la diversité culturelle. Qu'est-ce que c'est aujourd'hui la politique culturelle ? C'est à ça qu'on a essayé de réfléchir <sup>119</sup> » .

Pour Aveize et la BDP du Rhône, ainsi que la BFM de Limoges, la reformulation est différente, diluée sous la forme de « l'accès équitable » ou de « l'accès de tous ».

---

<sup>117</sup> Assises de la culture. Une nouvelle ambition pour Montreuil, consultable en ligne : <http://www.montreuil.fr/assisesdelaculture.pdf>, consulté le 14 décembre 2013.

<sup>118</sup> Entretien avec Agnès de Toffoli, directrice de la médiathèque de Bonneuil-sur-Marne, 22 juin 2013.

<sup>119</sup> Entretien avec Emmanuel Cuffini, directeur du département des publics à la BPI, conseiller municipal adjoint délégué à la culture et rapporteur du budget à Montreuil, 4 novembre 2013.

« Ce réseau présente des disparités, un diagnostic mené par un bureau d'études en 2004 l'a montré. Le Département du Rhône a donc souhaité comme d'autres, s'orienter vers une démarche de schéma pour mieux accompagner le rayonnement de la lecture publique sur le territoire et ainsi offrir à tous les rhodaniens un accès équitable et des services de qualité », explique Jean-Jacques Pignard, Vice-Président délégué auprès du Président chargé du rayonnement culturel et des relations internationales, dans la préface du Schéma de lecture publique 2008-2012 du Département du Rhône.

Le rapport annuel 2012 de la médiathèque d'Aveize, quant à lui, fait seulement référence « à tous les publics » et aux « non-lecteurs » : « Le projet d'établissement regroupe l'ensemble du travail de politique documentaire entamé depuis 2010. On peut dégager quatre axes de travail :

- proposer des activités culturelles pour tous les publics (y compris les non-lecteurs)
- poursuivre la valorisation des collections
- développer la bibliothèque numérique
- insérer la médiathèque dans la mise en réseau des bibliothèques du territoire ».

Ces différentes reformulations du concept de démocratisation culturelle témoignent-elles d'une intégration de son échec par les élus et les bibliothécaires ? D'où cette stratégie de contournement et de reformulation ? Là encore, la réponse n'est pas évidente. Nous pouvons tout au plus constater le flou des formulations et des objectifs, qui se prêtent peu au jeu de l'évaluation, tout en donnant une caution démocratique à l'action des bibliothèques.

### **3.2.2 La démocratisation culturelle dans les discours : entre constat d'échec, critique et réaffirmation**

Les discours sur la démocratisation culturelle et son échec témoignent de l'ambiguïté originelle du rapport des bibliothèques à cette notion. D'une part, le constat d'échec est (presque) unanimement partagé, même si la démocratisation culturelle continue d'être évoquée comme un moteur. D'autre part, ce constat, en l'absence de données chiffrées fiables, reste avant tout intuitif.

#### ***Un constat (presque) unanimement partagé***

L'échec de la démocratisation culturelle est largement évoqué par les élus et les bibliothécaires. Parfois de manière forte, en associant l'échec de la démocratisation culturelle à l'échec d'un certain modèle de l'élitisme pour tous. « Tout le monde a conscience que la démocratisation culturelle est un échec. C'est l'échec d'un modèle de bibliothèque et de la politique de l'offre exigeante. Mais un échec relatif. On ne peut plus se contenter de ce qu'on faisait avant. [...] L'exigence pour tous on n'y croit plus<sup>120</sup> » .

La démocratisation culturelle est également considérée comme un concept dépassé : « le terme de démocratisation culturelle n'est plus pertinent. Il ne fonctionne pas pour la masse <sup>121</sup> ». Dans lequel on ne peut plus croire. « Le modèle à atteindre est la bibliothèque lieu de vie, la bibliothèque attractive et pas la

<sup>120</sup> Entretien avec Brigitte Maury, directrice du réseau des médiathèques de Vincennes, 24 mai 2013.

<sup>121</sup> Entretien avec Agnès de Toffoli, *opus cité*, 22 juin 2013.

démocratisation culturelle. [...] On parle d'échec de la démocratisation culturelle à partir du moment où on avait des illusions. On pensait, dans les années soixante-dix et quatre-vingt, avec les ateliers d'alphabétisation, qu'on allait faire venir les gens dans les bibliothèques. Mais le problème ce sont les déterminismes sociaux qui pèsent et sur lesquels on ne peut rien <sup>122</sup> ».

Cependant, ce constat d'échec s'accompagne souvent de l'affirmation de la nécessité de conserver la démocratisation culturelle comme une motivation et un paradigme structurant. «La démocratisation culturelle reste une motivation, tout en étant une illusion<sup>123</sup> ».

Parfois, l'idée même d'un échec de la démocratisation culturelle en bibliothèque est contestée : « S'il y a bien un endroit où ce n'est pas un échec, c'est dans les bibliothèques. Ce que je veux dire, c'est que la massification des bibliothèques et l'action volontariste des années quatre-vingt, quatre-vingt dix a fait qu'aujourd'hui la bibliothèque est un des espaces culturels les plus mixtes<sup>124</sup> ». Mais c'est pour mieux reformuler le concept, lui substituer un autre plus signifiant : « Je considère que le discours sur la démocratisation culturelle est dépassé. Il a permis que pendant des années on fasse de l'action culturelle pour les classes moyennes, en se disant « on va aller chercher les publics populaires », qui ne sont pas venus. Donc ça a justifié l'action pour les classes moyennes. Donc la question c'est celle de la reconnaissance de la diversité culturelle et pas de la démocratisation culturelle. À partir du moment où vous travaillez avec les publics, tous les publics, c'est là l'enjeu, c'est la question des publics, pas de la démocratisation culturelle. La démocratisation culturelle, ça devient une sorte de cachet d'excuses. L'enjeu c'est le travail avec tous les publics et l'ouverture au public. [...] Je fais exprès de pas employer le terme démocratisation culturelle car démocratisation culturelle ça fait un peu croisade. Or je pense que le problème de fond aujourd'hui c'est un problème de reconnaissance des cultures minoritaires, de reconnaissance des cultures qui ne sont pas légitimes<sup>125</sup> ».

Ce double discours témoigne de la permanence du caractère légitimant de la démocratisation culturelle. Certes, le concept et sa réalisation sont critiquées, mais tout se passe comme si élus et bibliothécaires hésitaient à prendre véritablement leurs distances avec ce paradigme qui a structuré toute une profession. C'est pourquoi il est reformulé, mais aussi réaffirmé, tout en étant décrié.

« Pour moi la démocratisation culturelle, ça doit rester au cœur des priorités de l'action culturelle »<sup>126</sup>.

La reformulation peut même être assimilée comme un simple répétition du concept, dont l'identité reste intacte : « Mais l'accès de tous à la culture et la démocratisation culturelle, ce n'est pas la même chose ? »<sup>127</sup>.

### ***Un constat d'échec (presque) intuitif***

L'échec de la démocratisation culturelle est donc reconnu, tout en étant relativisé. Mais c'est surtout un échec global qui est évoqué. Car au niveau local, peu de données fiables permettent de mesurer le profil socio-démographique des publics, ainsi que l'efficacité des actions menées pour attirer un public le plus diversifié possible.

<sup>122</sup> Entretien avec Véronique Forcet, directrice de la BDP du Rhône, 2 juillet 2013.

<sup>123</sup> Entretien avec Véronique Forcet., *opus cité*, 2 juillet 2013.

<sup>124</sup> Entretien avec Emmanuel Cuffini, *opus cité*, 4 novembre 2013.

<sup>125</sup> *Ibid.*

<sup>126</sup> Entretien avec Fabrice Chambon, *opus cité*, 22 octobre 2013.

<sup>127</sup> Entretien avec Sylvie Vernay, conseillère municipale en charge de la culture à Aveize et bibliothécaire bénévole à la médiathèque d'Aveize, 23 septembre 2013.

Seule la BFM de Limoges dispose de chiffres précis sur son public inscrit mais pas sur le public qui fréquente le réseau des bibliothèques, catégorie plus large que le public inscrit. Selon le rapport annuel d'activité 2011, le nombre d'inscrits est en baisse depuis le début des années 2000. Ce qui correspond à la baisse tendancielle du nombre d'inscrits recensé par l'Observatoire de la lecture publique. Sur la période 2004-2010, la BFM a perdu 22% de son lectorat et connaît des difficultés à fidéliser et renouveler le public ados et jeunes adultes. Le lectorat reste à 60% féminin. La structure par catégorie socio-professionnelle (CSP) est constante. Les CSP les moins représentées parmi les inscrits sont les agriculteurs (0,27% du lectorat), les artisans (2% du lectorat) et les ouvriers (2% du lectorat). Les CSP les plus représentées sont : les élèves et les étudiants (25%), les professions intermédiaires (11%) et les cadres (20%).

Depuis 2004, les inégalités se creusent : ce sont les catégories ouvriers et employés qui connaissent la plus forte baisse en pourcentage, alors que la catégorie cadre est en augmentation. Si l'on compare avec le recensement INSEE 2006 : les cadres et professions intellectuelles supérieures sont sur-représentés : 20% des inscrits, alors qu'ils ne représentent que 8% de la population des plus de 15 ans. Les employés sont légèrement sous-représentés : 11% contre 16% de la population, comme les ouvriers : 2% des inscrits de la BFM contre 12% de la population. Malgré la gratuité, le public, dans son ensemble, ne correspond pas à la structure sociodémographique de la population. Cependant, on ne peut pour autant parler d'échec, puisqu'aucune évaluation n'a été menée sur l'impact de la gratuité sur le profil sociodémographique du public à Limoges. Pour l'affirmer, il faudrait mener un enquête comparative entre des établissements de taille similaire avec un établissement témoin ne pratiquant pas la gratuité. Pour le moment, cette enquête reste à faire en bibliothèque.

Les statistiques du SIGB des bibliothèques de Montreuil ne sont pas exploitables car elles ne sont pas tenues régulièrement à jour. Les seules données dont on dispose sont celles d'une enquête réalisée par une élève conservateur sur le public des animations culturelles. Mais elles sont difficilement généralisables, car ce public n'est pas forcément représentatif de l'ensemble du public qui fréquente le réseau des bibliothèques. Cependant, les données d'inscription, notamment l'adresse, permettent de se faire une idée sur les inégalités d'inscription entre les quartiers. Il y aurait en effet quelques 40% d'inscrits dans le quartier du centre-ville, contre 10 à 12 % dans les quartiers plus populaires. Cette différence peut s'apparenter à une traduction géographique des écarts supposés de fréquentation des différents milieux sociaux dans la ville.

Enfin, la médiathèque d'Aveize, par manque de moyens, ne dispose d'aucun chiffres sur le profil socio-démographique de son public inscrit, si ce n'est l'âge et le sexe.

Cependant, ce manque de données objectives n'empêche pas le développement d'un discours sur l'échec de la démocratisation culturelle, ni la formulation d'une auto-critique de la bibliothèque.

### **3.2.3 Un regard critique porté sur les bibliothèques**

Tous les bibliothécaires interrogés mettent en avant des éléments externes comme internes au monde des bibliothèques pour expliquer la surreprésentation

des catégories socioprofessionnelles favorisées dans les publics qui fréquentent leurs bibliothèques. Le constat d'échec débouche sur une remise en cause des pratiques.

L'offre proposée est critiquée.

« Les bibliothécaires ont tendance à faire des bibliothèques qui leur ressemblent, des bibliothèques Téléràma, mais tout le monde ne lit pas Téléràma. C'est l'offre et c'est aussi la culture française. Quand, on arrive dans une ville, la première chose qu'on fait en Finlande, c'est de s'inscrire. Ce n'est pas le cas dans une ville française. Et puis je pense qu'il y a un certain décalage entre l'offre et ce que les gens éventuellement en difficulté par rapport à l'accès à la culture pourraient attendre. Je reprends souvent la formule de Dominique Lahary. Si dans les dix minutes où vous rentrez dans une bibliothèque, vous n'avez pas vu quelque chose qui vous ressemble, vous voyez que ce n'est pas bon. Il y a ce décalage entre l'offre et la réalité au quotidien<sup>128</sup> ».

À ce décalage s'ajoute la question du capital de familiarité et d'Internet :

« Si les gens ne viennent pas dans un lieu, c'est soit qu'ils ne le connaissent vraiment pas, les faire rentrer une première fois, c'est un gros boulot. Mais si on arrive à les faire rentrer et qu'ils ne reviennent pas, c'est qu'ils ne s'y sont pas reconnus. Donc là il y a un travail qu'on a mal fait, ou en tous cas, qu'on n'a pas été capable de proposer un lieu dans lequel ils puissent se sentir bien et correspondre à ce qu'ils recherchent. Pourquoi les gens ne viennent pas en bibliothèque ? Au vu de tout ce qu'on trouve comme source d'information partout, ça peut empêcher certains, notamment les plus jeunes. C'est difficile ça comme question. Et puis il y a l'habitude de fréquenter les bibliothèques<sup>129</sup> ».

La représentation élitiste de la culture chez les bibliothécaires est également présentée comme un obstacle à la proposition d'une offre plus en adéquation avec les goûts du public réel :

« Les bibliothécaires ne se voient pas comme des usagers potentiels. Leur réflexe c'est l'élitisme. Par exemple, dans les comités de lecture jeunesse, ils vont choisir des auteurs tchèques plutôt que Tchoupi. Parce qu'ils ont été éduqués au salon du livre de Montreuil. Ou alors ils vont refuser d'acquiescer des séries télévisées. Il est difficile de faire comprendre aux bibliothécaires que toutes les pratiques sont légitimes<sup>130</sup> ».

L'absence de proximité avec l'utilisateur est également pointée du doigt.

« Il y a un phénomène très étrange qui est que quand les bibliothécaires rentrent dans la bibliothèque, ils s'habillent en bibliothécaires et oublient le quotidien qu'ils ont à l'extérieur<sup>131</sup> ».

Cette conscience des freins internes à l'accès la culture est aussi le fruit de l'intégration des résultats des enquêtes sociologiques dans la culture professionnelle : « si on veut lutter différemment contre les inégalités de répartition du capital culturel, confère Bourdieu précisé par Lahire, il faut avoir ça en tête pour pouvoir le dépasser<sup>132</sup> ».

Les bibliothèques sont critiquées. Mais cette critique ne s'accompagne pas d'une culture de l'évaluation, qui permettrait de mettre en œuvre des démarches ciblées pour fidéliser le public et attirer un public moins habitué à fréquenter ces établissements. Cependant, de nombreuses actions sont menées au nom de cet objectif.

<sup>128</sup> Entretien avec Daniel Le Goff, *opus cité*, 20 septembre 2013.

<sup>129</sup> Entretien avec Véronique Gouttenoire, *opus cité*, 19 septembre 2013.

<sup>130</sup> Entretien avec Brigitte Maury, *opus cité*, 24 mai 2013.

<sup>131</sup> Entretien avec Daniel Le Goff, *opus cité*, 20 septembre 2013.

<sup>132</sup> Entretien avec Fabrice Chambon, *opus cité*, 22 octobre 2013.

### 3.3 DU CONSTAT À L'ACTION

Face au constat de la surreprésentation des classes sociales favorisées dans le public des bibliothèques, qui alimente le discours d'échec de la démocratisation culturelle, ainsi qu'un certain malaise envers la notion de démocratisation culturelle, les bibliothécaires adoptent des attitudes différenciées, qui vont du désenchantement à la motivation. La démocratisation culturelle, paradigme trop globalisant, inadapté à notre société caractérisée par la fin des grandes idéologies (Daniel Bell), est remplacée par un ensemble d'actions qui se veulent modestes, et ciblées. Même si de nombreux obstacles persistent.

#### 3.3.1 Des attitudes différenciées face à l'échec de la démocratisation culturelle

Anne-Marie Bertrand a décrit dans *Bibliothécaires face au public* les différents sentiments du bibliothécaire prenant conscience du décalage entre le public rêvé, idéal et la réalité de la fréquentation des bibliothèques : culpabilité, mauvaise conscience, démotivation... Le désenchantement que nous avons pu parfois sentir poindre s'accompagne ici d'une volonté d'agir qui ne se dément pas, en dépit des difficultés. Nous retrouvons là le propre des métiers de conviction dont fait partie le métier de bibliothécaire.

##### *Le désenchantement*

De nombreuses bibliothèques mènent des actions visant à attirer les publics les plus éloignés de l'offre culturelle. La bibliothèque de Bonneuil-sur-Marne en est un exemple. Située dans un quartier classé Zone d'éducation prioritaire et Zone urbaine sensible, la médiathèque dispose de moyens conséquents et d'un personnel qualifié. Elle est gratuite pour les moins de 25 ans et pour l'emprunt de livres. L'emprunt de CD et DVD est payant. Le taux d'inscription est très bon : 33,56% pour un établissement de cette catégorie (moyenne de 15% recensée par l'Observatoire du livre et de la lecture). La bibliothèque travaille en partenariat avec les associations de terrain, comme le secours populaire, des associations de femmes, le CCAS, la MJC, les crèches, la PMI etc. Elle propose aussi de nombreux ateliers, conférences, des formations, de l'aide au devoir (« Réussis ton lycée »)... Mais cette offre ne semble pas toucher le public pour lequel elle a été construite. L'aide au devoir bénéficie ainsi majoritairement à un public de lycéens de la filière scientifique, alors qu'elle était plutôt destinée aux lycéens de la filière sanitaire et sociale, qui connaissent plus de difficultés scolaires. De même, le nombre d'inscrits baisse d'année en année. Et le public majoritaire est à 62, 63% (chiffres 2012) un public de jeunes entre 0 et 14 ans. Alors que les bibliothécaires pensaient ne pas toucher ce public là. Face à ces déconvenues, les bibliothécaires semblent dépassés : « On ne sait plus quoi faire pour faire venir les absents<sup>133</sup> ». D'où un certain découragement qui peut naître et démotiver les équipes. Ce découragement est d'autant plus fort que les illusions des bibliothécaires sur la capacité à réduire les inégalités étaient importantes

Cependant, la motivation à s'approcher de l'idéal de la démocratisation culturelle (faire en sorte que la structure des publics soit la plus proche possible de celle de la population) est davantage présente chez les bibliothécaires interviewés que la mauvaise conscience ou la désillusion.

## ***La démocratisation culturelle comme combat***

L'échec de la démocratisation culturelle semble reconnu, comme nous l'avons vu plus haut. Le discours se déploie alors dans le registre du combat. « C'est un combat perpétuel »<sup>134</sup>. Sisyphe n'est pas loin, l'absurdité en moins. On retrouve dans le vocabulaire employé les termes de lutte, de stratégies, de combat, d'adversaire, qui sont propres au militantisme.

La démocratisation culturelle est évoquée comme un horizon, un idéal, un moteur pour l'action. Même si le terme n'est jamais défini et se confond parfois avec l'augmentation de la fréquentation ou la réponse aux attentes du public. Qu'importe si les résultats ne sont pas immédiats et si l'incertitude règne quant à l'efficacité de l'action menée. L'attitude est résolument positive : « faire en sorte que quand on rentre dans une bibliothèque, il y ait quelque chose qui parle. Ça c'est essentiel, essentiel. On y arrivera petit à petit ! »<sup>135</sup>.

Mais le propos reste modeste car l'issue n'est jamais certaine :

« Alors est-ce que ça marchera cette démocratisation, est-ce qu'on ira beaucoup plus loin... Est-ce qu'on ira jusqu'aux 80% d'inscrits comme en Finlande, je n'en sais rien ».

Mais la volonté d'y contribuer est revendiquée : « Voilà démocratisation de la culture, je ne sais pas si on y arrive, mais en tout cas, on essaie d'y participer »<sup>136</sup>.

### **3.3.2 La « politique des petits pas »**

Face à l'échec de la démocratisation culturelle, des solutions concrètes sont proposées. Elles ont pour points communs l'étendue de leur champ d'action et la modestie des objectifs.

#### ***La nécessité d'agir « tout azimuts », sur le long terme***

L'élargissement du public des médiathèques (entendu comme élargissement de la base sociale du public et augmentation du taux de fréquentation) est présenté comme un objectif nécessitant de dépenser « une énergie folle »<sup>137</sup>. Il s'agit en effet d'agir sur de multiples leviers, internes comme externes. Selon Christophe Evans, « il n'y a pas d'explication mono-causale à l'échec de la démocratisation culturelle. Il faut jouer sur tous les critères »<sup>138</sup>. Les champs d'action sont nombreux.

Pour les bibliothécaires interrogés, il faut d'abord « être sur le terrain », « aller chercher les gens ». Ce qui signifie nouer des partenariats durables avec une diversité d'institutions et d'associations : « cela implique un travail avec les associations, les institutions sur le terrain et les autres services municipaux. [...] C'est un maillage qui peut marcher, mais ça dépend du contexte »<sup>139</sup>.

Il ne s'agit plus d'être seulement dans la logique d'offre qui a structuré toute la politique culturelle depuis un demi-siècle, mais de favoriser et accompagner la demande. Les bibliothécaires ont conscience qu'avec l'avènement d'Internet et du numérique, les pratiques culturelles évoluent : elles deviennent plus nomades, moins liées à des

---

<sup>134</sup> *Ibid.*

<sup>135</sup> Entretien avec Daniel Le Goff, *opus cité*, 20 septembre 2013.

<sup>136</sup> Entretien avec Fabrice Chambon, *opus cité*, 22 octobre 2013.

<sup>137</sup> *Ibid.*

<sup>138</sup> Entretien avec Christophe Evans, sociologue, chargé d'études à la BPI, 21 juin 2013.

<sup>139</sup> Entretien avec Agnès de Toffoli, *opus cité*, 22 juin 2013.

institutions car les contenus et les biens culturels sont dématérialisés. L'accès en est facilité, à condition d'être équipé pour. La baisse des emprunts et des inscriptions en bibliothèque s'expliquent en partie par ces évolutions.

Dans ce contexte, la plus-value des bibliothèques réside dans leur capacité à valoriser, sélectionner les contenus et susciter la rencontre. Bref, dans la médiation et dans l'offre de services. La formation en direction des publics en difficulté sociale en fait partie. Tout comme, avec la réforme des rythmes scolaires, l'éducation artistique et culturelle. D'où la nécessité de nouer des partenariats durables pour toucher un ensemble de publics qui ne sont pas familiers de la bibliothèque, mais peuvent y trouver une utilité. Ce travail avec les acteurs de terrain est bénéfique sur plusieurs plans : il permet de décroquer la bibliothèque et de travailler dans la transversalité, mais également de rendre visible et de faire connaître la bibliothèque. Car celle-ci semble souffrir d'un déficit de communication, qui engendre préjugés et méconnaissance des services rendus par ces établissements. La communication sur l'offre des bibliothèques fonctionne souvent en vase clos : on trouve le programme des activités de la bibliothèque dans les autres institutions culturelles comme le cinéma, les musées, les théâtres, salles de concert... Alors que ces dernières sont fréquentées par les mêmes publics. C'est pourquoi la bibliothèque de Montreuil, qui proposait une animation autour de Bollywood, avait déposé des flyers dans tous les restaurants indiens de la ville. Avec à la clé une fréquentation en hausse.

La transformation de l'institution de l'intérieur est également évoquée. Certains souhaiteraient agir sur l'accueil, en modifiant le mobilier, trop imposant et en permettant au public d'identifier immédiatement le bibliothécaire comme étant à son service pour le guider, l'accompagner et le renseigner. Il s'agirait d'instaurer une relation plus horizontale entre le public et les bibliothécaires, moins intimidante.

L'offre documentaire peut également être revue, pour mieux correspondre à la demande, avec notamment l'achat de multiples exemplaires de documents très demandés. Ces pratiques restent encore peu développées, au nom de l'exigence qualitative et de la diversité de l'offre. On rejoint là l'éternel débat entre l'offre et la demande. Il ne faut « pas renoncer aux côtés élitistes des collections<sup>140</sup> », pour proposer autre chose que le marché.

Enfin, l'objectif de s'adresser à tous les publics, sans exception, doit être associé à une logique d'identification de manques et de besoins particuliers, qui peut aboutir à une segmentation des publics. Tout en veillant à ne pas stigmatiser certains publics, ni à négliger les classes moyennes, public majoritaire dont la fidélisation n'est pas acquise.

### ***La modestie des objectifs***

Face à l'échec de l'ambition globalisante de la démocratisation culturelle, les bibliothécaires interrogés mettent en avant l'importance, pour eux, d'un impact à la marge. « Il n'y a pas de recettes<sup>141</sup> ». Il faut donc « trouver le petit truc pour faire venir les gens »<sup>142</sup>. Conscients que l'action de la bibliothèque ne peut pas changer le monde, ce sont les petites victoires, les petites « anecdotes » qui donnent du sens au quotidien des bibliothécaires.

---

<sup>140</sup> Entretien avec Véronique Forcet, *opus cité*, 2 juillet 2013.

<sup>141</sup> Entretien avec Véronique Forcet, *opus cité*, 2 juillet 2013.

<sup>142</sup> Entretien avec Sylvie Vernay, *opus cité*, 27 septembre 2013.

« On a mis en place aussi des ateliers de conversation sur le modèle de ce qui se pratique à la BPI. On choisit un sujet, parfois il y a un invité, comme le directeur du théâtre municipal, qui vient expliquer son métier, il y a une discussion. Ce n'est rien de très sorcier. Mais ça répond à un besoin. Et parfois il y a des rencontres. Un éleveur du cantal qui était dans un réseau quelconque de la ville, est venu au salon de l'agriculture pour montrer ses bêtes. Il est venu à la bibliothèque et il y avait des personnes dans la salle qui étaient des Maliens et eux mêmes éleveurs au Mali, donc il y a eu une conversation technique...Donc de temps en temps ça marche, on a des bonnes surprises, on se dit que tout cela ne sert pas à rien ! Même si ça ne marche pas là encore, il faut être modeste. D'autant plus que nous encore une fois on a très peu de statistiques et d'éléments chiffrés à faire valoir derrière. De temps en temps les collègues voient que des personnes accueillies dans tel ou tel cadre reviennent, donc on sait que parfois ça marche. Ça met du baume au cœur et ça donne envie de continuer <sup>143</sup>».

Même si l'expérience est unique et que des personnes accueillies dans le cadre d'une rencontre ou d'une visite ne reviennent pas, le sentiment d'avoir fait œuvre utile est là. « On déploie une énergie folle pour faire tout ça. On aimerait que les choses aillent plus vite et que les inégalités se résorbent plus facilement, malheureusement ce n'est pas le cas. Pour autant, cela ne doit pas nous décourager, donc on continue ».

Toucher quelques uns, faire se rencontrer des publics qui ne font que se croiser dans l'espace public, favoriser des expériences mêmes uniques de découverte, voici des objectifs modestes mais réalisables, qui tendent à donner un contenu concret à ce qu'entendent ces professionnels par « démocratisation culturelle ».

### **3.3.3 La permanence de freins multiples**

Faire venir les absents à la bibliothèque est un travail de longue haleine. Les obstacles évoqués par les interviewés sont nombreux et présentés comme autant de freins à l'action, qui contribuent à faire de la démocratisation culturelle un « combat ».

#### ***Le poids des représentations***

Les représentations jouent un rôle très important car elles structurent les systèmes de valeurs et d'actions et impactent les pratiques culturelles. Des sociologues comme Pierre Bourdieu, Jean-Claude Passeron, Nicole Robine l'ont démontré : les obstacles entravant la venue à la bibliothèque sont d'ordre beaucoup plus symboliques que matériels.

Le manque de familiarité, les préjugés sur une institution que l'on ne connaît pas et qu'on pense faite pour d'autres que soi, l'éloignement par rapport au monde du livre et de la lecture, l'angoisse du seuil, le caractère parfois imposant des bâtiments expliquent, entre autres causes, l'absence de certains publics. Le point de vue des différents usagers potentiels et de leurs représentations apparaît primordial. Tout comme l'est celui des bibliothécaires, comme nous l'avons montré plus haut. En effet, les deux systèmes de représentations, des bibliothécaires et des non-publics, ne correspondent pas forcément à la réalité : réalité de la demande chez les bibliothécaires, réalité de l'offre pour le public potentiel.

---

<sup>143</sup> Entretien avec Fabrice Chambon, *opus cité*, 22 octobre 2013.

## ***Le manque de transversalité***

Le travail en partenariat avec les acteurs de terrain, les autres services des collectivités locales et les institutions éducatives et culturelles est indispensable pour toucher le non public et faire venir les publics potentiels. Il s'agit de créer des passerelles entre les services éducatifs, culturels, sportifs, associatifs et de mutualiser des compétences pour monter des projets en direction de publics peu habitués des bibliothèques. « Dans tous les cas, que ce soit pour s'adresser à tous ou à quelques uns, de plus en plus les bibliothèques n'agiront plus seules. C'est ma conviction. On travaille avec d'autres car il y a des logiques qui sont à l'oeuvre qu'on ne maîtrise pas<sup>144</sup> ».

Or la bibliothèque est souvent un service isolé, dont les liens avec les autres services de la commune sont peu développés. Lorsqu'ils le sont, comme à Limoges, la bibliothèque acquiert une visibilité importante. En mettant en jeu les différents acteurs des milieux politiques, éducatifs et sociaux ; en instaurant des partenariats avec les acteurs des territoires ; en se construisant à travers des démarches participatives, la bibliothèque renouvelle alors sa légitimité et devient un partenaire indispensable dans la mise en œuvre des politiques publiques locales. Mais les obstacles institutionnels sont importants, du fait, par exemple du « mille-feuille territorial ». Une bibliothèque, dont la tutelle est une commune ou une intercommunalité, peut avoir des difficultés à travailler avec un collègue, qui dépend du Conseil Général, ou d'un lycée, qui dépend de la Région.

## ***Le manque de visibilité***

Attirer le non public est un travail complexe et de long terme, dont les résultats, difficilement mesurables, ne sont pas visibles immédiatement. Les bibliothécaires insistent sur cette dimension, qui cadre mal avec la temporalité électorale. Les élus ont en effet besoin de résultats tangibles à mettre en avant. Dans ce cadre, l'augmentation de la fréquentation compte plus que la diversification du public. Il faut faire du « chiffre », pour montrer aux élus que les emprunts augmentent et que le public se rend en masse à la bibliothèque. La question du profil de ce public importe moins. De plus, dans le milieu culturel, l'événementiel, donc l'action de court terme, acquiert une importance croissante. « On est à une époque où la culture est une vitrine et se base sur l'événementiel. Alors que la démocratisation culturelle c'est du long terme<sup>145</sup> ». Régis Debray, pour les 25 ans de la BPI, en 2002 a ainsi qualifié la bibliothèque de « lieu sans événement ». La bibliothèque est ainsi perçue comme étant de l'ordre du quotidien culturel, donc « ringarde ». Elle n'est donc pas visible pour les élus.

## ***Le manque de moyens***

Enfin, le manque de moyens récurrent des bibliothèques apparaît comme un dernier obstacle, et non des moindres, à la mise en œuvre d'actions visant à attirer un public plus large. Dans un contexte de crise et de diminution des ressources globales, les acteurs publics doivent aujourd'hui maîtriser des coûts budgétaires croissants et ont donc des difficultés à financer un certain nombre de projets. La culture est souvent le premier secteur touché, tout comme le milieu associatif, premier partenaire des bibliothèques. De plus, avec l'avènement du numérique, qui renouvelle les pratiques culturelles, les missions des bibliothèques sont

<sup>144</sup> Entretien avec Fabrice Chambon, *opus cité*, 22 octobre 2013.

<sup>145</sup> Entretien avec Véronique Forcet, *opus cité*, 2 juillet 2013.

interrogées. Cependant, cette crise que nous traversons permet aussi de rappeler que la bibliothèque est un des seuls équipements culturels gratuit, ouvert à tous sans distinction, dans un esprit de libre-accès au savoir. C'est un service public de découverte, de rencontre, qui permet de créer du lien social. Cette dimension est sans doute encore trop peu mise en avant.

## CONCLUSION : DÉPASSER L'ÉCHEC : POUR UNE POLITIQUE RÉALISTE DE DIVERSIFICATION DES PUBLICS

---

La grande force, mais aussi la faiblesse, de la notion de démocratisation culturelle réside dans son flou. Polysémique, parce que jamais clairement définie ni traduite en objectifs précis, la démocratisation culturelle a un caractère légitimant intrinsèque qui lui offre le luxe de pouvoir se passer de justification. Elle dégage en outre une connotation positive, qui évoque tout à la fois l'ambition démocratique d'égalité et une certaine grandeur morale et intellectuelle liée au ministère Malraux, alors même que ce dernier n'utilisa jamais l'expression.

Cette caractéristique est à l'origine de son succès comme de sa disgrâce.

Succès car depuis plus de cinquante ans, la démocratisation culturelle est mise en avant pour légitimer les politiques culturelles, nationales comme locales. Elle reste, de plus, une utopie mobilisatrice pour de nombreux acteurs du monde de la culture.

Mais disgrâce car la réalité n'a jamais été à la hauteur de l'ambition et que les sous-entendus de la démocratisation culturelle n'ont jamais été complètement explicités ni assumés. Quelle culture s'agit-il de démocratiser ? Qu'entend-on par culture ? De même, « pourquoi vouloir absolument que toutes les œuvres soient consommées ou consommables par tous ? Faut-il stigmatiser celui qui n'aurait pas reçu la grâce, et qui serait plus à l'aise devant un match de football qu'à l'opéra ?<sup>146</sup> » s'interroge Françoise Benhamou. On est ici dans l'ordre des valeurs, ce qui explique la vivacité des débats sur ces questions dont les réponses reflètent la pluralité des points de vue.

La rhétorique de l'échec de la démocratisation culturelle s'est nourrie de ces non-dits. Les bibliothèques en ont pâti. Ainsi, les discours sur l'échec de la démocratisation culturelle qui se sont développés à partir des années 1980 ont contribué à semer le doute, par ricochet, sur leur capacité à s'adresser à tous. L'objectif de démocratisation culturelle a donc été éclipsé, pendant un temps, par celui de modernisation du réseau de lecture publique, avant de revenir sur le devant de la scène, pour être de nouveau questionné par le phénomène de stagnation de la fréquentation au début des années 2000.

Le débat sur le succès ou l'échec de la démocratisation culturelle en bibliothèque n'a jamais été réellement tranché. De multiples raisons peuvent l'expliquer : manque de volonté politique, de moyens, absence d'une culture de l'évaluation, peur des résultats etc... Mais cette incertitude alimente un certain malaise de la profession et des élus vis à vis de la notion. On comprend alors pourquoi la démocratisation culturelle peut être absente des textes institutionnels locaux, voire même critiquée, tout en étant présente dans les registres de justification de l'action des bibliothèques.

Son évocation reste cependant caractérisée par le *désenchantement*, au sens de Max Weber. Dans *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, celui-ci définit le désenchantement par « l'élimination de la magie en tant que technique de

---

<sup>146</sup> BENHAMOU Françoise, *Les dérèglements de l'exception culturelle. Plaidoyer pour une perspective européenne*, Edition du Seuil, Paris, 2006.

salut <sup>147</sup>». Dans *Le savant et le politique*<sup>148</sup>, il évoque le bannissement par les humains « des valeurs suprêmes les plus sublimes de la vie publique ». Ainsi, la profession ne croit plus dans le pouvoir évocateur, presque performatif de la démocratisation culturelle. Elle hésite même à employer le terme, entaché de naïveté. Les nombreuses enquêtes sociologiques sur le public des bibliothèques ont mis en lumière les freins internes à la fréquentation des bibliothèques. Les bibliothécaires en ont conscience. Ils admettent également que des efforts peuvent encore être faits pour attirer les absents et conquérir de nouveaux publics.

Tout se passe comme si le doute initial sur la réalité de l'échec de la démocratisation culturelle en bibliothèque empêchait une action franche et concertée. À cela s'ajoutent la stagnation de la fréquentation et l'arrivée du numérique, qui réinterrogent les missions des bibliothèques et font passer la question de la diversification sociale de leurs publics au second plan. La pérennité de la démocratisation comme objectif politique est questionnée.

Que faire ? Abandonner cet idéal trop marqué par les critiques ? Oui, mais alors, par quoi le remplacer ? Les nouveaux modèles de bibliothèque publique, comme le « troisième lieu » ou de nouvelles procédures, comme la « co-construction » peuvent-ils se passer de l'objectif de démocratisation culturelle ?

Selon Mathilde Servet, la « bibliothèque troisième lieu » « se veut lieu de culture, d'étude, d'apprentissage, de détente, de loisir, mais aussi fondamentalement lieu de débat, de rencontre, lieu de vie. Il s'agit de proposer un terrain neutre, fédérateur, où les usagers peuvent se retrouver et qu'ils peuvent investir à leur guise, tout en développant un sentiment d'appartenance communautaire. Il s'agit d'injecter du lien entre les différents membres de la collectivité, de recréer du capital social, d'apprendre à se côtoyer, à vivre ensemble. En ce sens, la bibliothèque peut jouer un rôle politique fort, comme le faisaient auparavant l'église, les places de marché ou les bistros, les cafés, troisièmes lieux par excellence pour Ray Oldenburg, fondateur du concept<sup>149</sup> ».

La démocratisation des publics n'est pas un objectif recherché par la bibliothèque troisième lieu. Elle est une conséquence implicite de la mutation du modèle de bibliothèque vers le troisième lieu. Mais le risque est fort d'en rester au stade de l'incantation car nous n'avons pas encore de recul suffisant sur la capacité de ce modèle à modifier la structure des publics. Que va-t-il se passer à Thionville ou à Angoulême où des bibliothèques sont construites selon ce modèle ? Cette dimension sera-t-elle évaluée ?

Autre concurrent du rôle légitimant de la démocratisation culturelle : la « co-construction ». Il s'agit de faire participer les usagers à la construction de nouvelles bibliothèques ou à l'élaboration de la politique documentaire, selon des modalités qui peuvent prendre des formes très diversifiées : comité d'usagers, focus groups, consultation etc. La co-construction permettra sans doute de mieux prendre en compte l'utilisateur concret et ses besoins. Mais cela suffira-t-il pour susciter l'intérêt et faire venir de nouveaux publics ?

Dès lors, sommes-nous dans une impasse ? Sur quoi baser une politique réaliste de démocratisation des publics ?

Tout d'abord, il paraît important de ne pas abandonner l'idéal qui sous-tend la démocratisation culturelle. L'idéal, selon Olivier Donnat<sup>150</sup>, « c'est que dans n'importe quel équipement culturel, le profil des publics des usagers soit le même que celui de la

<sup>147</sup> WEBER Max, *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, Presses Pocket, Paris, 1991.

<sup>148</sup> WEBER Max, *Le savant et le politique*, 10 x 18, Paris, 2002.

<sup>149</sup> SERVET Mathilde, *Les bibliothèques troisième lieu*, mémoire d'étude pour le diplôme de conservateur, des bibliothèques, janvier 2009.

population. Donc en ciblant des populations qu'on sait les plus éloignées des équipements culturels et les plus sous représentés dans les publics, on est toujours au service de cet idéal ». La question reste : comment s'en approcher de manière efficace ?

Il s'agit de sortir du flou des objectifs globaux. « L'accès de tous à la culture », « la démocratisation culturelle » n'ont de sens que s'ils sont concrètement définis et contextualisés. Il faut donc déterminer des cibles, si possible chiffrées, en fonction des problématiques territoriales auxquelles la bibliothèque est confrontée. Cela implique de passer d'une vision globale à une vision locale, adaptée au territoire. Donc de changer d'échelle, de focale, pour s'approcher au plus près des usagers et non usagers concrets. Pour cela, développer des outils de connaissances de ces publics s'avère nécessaire. Trop de bibliothèques n'ont encore qu'une idée partielle, basée sur l'observation quotidienne, de leurs publics. Comment agir de façon efficace si l'on méconnaît en partie ses usagers ?

Ensuite, il s'agit de sortir la bibliothèque du relatif isolement dans lequel elle se trouve dans les politiques publiques locales. Pour toucher de nouveaux publics, le travail en transversalité avec d'autres institutions (école, prisons, hôpitaux, musées, théâtres...) et des associations de terrain est essentiel. Les bibliothèques ne pourront plus travailler seules. À travers cette action partenariale, l'objectif est également de redonner une visibilité aux missions et à l'offre de services de la bibliothèque. Celle-ci est perçue comme un « outil des classes moyennes <sup>151</sup> », un équipement du quotidien, de proximité, qui ne possède pas, aux yeux des élus, mais aussi de la population, la même noblesse et la même prestance que le théâtre, l'opéra ou le musée. On peut s'en réjouir, en espérant que cette proximité limite « l'effet de seuil » <sup>152</sup>, qui fonctionne comme un frein à la fréquentation de ces équipements culturels pour de nombreuses personnes. Mais on peut également le déplorer, en craignant les conséquences de cette image modeste sur la volonté politique des élus. Une plus ample communication sur les bibliothèques, leurs missions, leur rôle, leur offre de services permettrait d'agir sur l'image de ces institutions auprès des citoyens et des élus.

Enfin, le recours à l'expérimentation et à l'évaluation pourrait être encouragé. De nombreuses bibliothèques ont mis en place des actions innovantes pour conquérir de nouveaux publics, mais peu ont évalué leur efficacité. Là encore, une culture de l'évaluation fait défaut. Elle ne fait pas partie de la tradition administrative française. Elle est, de plus, associée aux théories anglo-saxonnes du *New Public Management*, qui ont inspiré la mise en œuvre de la LOLF <sup>153</sup>, synonyme de coupes budgétaires et de non renouvellement des départs à la retraite. À ces raisons historiques viennent s'ajouter des facteurs idéologiques, ainsi que le manque de moyens et de temps. Déterminer des objectifs sans les accompagner d'un dispositif d'évaluation risque pourtant de décrédibiliser la démarche à sa source et de l'inscrire dans la continuité des travers de la démocratisation culturelle.

---

<sup>150</sup> Olivier Donnat, chargé d'études au département des études, de la prospective et des statistiques du ministère de la Culture et de la communication, entretien du 23 octobre 2013.

<sup>151</sup> Entretien avec Christophe Evans, *opus cité*, le 21 juin 2013.

<sup>152</sup> GOTTESDIENER Hana, VILATTE Jean-Christophe, VRIGNAUD Pierre, « Image de soi-image du visiteur et pratiques des musées d'art », *Culture études*, 2008-3, Département des études, de la prospective et des statistiques, ministère de la Culture et de la communication.

<sup>153</sup> Loi organique relative aux lois de finances du 1er août 2001.

La liste de ces propositions est, bien entendu, incomplète. On pourrait également évoquer le développement des fonctions de médiation, de conseil d'accompagnement ; le changement des pratiques et des mentalités professionnelles ; le renforcement de la formation des bibliothécaires dans le domaine de la sociologie de la réception de la culture... Les voies à explorer pour diversifier et fidéliser le public sont multiples. Certes, les bibliothèques, comme les autres institutions culturelles, n'atteindront jamais l'adéquation parfaite de leurs publics avec la structure sociologique de la population. Il est en revanche possible d'augmenter la fréquentation et le taux de pénétration des catégories les moins favorisées. Cela implique de dépasser les discours d'échec de la démocratisation culturelle et ses non-dits pour passer des représentations globales à la réalité locale et territoriale des usagers réels et potentiels des bibliothèques. Les données objectives manquent encore. Comblar ce vide est une première étape urgente et nécessaire.



## *Sources*

### • **Articles du BBF**

ALIX Yves, « La stagnation de la fréquentation des bibliothèques municipales, vue de la ville de Paris », BBF, 2003, n° 1, p. 85-88 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr/>> Consulté le 04 septembre 2013

ALIX Yves, WAHNICH Stéphane, « Une familiarité distante », BBF, 2004, n° 2, p. 62-73 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr/>> Consulté le 03 juin 2013

BARBIER-BOUVET Jean-François, « L'embaras du choix. Sociologie du libre-accès dans les bibliothèques », BBF, 1986, n° 4, p. 294-298 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr/>> Consulté le 29 octobre 2013

BAZIN Patrick, « Plus proches des lointains », BBF, 2004, n° 2, p. 8-14 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr/>> Consulté le 03 juin 2013

BELAYCHE Claudine, « L'institutionnalisation de la lecture publique », BBF, 2005, n° 2, p. 59-60 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr/>> Consulté le 23 décembre 2013

BERTRAND Anne-Marie, « La transmission de l'implicite ou comment la culture professionnelle vient aux bibliothécaires », BBF, 2003, n° 1, p. 10-15 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr/>> Consulté le 25 juin 2013

BERTRAND Anne-Marie, « La fréquentation des bibliothèques municipales (1) », BBF, 2003, n° 1, p. 84-84 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr/>> Consulté le 04 septembre 2013

BERTRAND Anne-Marie, « À bonne question, mauvaises réponses ? », BBF, 2002, n° 1, p. 9-11 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr/>> Consulté le 12 juin 2013

BERTRAND Anne-Marie, « Le(s) public(s) », BBF, 2003, n° 2, p. 119-121 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr/>> Consulté le 25 juin 2013

BERTRAND Anne-Marie, HERSENT Jean-François, « Les usagers et leur bibliothèque municipale », BBF, 1996, n° 6, p. 8-16 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr/>> Consulté le 21 juin 2013

BERTRAND Anne-Marie, « Une estime lointaine », BBF, 1998, n° 5, p. 38-42 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr/>> Consulté le 29 octobre 2013

BERTRAND Anne-Marie, « Légitimités, concurrences, arbitrages (et retour) », BBF, 2002, n° 1, p. 30-35 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr/>> Consulté le 30 octobre 2013

BERTRAND Anne-Marie, « Mais à quoi servent vraiment les bibliothèques municipales ? (1) », BBF, 2004, n° 6, p. 86-86 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr/>> Consulté le 23 décembre 2013

BRUNO David, « Le manège enchanté des bibliothécaires », BBF, 2004, n° 6, p. 87-97 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr/>> Consulté le 23 décembre 2013

CALENGE Bertrand, « Publics nomades, bibliothèque familière », BBF, 2003, n° 6, p. 67-72 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr/>> Consulté le 25 octobre 2013

CALENGE Bertrand, « Les BM à la recherche de leurs usagers », BBF, 2003, n° 1, p. 88-90 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr/>> Consulté le 04 septembre 2013

CARACO Benjamin, « Les enquêtes ethnographiques en bibliothèque », BBF, 2013, n° 2, p. 79-85 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr/>> Consulté le 12 mai 2013

COISY Bernard, « Quelques pistes à exploiter », BBF, 2003, n° 1, p. 90-92 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr/>> Consulté le 04 septembre 2013

DAMIEN Robert, « L'analyse de Robert Damien », BBF, 2003, n° 1, p. 101-101 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr/>> Consulté le 04 septembre 2013

DARROBERS Martine, « Sondages insondables », BBF, 1986, n° 4, p. 358-377 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr/>> Consulté le 25 juin 2013

DAVID Bruno, « Le manège enchanté des bibliothécaires », BBF, 2004, n° 6, p. 87-97 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr/>> Consulté le 25 juin 2013

DUPERRIER Alain, « Un modèle en question », BBF, 2003, n° 1, p. 93-95 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr/>> Consulté le 04 septembre 2013

EVANS Christophe, GAUDET Françoise, « La bibliothèque Publique d'Information-Brantôme. Un cas de restructuration des publics par l'offre? », BBF, 1999, n° 4, p. 31-38 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr/>> Consulté le 28 octobre 2013

EVANS Christophe, HERSENT Jean-François, « À propos de l'explication sociologique de la fréquentation des bibliothèques », BBF, 2002, n° 1, p. 12-14 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr/>> Consulté le 12 juin 2013

EVANS Christophe, « Distances et proximités en section jeunesse », BBF, 2004, n° 2, p. 82-88 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr/>> Consulté le 05 juillet 2013

EVANS Christophe, « Quels développements pour la recherche sur les publics ? », BBF, 2005, n° 2, p. 30-35 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr/>> Consulté le 12 juin 2013

EVANS Christophe, « Vieillesse professionnelle et malentendus intergénérationnels en bibliothèque », BBF, 2005, n° 3, p. 46-49 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr/>> Consulté le 12 juin 2013

EVANS Christophe, GAUDET Françoise, « Mesurer l'audience des bibliothèques municipales », BBF, 2006, n° 6, p. 20-23 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr/>> Consulté le 12 juin 2013

GAUTIER-GENTES Jean-Luc, « Refonder les bibliothèques municipales : préliminaires », BBF, 2003, n° 2, p. 66-80 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr/>> Consulté le 25 juin 2013

GAUTIER-GENTES Jean-Luc, « Délices et supplices », *BBF*, 2005, n° 2, p. 63-72 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr/>> Consulté le 25 juin 2013

GAUTIER-GENTÈS, Jean-Luc, « Délices et supplices », *BBF*, 2005, n° 3, p. 58-68 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr/>> Consulté le 24 décembre 2013

HUSSON Claude, « Attention : un taux peut en cacher un autre », *BBF*, 2003, n° 4, p. 91-92 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr/>> Consulté le 23 décembre 2013

GUDIN DE VALLERIN Gilles, « De la bibliothèque idéale à la médiathèque réelle », *BBF*, 2008, n° 6, p. 71-75 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr/>> Consulté le 09 juin 2013

HUSSON Claude, « Attention : un taux peut en cacher un autre », *BBF*, 2003, n° 4, p. 91-92 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr/>> Consulté le 25 juin 2013

ION Cristina, « Les bibliothèques publiques et le modèle politique français », *BBF*, 2011, n° 2, p. 18-22 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr/>> Consulté le 12 mai 2013

JACQUES Jean-François, « Une logorrhée nihiliste », *BBF*, 2005, n° 2, p. 60-62 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr/>> Consulté le 23 décembre 2013

LAHARY Dominique, « Le fossé des générations », *BBF*, 2005, n° 3, p. 30-45 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr/>> Consulté le 18 août 2013

DE LASALLE Marine, « Les paradoxes du succès d'une politique de lecture publique », *BBF*, 1997, n° 4, p. 10-17 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr/>> Consulté le 13 novembre 2013

LE MAREC Joëlle, « Le public », *BBF*, 2001, n° 2, p. 50-55 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr/>> Consulté le 11 juin 2013

LE SAUX Annie, « La fréquentation des bibliothèques municipales », *BBF*, 2008, n° 3, p. 95-96 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr/>> Consulté le 28 octobre 2013

LEROY Pascal, « D'une statistique globale et du travail sur le terrain », *BBF*, 2003, n° 1, p. 95-96 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr/>> Consulté le 04 septembre 2013

LOUIS Pierre, « Lecture et bibliothèques », *BBF*, 1991, n° 3, p. 240-243 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr/>> Consulté le 29 octobre 2013

MARESCA Bruno, « Les enquêtes de fréquentation des bibliothèques publiques », *BBF*, 2006, n° 6, p. 14-19 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr/>> Consulté le 25 juin 2013

MAREK Yves, MOLLARD Claude, « Malraux, Lang... et après ? », *BBF*, 2013, n° 1, p. 108-109 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr/>> Consulté le 07 mai 2013

PASSERON Jean-Claude, « Images en bibliothèque, images de bibliothèques », *BBF*, 1982, n° 2, p. 69-83 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr/>> Consulté le 21 juin 2013

PAVLIDES Christophe, « Une stagnation conjoncturelle ? », *BBF*, 2003, n° 4, p. 92-93 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr/>> Consulté le 25 juin 2013

PEIGNET Dominique, « La bibliothèque entre mutation de l'offre et mutation de la demande », BBF, 2001, n° 4, p. 10-17 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr/>> Consulté le 25 juin 2013

PRINGUET Martine, « La stagnation de la fréquentation des bibliothèques municipales », BBF, 2003, n° 1, p. 97-98 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr/>> Consulté le 04 septembre 2013

POISSENOT Claude, « Les raisons de l'absence », BBF, 1993, n° 6, p. 15-27 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr/>> Consulté le 12 juin

POISSENOT Claude, « Les multifréquentants », BBF, 2000, n° 3, p. 4-16 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr/>> Consulté le 13 novembre 2013

POISSENOT Claude, « Penser le public des bibliothèques sans la lecture ? », BBF, 2001, n° 5, p. 4-12 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr/>> Consulté le 12 juin 2013

POISSENOT Claude, « Le réel et ses analyses », BBF, 2002, n° 1, p. 19-20 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr/>> Consulté le 12 juin 2013

POISSENOT Claude, « La fréquentation en questions », BBF, 2010, n° 5, p. 67-72 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr/>> Consulté le 12 mai 2013

POISSENOT Claude, « Publics des animations et images des bibliothèques », BBF, 2011, n° 5, p. 87-92 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr/>> Consulté le 25 juin 2013

POISSENOT Claude, « La charte du CSB en questions », BBF, 2012, n° 1, p. 52-55 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr/>> Consulté le 28 octobre 2013

REMY Patricia, « Ouvrir un espace d'intervention aux usagers... », BBF, 2003, n° 1, p. 99-100 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr/>> Consulté le 04 septembre 2013

RETTEL Gilles, « « Le problème des bibliothèques » », BBF, 2010, n° 6, p. 54-57 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr/>> Consulté le 07 mai 2013

RIVES Caroline, « La lecture publique : un enjeu fondamental des politiques publiques ? », BBF, 2005, n° 4, p. 71-72 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr/>> Consulté le 29 octobre 2013

ROBINE Nicole, « Pour une unification des champs de recherche sur la lecture du livre », BBF, 1980, n° 5, p. 205-208 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr/>> Consulté le 28 juin 2013

ROBINE Nicole, « Bibliothèques et recherches sur la lecture », BBF, 2001, n° 4, p. 19-25 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr/>> Consulté le 29 octobre 2013

SEIBEL Bernadette, « Éloge de la différence », *BBF*, 1987, n° 4, p. 362-373 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr/>> Consulté le 29 octobre 2013

SIMON Catherine, « Médiathèques, lutte des classes ? », *BBF*, 2013, n° 1, p. 110-110 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr/>> Consulté le 07 mai 2013

TABAH Dominique, « La bibliothèque et son public, grandeur nature », *BBF*, 2002, n° 1, p. 14-17 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr/>> Consulté le 12 juin 2013

UTARD Jean-Claude, « Le succès des bibliothèques publiques », *BBF*, 1997, n° 4, p. 24-29 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr/>> Consulté le 25 juin 2013

UTARD Jean-Claude, « Les pratiques culturelles et les bibliothèques vues de Paris », *BBF*, 2010, n° 5, p. 72-75 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr/>> Consulté le 25 juin 2013

WAHNICH Stéphane, « Enquêtes quantitatives et qualitatives, observation ethnographique », *BBF*, 2006, n° 6, p. 8-12 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr/>> Consulté le 29 octobre 2013

« L'expérience et l'image des bibliothèques municipales », *BBF*, 1980, n° 6, p. 265-299 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr/>> Consulté le 28 juin 2013

### **BBF, dossiers spéciaux**

« Pratiques socioculturelles », *BBF*, t.55, n°5, 2010.

« De l'accès à l'accessibilité », *BBF*, t.54, n°5, 2009 .

« Connaître les publics : enquêtes et statistiques », *BBF*, t.51, n°6, 2006.

« Entre offre et demande », *BBF*, t.46, n°2, 2001.

« Lecture et illettrisme », *BBF*, t.43, n°5, 1998.

« Missions culturelles et sociales des bibliothèques », *BBF*, t.42, n°1, 1997.

« Publics, formation, réseaux », *BBF*, t. 41, n°6, 1996.

« Pour tout public », *BBF*, t. 31, n°4, 1986.

### **• Articles des bulletins d'informations de l'ABF et de Bibliothèque(s)**

ARENES Cécile, « Les bibliothèques à l'heure du numérique : évolution des publics et des services », *Bibliothèque(s)*, n° 53/54, décembre 2010.

BERTRAND Anne-Marie, « Compter », Regards sur les publics, *Bulletin d'informations de l'ABF*, n°151, 1991, p.11-14.

BERTRAND Anne-Marie, « La bibliothèque dans l'espace public », *Bibliothécaire, Bulletin d'informations de l'ABF*, n°180, 1998, p.51-56.

CURT Anne, « Accessibilité et usagers », Les accès au public, *Bulletin d'informations de l'ABF*, n°163, 1994, p.175-177.

CURT Anne, « Pour n'en jamais finir avec l'utilisateur final », Les accès au public, *Bulletin d'informations de l'ABF*, n°163, 1994, p.149-152.

DARTIGUENAVE Bruno, « Les politiques documentaires en bdp à la recherche d'une légitimité », En lecture publique, *Bulletin d'informations de l'ABF*, n°189, 2000, p.52-56.

FABIANI Jean-Louis, « La lecture publique, l'école et les sociologues », Bibliothèque et éducation, *Bulletin d'informations de l'ABF*, n°156, 1992, p.17-20.

GILBERT Raphaëlle, CHAMBON Fabrice, « Nouveaux services aux publics, nouvelles compétences : Menace ou réaffirmation des missions de service public ? »; Services publics, *Bibliothèque(s)*, n°53-54, 2010, p.18.

KERBESET Françoise, « Que sont nos lecteurs d'antan, devenus ? », Regards sur les publics, *Bulletin d'informations de l'ABF*, n°151, 1991, p.20-35.

KUPIEC Anne, Pompougnac, Jean-Claude, « La bpi : Observatoire des publics », Regards sur les publics, *Bulletin d'informations de l'ABF*, n°151, 1991, p.59-63.

LAHARY Dominique, « A quel équipement public nouveau ? », Regards sur les publics, *Bulletin d'informations de l'ABF*, n°151, 1991, p.36-38.

LAHARY Dominique, « Bibliothèque, politiques publiques, service public », Services publics, *Bibliothèque(s)*, n°53-54, 2010, p.11.

LE DRO Jean-Claude, « Les exclus de la médiathèque », Médiathèques. Espaces, services, publics, *Bulletin d'informations de l'ABF*, n°170, 1996, p.17-19.

PLOUX Olivier, « La gratuité, si loin, si proche », Services publics, *Bibliothèque(s)*, n°53-54, 2010, p.41.

POISSENOT Claude, « L'irruption de l'utilisateur concret : Du « service public » aux « services aux publics » »; Services publics, *Bibliothèque(s)*, n°53-54, 2010, p.24

RIOUX Jean-Pierre, « L'évolution des politiques culturelles et les métiers de la bibliothèque », Congrès de Dijon, *Bulletin d'informations de l'ABF*, n°152, 1991, p.46-51.

RIZZARDO René, « Les établissements publics culturels territoriaux aujourd'hui », Bibliothèques et économie, entre politique de service public et économie marchande, *Bulletin d'informations de l'ABF*, n°184, 1999, p.24-27.

ROUQUET Anne, « Accès des enfants sous-prolétaires à la lecture et aux bibliothèques : communication présentée au congrès de l'IFLA 1982 à Montréal », *Bulletin d'informations de l'ABF*, n°120, 1983, p.19-21.

TARIN Laurence, « Des lecteurs aux élus : des représentations de la lecture... aux politiques de lecture », *Bulletin d'informations de l'ABF*, n°179, 1998, p.56-65.

URFALINO Philippe, « Les bibliothèques comme institutions », Service public et droit du citoyen dans l'information, *Bulletin d'informations de l'ABF*, n°176, 1997, p.36-38.

YVERT Louis, « "La tache qui reste à accomplir est immense" : ou les heures d'ouverture des bibliothèques municipales », Regards sur les publics, *Bulletin d'informations de l'ABF*, n°151, 1991, p.15-18.

### **Dossiers spéciaux**

« Regards sur les publics », *Bulletin d'informations de l'ABF*, n°151, 1999.

« Usages, Usagers », *Bibliothèque(s)*, n° 5/6, 2002.

« Services publics », *Bibliothèque(s)*, n°53-54, 2010.

### **• Manuels professionnels**

ASSOCIATION DES BIBLIOTHÉCAIRES FRANCAIS (Section des bibliothèques publiques), *Le métier de bibliothécaire : cours élémentaire de formation professionnelle*, Promodis, 1979, 280 p.

ASSOCIATION DES BIBLIOTHÉCAIRES FRANCAIS (Section des bibliothèques publiques), *Le métier de bibliothécaire : cours élémentaire de formation professionnelle*, 7ème et nouvelle édition revue et complétée, Promodis, 1983, 336 p.

ASSOCIATION DES BIBLIOTHÉCAIRES FRANCAIS, *Le métier de bibliothécaire : cours élémentaire de formation professionnelle* à l'intention du personnel des médiathèques publiques, 8ème édition entièrement refondue : Françoise Froissart, directeur de la BM d'Anthony, Promodis, Editions du Cercle de la librairie, 1988, 365 p.

ASSOCIATION DES BIBLIOTHÉCAIRES FRANCAIS, *Le métier de bibliothécaire : cours élémentaire de formation professionnelle* à l'intention du personnel des médiathèques publiques, 9ème édition 1992, coordination Françoise Froissart et Françoise Hecquard, conservateur à Mediatix-Nanterre, Promodis, Editions du Cercle de la librairie, 1992, 447 p.

ASSOCIATION DES BIBLIOTHÉCAIRES FRANCAIS, *Le métier de bibliothécaire*, 9<sup>ème</sup> édition 1992, coordination Françoise Froissart, conservateur à la bibliothèque départementale des Yvelines, avec la collab. de Françoise Hecquard, bibliothécaire honoraire, Editions du Cercle de la librairie, 1996, 527 p.

ASSOCIATION DES BIBLIOTHÉCAIRES FRANCAIS, *Le métier de bibliothécaire*, 10<sup>e</sup> édition, sous la direction de Raphaële Mouren et Dominique Peignet, Editions du Cercle de la librairie, 2003, 454 p.

ASSOCIATION DES BIBLIOTHÉCAIRES FRANCAIS, *Le métier de bibliothécaire*, 11<sup>e</sup> édition, sous la direction de Raphaële Mouren et Dominique Peignet, Editions du Cercle de la librairie, 2003, 454 p.

ASSOCIATION DES BIBLIOTHÉCAIRES FRANCAIS, *Le métier de bibliothécaire*, 12<sup>e</sup> édition mise à jour et corrigée, sous la direction de Raphaële Mouren et Dominique Peignet, Editions du Cercle de la librairie, 2007, 452 p.

ASSOCIATION DES BIBLIOTHÉCAIRES FRANCAIS, *Le métier de bibliothécaire*, 12<sup>e</sup> édition, sous la direction d'Yves Alix, Editions du Cercle de la librairie, 2010, 565 p.

ASSOCIATION DES BIBLIOTHÉCAIRES FRANCAIS, *Le métier de bibliothécaire*, 12<sup>e</sup> édition mise à jour, sous la direction d'Yves Alix, Editions du Cercle de la librairie, 2013, 565 p.

- **Chartes et codes**

ASSOCIATION DES BIBLIOTHÉCAIRES DE FRANCE, *Code de déontologie du bibliothécaire*, version adoptée le 23 mars 2003, disponible en ligne sur <[http://www.abf.asso.fr/fichiers/file/ABF/textes\\_reference/code\\_deontologie\\_bibliotheaire.pdf](http://www.abf.asso.fr/fichiers/file/ABF/textes_reference/code_deontologie_bibliotheaire.pdf)> (consulté le 12/12/2013)

ASSOCIATION DES BIBLIOTHÉCAIRES DE FRANCE, *La bibliothèque, une affaire publique : manifeste du 2 mars 2012*, disponible en ligne sur <[http://www.adbdp.asso.fr/IMG/pdf\\_manifeste\\_ABF\\_2012.pdf](http://www.adbdp.asso.fr/IMG/pdf_manifeste_ABF_2012.pdf)> (consulté le 12/12/2013)

CONSEIL SUPÉRIEUR DES BIBLIOTHÈQUES, Charte des bibliothèques, adoptée le 7 novembre 1991, <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/1096-charte-des-bibliotheques.pdf> (consulté le 12/12/2013)

IFLA, *Déclaration sur les bibliothèques et la liberté intellectuelle*, approuvée par le bureau exécutif de l'IFLA, le 25 mars 1999, La Haye, Pays-Bas. Disponible en ligne sur <<http://cfi.ifla.free.fr/accueilifla/declaraifaifecorps.htm>> (consulté le 12/12/2013)

UNESCO, *Manifeste de l'Unesco pour la lecture publique*, disponible en ligne sur <[http://www.unesco.org/webworld/libraries/manifestos/libraman\\_fr.html](http://www.unesco.org/webworld/libraries/manifestos/libraman_fr.html)> (consulté le 12/12/2013)

## ***Bibliographie***

### **• OUVRAGES GÉNÉRAUX SUR LES BIBLIOTHÈQUES**

- BERTRAND Anne-Marie, *Bibliothécaires face au public*, Paris, BPI, 1996.
- BERTRAND Anne-Marie, *Les villes et leurs bibliothèques : légitimer et décider 1945-1985*, Éd. du Cercle de la Librairie, Paris, coll. « Bibliothèques », 1999.
- BERTRAND Anne-Marie, *Les bibliothèques municipales. Enjeux culturels, sociaux, politiques*, Paris, Éd. du Cercle de la librairie, 2002.
- BERTRAND Anne-Marie (dir.), *Quel modèle de bibliothèque ?*, Villeurbanne, Presses de l'ENSSIB, 2008.
- BERTRAND Anne-Marie (dir.), *Bibliothèque publique et Public Library. Essai de généalogie comparée*, Villeurbanne, Presses de l'ENSSIB, 2010.
- POISSENOT Claude, *La nouvelle bibliothèque. Contribution pour la bibliothèque de demain*, Territorial éditions, Voiron, 2009.
- POULAIN Martine (dir.), *Histoire des bibliothèques françaises. Les bibliothèques au XXème siècle*, Paris, Éd. Du Cercle de la Librairie, 2009.

### **• SOCIOLOGIE ET POLITIQUE DE LA LECTURE**

- BAUDELLOT Christian, CARTIER Marie, DETREZ Christine, *Et pourtant ils lisent...*, Paris, Seuil, 1999.
- EVANS Christophe, « Lecture et usages des médiathèques en France : un état des lieux sociologique », in *Les bibliothèques dans la chaîne du livre*, E. PAYEN (dir.), Paris, Éd. du Cercle de la librairie, 2004.
- EVANS Christophe (dir.), *Lecteurs et lectures à l'heure d'Internet. Livres, presse, bibliothèques*, Paris, Éd. du Cercle de la librairie, 2011.
- HERSENT Jean-François, « Offre et démocratisation culturelle : un bilan des politiques en faveur du livre et du développement des bibliothèques », dans PAYEN Emmanuèle (dir.), *Les bibliothèques dans la chaîne du livre*, Paris, Éd. du Cercle de la librairie, 2004.
- LE GOAZIOU Véronique, *Lecteurs précaires. Des jeunes exclus de la lecture*, Paris, L'harmattan, coll. Débats jeunesse, 2006.
- LE MAREC Joëlle, « Public savant, public profane », *L'action culturelle en bibliothèque*, Viviane CABANNES, Martine POULAIN (dir.), Paris, Éd. du Cercle de la librairie, 1998.
- PEREZ Patrick, SOLDINI Fabienne, VITALE Philippe, « Non-publics et légitimité des pratiques : l'exemple des bibliothèques publiques », in ANCEL Pascal et PESSIN Alain, *Les non-publics. Les arts en réception*, tome II, Paris, L'Harmattan, collec. « Logiques sociales », Paris, 2004.
- POISSENOT Claude, « Lecture publique. Des chiffres qui font réfléchir », *Livres Hebdo*, n° 799, p 16-17.

POISSENOT Claude, « Les bibliothécaires face à la sécularisation de la culture », in CALENGE Bertrand (dir.), *Bibliothécaire, quel métier ?*, Paris, Éd. du Cercle de la librairie, Paris, 2004.

POISSENOT, Claude, L'« effet bibliothèque » : caractéristiques et fréquentation des bibliothèques publiques, en ligne, [http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/docs/00/17/26/48/PDF/Argus\\_Poissonot\\_1.pdf](http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/docs/00/17/26/48/PDF/Argus_Poissonot_1.pdf), consulté le 13 décembre 2013.

POMPOUGNAC Jean-Claude, « La lecture publique entre discours et pratiques », *Esprit*, mars-avril 1991.

POULAIN Martine, « Usages en bibliothèques publiques », *Pour une sociologie de la lecture*, Paris, Éd. du Cercle de la Librairie, 1988.

POULAIN Martine (dir.), *Lire en France aujourd'hui*, Paris, Éd. du Cercle de la Librairie, 1993.

PRIVAT Jean-Marie, REUTER Yves (dir.), *Lecture et médiations culturelles*, Villeurbanne, PUL, 1991.

RABOT Cécile, « Un service public du livre entre offre et demande : la prise en compte des usagers dans l'élaboration de l'offre de lecture des bibliothèques municipales aujourd'hui », Sherbrooke, *Mémoires du livre / Studies in Book Culture*, n°2, 2010.

RABOT Cécile, « La bibliothèque de lecture publique, une instance de légitimation hétéronome », in *La légitimation*, Actes de la journée d'étude organisée par l'équipe « Littératures françaises du XXe siècle » de l'Université Paris 4 Sorbonne, 21 juin 2006.

ROBINE Nicole, *Lire des livres en France des années 1930 à 2000*, Paris, Éd. du Cercle de la librairie, coll. « Bibliothèques », 2000.

SEIBEL Bernadette (Dir.), *Lire, faire lire: des usages de l'écrit aux politiques de lecture*, Paris, Le Monde Éditions, 1995.

- **ÉTUDES DE PUBLICS ET DONNÉES STATISTIQUES SUR LES BIBLIOTHÈQUES**

BAHLOUL Joëlle, *Lectures précaires : étude sociologique sur les faibles lecteurs*, Paris, Paris, Bibliothèque publique d'information Centre Pompidou, 1987.

BARBIER-BOUVET Jean-François, POULAIN Martine, *Publics à l'œuvre. Pratiques culturelles à la BPI du Centre Pompidou*, Paris, BPI - Centre Pompidou/ La documentation française, 1986.

BERTRAND Anne-Marie, BURGOS Martine, POISSENOT Claude, PRIVAT Jean-Marie, *Les bibliothèques municipales et leurs publics : pratiques ordinaires de la culture*, Paris, Éd. de la Bibliothèque Publique d'Information, 2001.

EVANS Christophe, CAMUS Agnès, CRETIN Jean-Michel, *Les habitués. Le microcosme d'une grande bibliothèque*, Paris, Éd. de la Bibliothèque Publique d'Information, coll. Etudes et recherche, 2000.

MARESCA Bruno, *Les Bibliothèques municipales en France après le tournant Internet : attractivité, fréquentation et devenir*, Paris, Éd. de la Bibliothèque Publique d'Information, coll. « Etudes et recherche », 2007.

MARESCA Bruno, *La fréquentation des bibliothèques publiques a doublé depuis 1989*, Consommation et mode de vie, CREDOC, n°193, mai 2006.

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION, Direction de l'administration générale – Département des études et de la prospective (rapport établi par François ROUET), *La grande mutation des bibliothèques municipales*, Paris, 1998.

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION, *Les publics des équipements culturels. Méthode et résultats d'enquête*, Les travaux du Département Etudes et Prospective, Paris, 2001, disponible en ligne sur <http://www2.culture.gouv.fr/deps/fr/sommaire/publics.html>.

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION, *Bibliothèques municipales. Données d'activité 2011. Synthèse nationale*, disponible en ligne sur <http://www.culturecommunication.gouv.fr/Disciplines-et-secteurs/Livre-et-lecture/Actualites/Donnees-d-activite-2011-des-bibliotheques-municipales-synthese-nationale>.

PASSERON Jean-Claude, GRUMBACH Michel (dir.), *L'œil à la page. Enquête sur les images et les bibliothèques*, Paris, Éd. de la Bibliothèque Publique d'Information, 2004.

PAUGAM Serge. *Des pauvres en bibliothèque. Enquête au Centre Pompidou*, Paris, Éd. PUF, coll. « Le lien social », 2013.

PETIT Michèle, BALLEY Chantal, *De la bibliothèque au droit de cité : parcours de jeunes*, Paris, Éd. de la Bibliothèque Publique d'Information, 1996.

REPAIRE Virginie, TOUITOU Cécile, SALLET Bernard, BETTAHAR Françoise, *Les 11-18 ans et les bibliothèques municipales*, Paris, Éd. de la Bibliothèque Publique d'Information, 2010.

ROBINE Nicole, *Les jeunes travailleurs et la lecture*, Paris, La Documentation française, 1984.

- **AUTRES**

**Colloques, congrès**

BERTRAND Anne-Marie, *Accueillir les absents*, Congrès de l'ABF, 2007, disponible en ligne sur <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/1507-accueillir-les-absents.pdf>.

BERTRAND Anne-Marie, *Le deuil de la mémoire*, Intervention au colloque « Le numérique : impact sur le cycle de vie du document », Montréal, 2004, disponible en ligne sur <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/1205-le-deuil-de-la-memoire.pdf>.

BERTRAND, Anne-Marie, « Le peuple, le non-public et le bon public : les publics des bibliothèques et leurs représentations chez les bibliothécaires », disponible en ligne sur <http://www2.culture.gouv.fr/deps/colloque/bertrand.pdf> ], dans DONNAT, Olivier et TOLILA, Paul (dir.), *Le(s) public(s) de la culture* [livre et CD-rom], Presses de Sciences Po, Paris, 2003.

DUVAL Brigitte, KUPIEC Anne, *La bibliothèque dans la cité*, Actes du colloque de Poitiers (4-7 décembre 1992), BPI/ Centre Pompidou/APPEL,1993.

EVANS Christophe, *Petites et grandes enquêtes de publics en bibliothèque. Questions de méthode et de bon sens*, Intervention au Congrès de l'ABF « Les publics », 2007, disponible en ligne sur [http://www.bpi.fr/modules/resources/download/default/Professionnels/Documents/Etudes%20et%20recherche/2007\\_CE\\_Petites\\_et\\_grandes\\_enquetes.pdf](http://www.bpi.fr/modules/resources/download/default/Professionnels/Documents/Etudes%20et%20recherche/2007_CE_Petites_et_grandes_enquetes.pdf).

REGION NORD PAS DE CALAIS, *Lecture et bibliothèques publiques* : actes du colloque, Hénin-Baumont, 20-21 novembre 1981, document PDF, en ligne, <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/notice-48770>.

POULAIN Martine, « Bibliothèque et démocratisation culturelle », *Les 25 ans de la BPI. Encyclopédisme, actualité, libre accès*, Actes du colloque organisé par la BPI au Centre Pompidou, du 23 au 24 octobre 2002, Paris, Éd. de la Bibliothèque publique d'information, 2003.

**Mémoires DCB**

CHAMBON Fabrice, *Le rôle social des bibliothèques. Quels terrains d'action et stratégies d'alliance pour la réduction des inégalités d'accès au savoir ?*, mémoire d'étude DCB, janvier 2010.

CLEMENT Catherine, *Du modèle français de la bibliothèque publique : la médiathèque en question*, mémoire d'étude DCB, janvier 2008.

DUCROUX Céline, *Les « décrocheurs ». Enquête sur la non réinscription en bibliothèque à Limoges et à Saint-Etienne*, mémoire d'étude DCB, janvier 2013.

GUGGENBÜHL Michael, *Culture pour tous, culture pour chacun*, mémoire d'étude DCB, janvier 2012.

ION Cristina, *La réception du « discours sociologique » par les professionnels des bibliothèques*, mémoire d'étude DCB, mars 2008.

MONTEL Claire, *Les stratégies de fidélisation des publics en bibliothèque*, mémoire d'étude DCB, janvier 2013.

MOURLAN – MAZARGUIL Sonia, *Les bibliothécaires, ennemis de la bibliothèque ?*, mémoire d'étude DCB, janvier 2012.

PLOUX Olivier, *Impact de la gratuité sur l'attractivité et la fréquentation des bibliothèques*, mémoire d'étude DCB, décembre 2009.

SERVET Mathilde, *La bibliothèque troisième lieu*, mémoire d'étude DCB, janvier 2009.

### • **OUVRAGES GÉNÉRAUX SUR LA POLITIQUE CULTURELLE**

DUBOIS Vincent, *Institutions et politiques culturelles locales : éléments pour une recherche socio-historique*, Comité d'histoire du ministère de la Culture, 1996.

DUBOIS Vincent, *La politique culturelle : genèse d'une catégorie d'intervention publique*, Paris, Belin « Socio-Histoires », 1999.

GENTIL Geneviève, POIRRIER Philippe (textes réunis et présentés par), *La politique culturelle en débat. Anthologie, 1955 – 2012*, Paris, La documentation française, 2013.

POIRRIER Philippe (dir.), *Les Collectivités locales et la culture : les formes de l'institutionnalisation, XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Comité d'histoire du ministère de la Culture / MSH, Paris, La documentation française, 2002.

### • **REGARDS CRITIQUES SUR LA DEMOCRATISATION CULTURELLE**

BELIT Marc, *Le malaise de la culture : essai sur la crise du « modèle culturel » français*, Biarritz, Segquier, 2006.

BOUET Jérôme, *Consultation sur l'éducation artistique et culturelle : « Pour un accès de tous les jeunes à l'art et à la culture »*, Rapport présenté au nom du comité de consultation présidé par Marie Despleschin, Ministère de la culture et de la communication, janvier 2013.

BRUNEL Patrick, « Démocratisation de la culture », dans *Études*, Revue de culture contemporaine, tome 416/5, mai 2012.

CAUNE Jean, *La démocratisation culturelle, une médiation à bout de souffle*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 2006.

CAUNE Jean, « La démocratisation culturelle, échec ou succès ? », *La scène*, n° 48, mars 2008.

CAUNE Jean, « La démocratisation culturelle : une évaluation à construire », dans POIRRIER Philippe (dir.), *Politiques et pratiques de la culture*, Paris, La documentation française, 2010, p. 17-21.

COMPAGNON Antoine, « Les missions de 1959, vues de 2009 », dans BARNAVI Elie et DE SAINT PULGENT Maryvonne (dir.), *Cinquante ans après : culture, politique et politiques culturelles*. Colloque du cinquantenaire du ministère de la Culture et de la Communication, 13, 14 et 15 octobre 2009, Paris, La documentation française, 2010.

DONNAT Olivier, « Démocratisation culturelle : la fin d'un mythe », dans *Esprit*, n° 170, mars-avril 1991, p 65-79.

DONNAT olivier, « La démocratisation de la culture en France à l'épreuve des chiffres de fréquentation », dans *Circular*, n° 14, octobre 2002.

DONNAT Olivier, « La question de la démocratisation dans la politique culturelle française », *Modern and Contemporary France*, volume 11, n° 1, février 2003, p 9-20.

DONNAT Olivier, « Démocratisation de la culture : fin...et suite ? », in SAEZ Jean-Pierre, *Culture et société, un lien à recomposer*, Toulouse, Editions de l'attribut, 2008, 216 p.

DUBOIS Vincent « La statistique culturelle au ministère de la Culture, de la croyance à la mauvaise conscience » dans DONNAT Olivier, TOLILA Paul, *Les publics de la culture, Politiques publiques et équipements culturels*, Paris, Presses de Sciences Po, 2003, p. 25-32.

FLEURY Laurent, « Le discours d' « échec » de la démocratisation de la culture : constat sociologique ou assertion idéologique ? », dans GIREL Sylvia, PROUST Serge, *Les usages de la sociologie de l'art : constructions théoriques, cas pratiques*, Paris, L'Harmattan, coll. « Logiques sociales », 2007.

HEINICH Nathalie, « Politique culturelle, les limites de l'Etat », dans *Le débat*, n° 142, novembre – décembre 2006.

HEINICH Nathalie, "Puissance de la modération", in *Le Débat*, n° 164, mars-avril 2011.

KNEUBUHLER Michel, RENARD Thierry, QUEYRANNE Jean-Jacques, RIGAUD Jacques, *Pour tous ! Démocratiser l'accès à la culture 1789-2009*, Éd. La passe du vent, Genoulleux, 2009.

KREBS Anne, ROBATEL Nathalie (dir.), « Démocratisation culturelle : l'intervention publique en débat », *Problèmes politiques et sociaux*, La documentation Française, n° 947, avril 2008.

MARTIN Laurent, POIRRIER Philippe, *Démocratiser la culture ! Une histoire comparée des politiques culturelles*, Territoires contemporains, revue électronique, disponible en ligne sur [http://tristan.u-bourgogne.fr/CGC/publications/democratiser\\_culture/democratiser\\_culture.html](http://tristan.u-bourgogne.fr/CGC/publications/democratiser_culture/democratiser_culture.html).  
MINISTERE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION, « Démocratisation culturelle, diversité culturelle, cohésion sociale », n° 106-107, *Culture et recherche*, n° spécial, décembre 2005.

OCTOBRE Sylvie, « Comment mesurer la démocratisation ? Propositions de cadre interprétatif. », dans *Les publics des équipements culturels. Méthode et résultats d'enquête*, Paris, Les travaux du DEP, Ministère de la Culture et de la Communication, 2001.

PASSERON Jean-Claude, GRIGNON Claude, *Le Savant et le Populaire. Misérabilisme et populisme en sociologie et en littérature*, Paris, Gallimard/Le Seuil, 1989.

PASSERON Jean-claude, « Figures et contestations de la culture. Légitimité et relativisme culturel », dans *Le raisonnement sociologique. Un espace non popperien de l'argumentation*, éd. Albin Michel, Paris, 2006, 666 p.

PASSERON Jean-Claude, « Consommation et réception de la culture : la démocratisation des publics, dans DONNAT Olivier, TOLILA Paul, *Les publics de la culture, Politiques publiques et équipements culturels*, Paris, Presses de Sciences Po, 2003.

POISSENOT Claude, *Culture et démocratisation culturelle, un couple inséparable?* <http://www.livreshebdo.fr/weblog/du-cote-des-lecteurs---23/398.aspx>

POIRRIER Philippe, *La Culture en action : De Vilar à Lang, le sens perdu*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 1992.

PROBLEMES POLITIQUES ET SOCIAUX, *Démocratisation culturelle : l'intervention publique en débat*, n° 947, avril 2008, Paris, La documentation française.

RIGAUD Jacques, *Pour une refondation de la politique culturelle*, Rapport au ministre de la culture, Paris, La documentation française, 1996.

SAEZ Guy, « Démocratisation », dans Emmanuel de Waresquiel [dir.], *Dictionnaire des politiques culturelles*, Larousse / CNRS, 2001, p. 201-204.

SAEZ Jean-Pierre (dir.), *Culture et société, un lien à recomposer*, Toulouse, Éd. de l'attribut, 2008.

WALLACH Jean-Claude, *La culture pour qui ? Essai sur les limites de la démocratisation culturelle*, Toulouse, Éd. de l'attribut, collection « La culture en questions », 2006.

WALLON Emmanuel, « La démocratisation culturelle, un horizon d'action », dans TRONQUOY Philippe (dir.), *Les politiques culturelles*, Paris, La documentation française, 2009, coll. Les Cahiers français n° 348, janvier-février 2009.

WALLON Emmanuel, « La culture : quelle(s) acception(s) ? Quelle démocratisation ? », dans *Cahiers français* n° 348, janvier-février 2009.

WARESQUIEL Emmanuel de (dir.), « Démocratisation », in *Dictionnaire des politiques culturelles de la France depuis 1959*, Paris, Larousse, CNRS éditions, 2001.

## • INÉGALITÉS D'ACCÈS À LA CULTURE

BOURDIEU Pierre, *La distinction. Critique sociale du jugement*, Paris, Les éditions de minuit, 1979.

BOURDIEU Pierre, PASSERON Jean-Claude, *Les héritiers. Les étudiants et la culture*, Paris, Les éditions de Minuit, 1964, 192 p.

BOURDIEU Pierre, PASSERON Jean-Claude, *La reproduction*, Paris, Les éditions de Minuit, 1970.

COULANGEON Philippe, *Les métamorphoses de la distinction. Inégalités culturelles dans la France d'aujourd'hui*, Paris, Grasset, 2011.

CONDORCET, Rapport sur l'organisation générale de l'instruction publique présenté à l'Assemblée nationale législative au nom du Comité d'Instruction publique les 20 et 21 avril 1792, <http://www.assemblee-nationale.fr/histoire/7ed.asp>.

DE CERTEAU Michel, *La culture au pluriel*, Paris, Points Essais, 1993.

DONNAT Olivier, *Les Français face à la culture : de l'exclusion à l'éclectisme*, Paris, Éditions La Découverte, 1994.

DONNAT Olivier, Sylvie OCTOBRE (dir.), *Les publics des équipements culturels. Méthode et résultats d'enquêtes*. Travaux du séminaire Pratiques culturelles et publics de la culture 1999-2000, en ligne : [http://fgimello.free.fr/enseignements/metz/institutions\\_culturelles/publics\\_equipements\\_culturels.htm](http://fgimello.free.fr/enseignements/metz/institutions_culturelles/publics_equipements_culturels.htm)

DONNAT Olivier, TOLILA Paul (dir.), *Les publics de la culture. Politique culturelle et équipements culturels*, Paris, Presses de Sciences PO, 2003.

DONNAT Olivier, *Les pratiques culturelles des Français à l'ère du numérique. Éléments de synthèse 1997-2008*, Cultures études, 2009-5.

DONNAT Olivier, LEVY Florence, *Approche générationnelle des pratiques culturelles et médiatiques*, DEPS/Ministère de la culture et de la Communication, coll. « Culture Prospective », 2007-3 juin 2007.

FLEURY Laurent, *Sociologie de la culture et des pratiques culturelles*, Paris, Armand Colin, 2008.

FOURTEAU Claude (dir.), *Les institutions culturelles au plus près du public*, Paris, La documentation française, 2002.

HOGGART Richard, *La culture du pauvre*, Paris, Les éditions de Minuit, coll. « Le sens commun », 1970.

LAHIRE Bernard, *La culture des individus. Dissonances culturelles et distinction de soi*, Paris, Éditions La découverte, 2006.

- **WEBOGRAPHIE**

*[www.bibliothequesdanslacite.org](http://www.bibliothequesdanslacite.org)*

Ce site collaboratif permet à tous les professionnels des bibliothèques d'échanger des expériences et de discuter de bonnes pratiques en matière de projet à destination des publics exclus ou en difficulté dans les bibliothèques.

*[www.observatoire-culture.net](http://www.observatoire-culture.net)*

Le site de l'observatoire des politiques culturelles, dirigé par Jean-Pierre Saez.

*<http://www.observatoirelecturepublique.fr/>*

Le site de l'observatoire de la lecture publique du ministère de la Culture et de la Communication a en charge la collecte, l'exploitation et la diffusion de données statistiques relatives aux bibliothèques publiques.

*<http://www.culturecommunication.gouv.fr/Ministere/Les-services-rattaches-a-la-Ministre/Comite-d-histoire/Actualites-du-Comite-d-histoire/Programme-en-cours-La-democratisation-culturelle-au-fil-de-l-histoire-contemporaine>*

Le programme « la démocratisation au fil de l'histoire » du comité d'histoire du ministère de la culture et de la communication.

*<http://penserlanouvellebib.free.fr/>*

Le blog de Claude Poissenot.

*<http://www.pratiquesculturelles.culture.gouv.fr/>*

Le site présentant les résultats de l'enquête pratiques culturelles des français.



## *Table des annexes*

<b>LISTE DES PERSONNES INTERVIEWÉES.....</b>	<b>70</b>
--	-----------

## LISTE DES PERSONNES INTERVIEWÉES

### • ENTRETIENS EXPLORATOIRES

**Anne-Françoise BLOT**

Directrice du réseau des médiathèques d'Orléans. Le 28 septembre 2013.

**Johann BRUN**

Bibliothécaire à la médiathèque du bois fleuri à Lormont. Le 31 octobre 2013.

**Florence DUGRILLON**

Conservateur du patrimoine, directrice de la BDP du Loiret. Le 13 septembre 2013.

**Christophe EVANS**

Chargé d'études en sociologie au service Études et recherche de la Bibliothèque publique d'information du Centre Pompidou. Le 21 juin 2013.

**Olivier DONNAT**

Chargé d'études au ministère de la culture et de la communication. Le 23 octobre 2013.

**Brigitte MAURY**

Directrice du réseau des médiathèques de Vincennes. Le 24 mai 2013.

**Claude POISSENOT**

Enseignant-chercheur au département Info-Com (option « Métiers du livre ») de l'IUT Nancy-Charlemagne. Le 11 septembre 2013.

**Cécile RABOT**

Maître de conférence en sciences de l'information et de la communication, Université Paris Ouest Nanterre La Défense, UFR SITEC, master métiers du livre de Saint-Cloud. Le 6 août 2013.

**Agnès DE TOFFOLI**

Directrice de la médiathèque de Bonneuil-sur-Marne. Le 22 juin 2013.

### • ENTRETIENS MEDIATHÈQUE D'AVEIZE

**Véronique FORCET**

Directrice de la BDP du Rhône. Le 2 juillet 2013.

**Véronique GOUTTENOIRE**

Responsable de la médiathèque d'Aveize. Le 19 septembre 2013.

**Sylvie VERNAY**

Bibliothécaire bénévole et conseillère municipale en charge des affaires culturelles à Aveize. Le 27 septembre 2013.

- **ENTRETIENS MEDIATHÈQUE DE LIMOGES**

**Daniel LE GOFF**

Directeur du réseau des bibliothèques municipale de Limoges. Le 20 septembre 2013.

**Gülsern YLDIRIM**

Conseillère municipale déléguée a à la lecture publique et à la Francophonie à Limoges, maitre de conférences à la faculté de droit de l'Université de Limoges. Le 2 octobre 2013.

- **ENTRETIENS MEDIATHÈQUE DE MONTREUIL**

**Fabrice CHAMBON**

Directeur du réseau des médiathèques de Montreuil. Le 22 octobre 2013.

**Emmanuel CUFFINI**

Directeur du département des publics à la BPI, conseiller municipal adjoint délégué à la culture et rapporteur du budget à Montreuil. Le 29 octobre 2013.